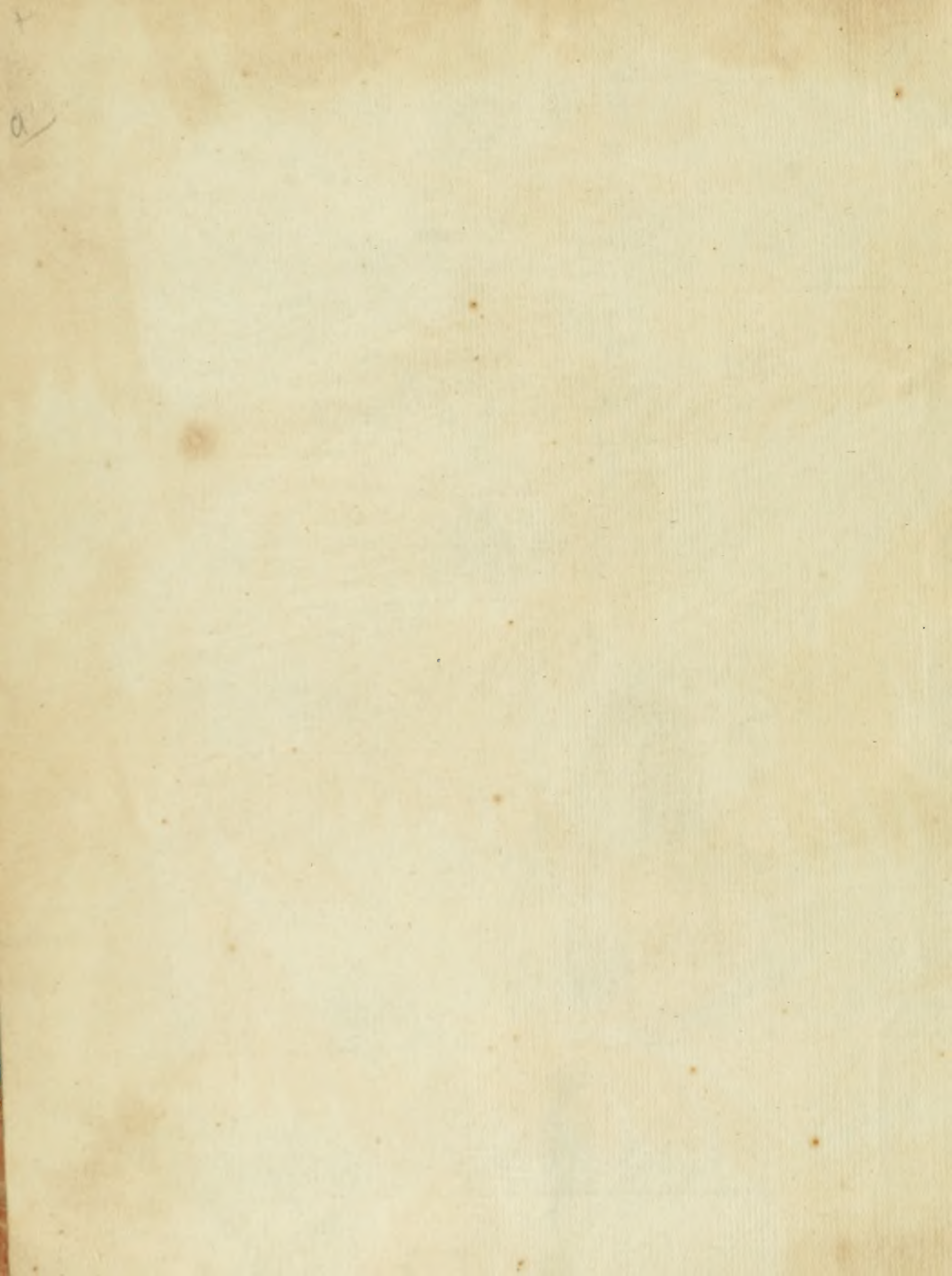








VOYAGE

A LA

NOUVELLE GUINÉE.

P/ I



P. Sonnerat inv. therese Martinet.

VOYAGE
A LA
NOUVELLE GUINÉE,

Dans lequel on trouve la description des Lieux, des Observations physiques & morales, & des détails relatifs à l'Histoire Naturelle dans le Regne Animal & le Regne Végétal.

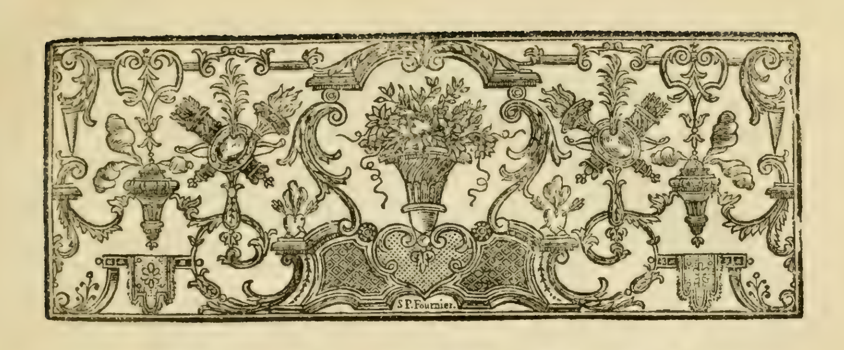
Par M. SONNERAT, Sous-Commissaire de la Marine, Naturaliste, Pensionnaire du Roi, Correspondant de son Cabinet & de l'Académie Royale des Sciences de Paris, Associé à celles des Sciences, Beaux-Arts & Belles-Lettres de Lyon.

Enrichi de cent vingt Figures en taille douce.



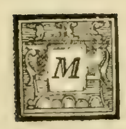
A PARIS,
Chez RUAULT, Libraire, rue de la Harpe.

MDCCLXXVI.



EPITRE DÉDICATOIRE.

A MADAME P**.



ADAME,

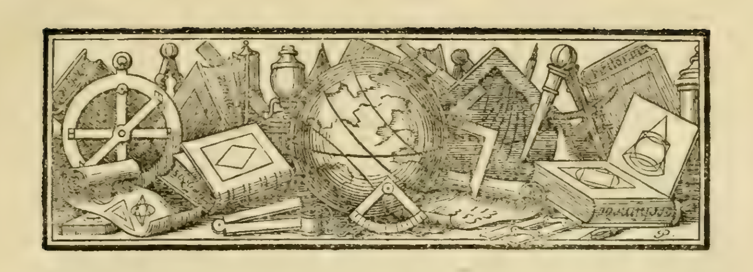
En vous présentant la relation de mon Voyage, je vous rends un hommage de peu de valeur en lui-même; mais vous le jugerez plus favorablement, si vous ne le regardez que comme un tribut de ma reconnoissance, &

l'expression des sentimens que m'inspire le bonheur de vous appartenir par les liens du sang. Des motifs si justes vous rendront indulgente sur les défauts de mon Ouvrage, & votre approbation lui gagnera des suffrages. Vous m'aviez recommandé, en partant, de m'attacher à observer les principaux traits qui caractérisent les mœurs des hommes en général. J'ai reconnu que l'esprit & la beauté, qui vous distinguent si favorablement, exercent sur toute la terre un pouvoir souverain, & disposent par-tout des opinions.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect,

MADAME,

Votre très-humble & très-obéissant Serviteur, **SONNERAT.**



PRÉFACE.

MONSIEUR Poivre, Intendant des Isles de France & de Bourbon, Magistrat aussi zélé qu'instruit, desiroit depuis long-temps procurer aux Colonies, dont le soin lui étoit confié dans les circonstances d'une guerre prochaine, des secours en vivres, en effets de marine, &c.

Il expédia pour cet objet, en l'année 1769, *la Flûte du Roi l'Isle de France*, commandée par M. le Chevalier de Coëtivi, Enseigne des Vaisseaux du Roi, & sous ses ordres la Corvette *le Nécessaire*, commandée par M. Cordé,

ancien Officier de la Compagnie des Indes. M. Provost, Commissaire de la Marine, fut chargé d'examiner les productions végétales des Isles que nous allions parcourir. L'objet principal du Voyage étoit la recherche d'un trésor qu'aucune Nation n'avoit encore entrepris de déterrer. Son terme étoit les Isles Philippines & les Terres des Papoux. Je souhaitai & j'obtins d'être de cette expédition. Le desir de concourir autant qu'il seroit en moi à une entreprise utile, celui de voyager en des Pays où l'on aborde rarement; où l'homme, les animaux, les plantes, la nature entiere offre à l'Observateur un spectacle nouveau, a été le seul motif qui m'ait engagé à faire ce Voyage.

Aujourd'hui j'offre au Lecteur la peinture

&

& l'expreffion naïve des fentimens qui m'ont animé, en lui préfentant le Journal de mon Voyage. Mon but eft de le recommencer avec lui, d'en partager les fatigues & les délaffemens, les dégoûts & les plaifirs; de revoir une feconde fois les Terres que j'ai parcourues, les Mers que j'ai traverfées, les Ifles où je fuis defcendu; d'en fixer de nouveau la pofition; d'obferver les mœurs des Habitans, la nature & la fertilité du fol, la variété des Animaux & des Plantes; enfin le Moral & le Phyfique, autant que les circonftances & le temps le permettent à des Voyageurs.

Si je ne puis me flatter d'offrir un Ouvrage agréable, j'aurai du moins l'avantage de préfenter des objets nouveaux, & qui auront fouvent le droit d'étonner & de furprendre.

C'eſt ce que l'on éprouvera ſans doute, lorſque je parlerai des Habitans des Iſles Philippines, ſoumis aux Eſpagnols depuis deux cents ans, plongés encore, après deux ſiecles de communication avec les Européens, dans l'ignorance la plus profonde; aveuglés par des erreurs ſans nombre, gouvernés par la ſuperſtition la plus abſurde, & qui annonce une Nation au berceau, reſtée au point d'où elle étoit partie quand elle a commencé à ſe raſſembler en corps de Peuple. Mais on verra ces hommes groſſiers, auxquels l'Eſpagnol n'a pu donner de loix, inſtruits par la Nature, aigris, ſoulevés intérieurement contre le joug qu'on voudroit leur impoſer; ennemis implacables de ceux qui ont fait ſouffrir tant de maux à leurs ancêtres, pour les forcer d'adorer *la Croix*, & toujours prêts à

venger les cendres de leurs peres : ce qui prouve certainement que, dans tous Pays, l'amour de la liberté & l'horreur de l'oppreſſion ſont imprimés dans le cœur de tous les hommes. On verra auſſi cette même Terre abandonnée à des Sauvages ſtupides, couverte des végétaux les plus précieux, des animaux les plus rares, & ſeule en poſſeſſion des tréſors que recherchent toutes les Nations.

Le Lecteur indulgent n'exigera pas de moi des détails approfondis & minutieux; il ſe rappellera, en liſant cet Ouvrage, que dans un Voyage où les objets ſont auſſi multipliés que nouveaux, l'Obſervateur ne peut remarquer que les maſſes, & ſaiſir les traits les plus frappans; & que dans un Pays

dénué de ſecours néceſſaires à la ſpéculation & à la pratique, il eſt preſque impoſſible de rapporter des deſcriptions détaillées & nombreuſes.

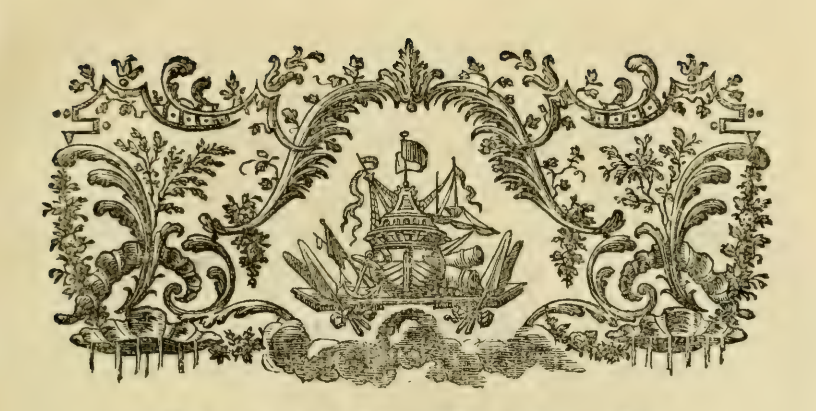


TABLE
DES CHAPITRES.

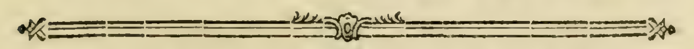
(§) Des raisons particulieres ont empêché l'Auteur de nommer cet endroit.



VOYAGE



VOYAGE
A LA
NOUVELLE GUINÉE.



CHAPITRE PREMIER.

Départ des deux Vaisseaux ; Navigation depuis l'Isle de France jusqu'aux Isles Séchelles ; Description du grand Palmier de l'Isle Praslin, vulgairement appellé Cocotier de Mer.

LES apprêts nécessaires pour le voyage que nous allions entreprendre étant achevés, nous partîmes du Port Louis de l'Isle de France,

le 29 Juin 1771. Le bâtiment ſur lequel j'étois embarqué, portoit cent quatre-vingt-dix hommes d'équipage, vingt-quatre pieces de canon, & huit pierriers. Il devoit faire route de conſerve avec la Corvette du Roi *le Néceſſaire*, montée de ſix pieces de canon, & quatre pierriers. Les deux bâtimens ayant appareillé le matin, perdirent la terre de vue le ſoir, & avec un petit frais du ſud-eſt, nous mîmes la cap au nord.

Le 3 Juillet, nous vîmes une Iſle; nous cherchâmes à en paſſer au vent : mais ayant apperçu une chaîne de reſcifs ou rochers, qui ſe prolongeoit environ à deux lieues & demie à l'oueſt-quart-nord-oueſt, nous laiſsâmes arriver, & prîmes la bordée de l'eſt. Nous conſultâmes nos cartes & nos Journaux; nous y cherchâmes inutilement l'Iſle qui étoit devant nous; jugeant qu'elle n'avoit pas encore été reconnue, nous la nommâmes l'*Iſle Coëtivy*. Sa latitude ſud fut déterminée à 7 deg. 7 min. & ſa longitude orientale à 50 deg. 59 min. Nous approchâmes très-près de terre. L'Iſle nous parut aſſez bien

n. ¼ n. o.
n.o. ¼ o
o. ¼ n.o. 4d n.

Vue de l'Isle Coëtivy



Vue des Isles Séchelles

boiſée, & ſur-tout fertile en palmiers. Nous apperçûmes à l'eſt une chaîne de monticules continues, jointes les unes aux autres ; les terres qui ſont à l'oueſt nous parurent baſſes, & vers leur milieu, nous remarquâmes un arbre plus grand que les autres, qui reſſemble aſſez à un vaiſſeau prêt à mettre à la voile. Cette remarque, & la vue que j'en donne pourront dans la ſuite la faire reconnoître par les vaiſſeaux qui fréquenteront ces parages.

Plan. IIe Vue de l'Iſle Coëtivy, & des Iſles Séchelles.

Le lendemain, nous eûmes connoiſſance des Iſles Séchelles, dont on trouve la vue dans la IIe. Planche. Parmi les Iſles de cet Archipel, il y en a une que M. de la Bourdonnais déſigna ſous le nom de l'*Iſle des Palmes*, lorſqu'il en fit la découverte en 1743 ou 1744.

Cette Iſle, examinée de plus près en 1767, a été nommée l'*Iſle Praſlin*, nom que l'uſage, qui prévaut en tout, a changé depuis en celui d'*Iſle des Palmiers*. C'eſt ſur cette Iſle qu'on trouva le palmier qui produit ce fruit ſi recherché, qu'on n'avoit connu juſqu'alors que ſous les noms de coco de Mer, coco

de Salomon, coco des Maldives. L'Isle Praslin ou l'Isle des Palmiers, est jusqu'à présent le seul endroit où l'on ait trouvé l'arbre qui produit ce coco (*). Ce fruit étant assez rare, sa forme bizarre, son origine inconnue, tout avoit contribué à lui accorder de grandes propriétés, & à faire imaginer des fables sur son existence, comme c'est la coutume dans tous les pays à l'égard de ce qui est inconnu & singulier.

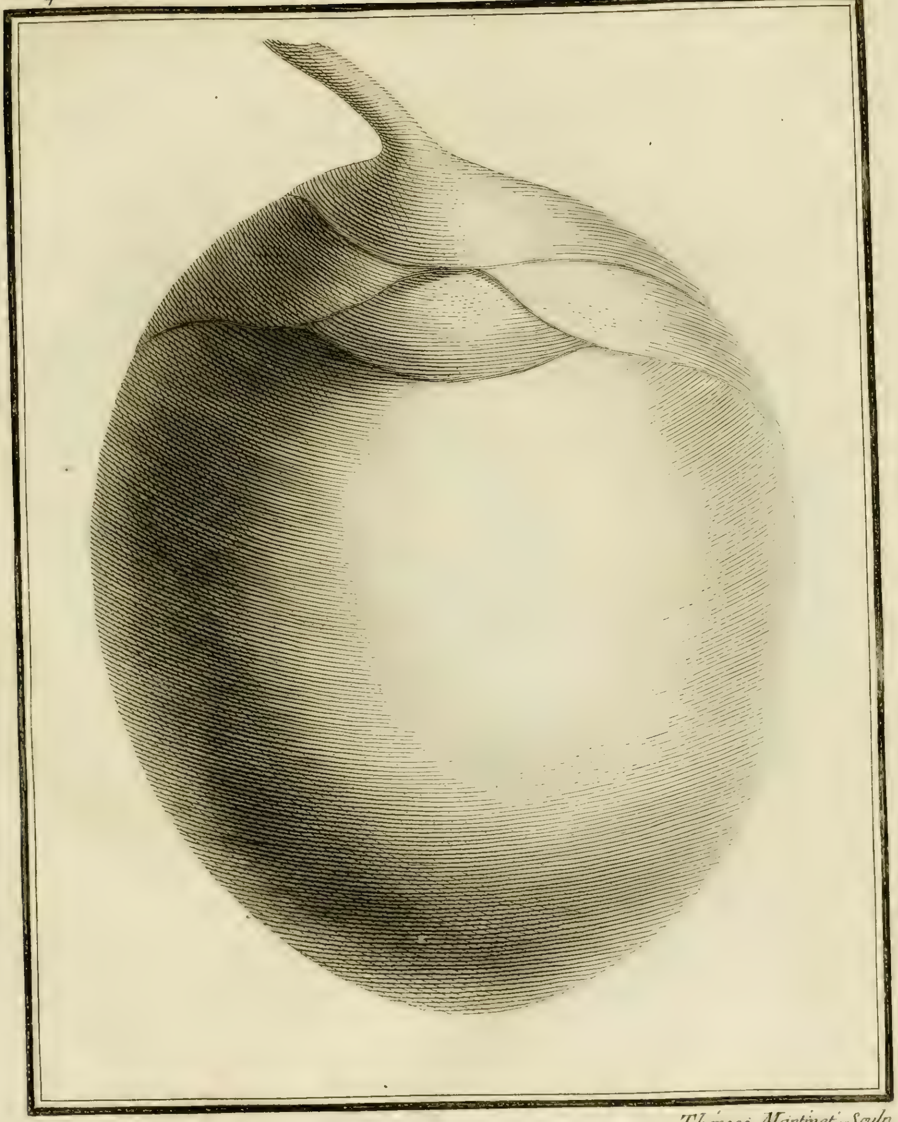
L'arbre qui produit le coco de mer, s'élevant en beaucoup d'endroits de l'Isle sur le rivage de la mer, la plus grande partie de ces fruits tombe dans les eaux, se soutient à leur surface; le vent les pousse, Pl. III, IV, V, VI & VII. les courans, dont la direction est dans ces parages à l'est-nord-est, les portent jusques sur le rivage des Maldives, seule partie du monde où l'on avoit trouvé ce fruit avant la découverte de l'Isle Praslin : ce qui lui fit donner le nom de coco des Maldives par les

(*) La description de ce palmier a été lue à la Séance de l'Académie, le 13 Décembre 1773.



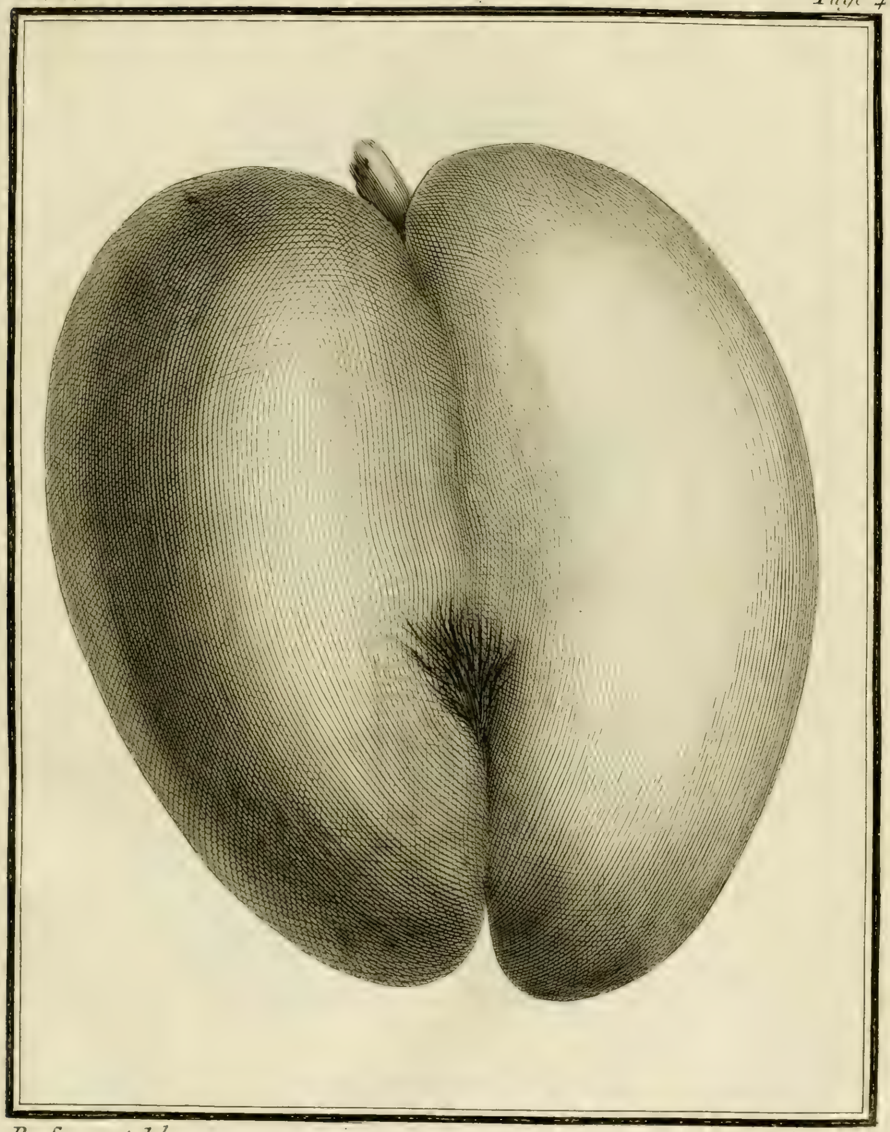
P. Sonnerat del. thérese Martinet Sc.

Le grand Palmier de l'Isle Praslin vulgairement appellé Cocotier de Mer.



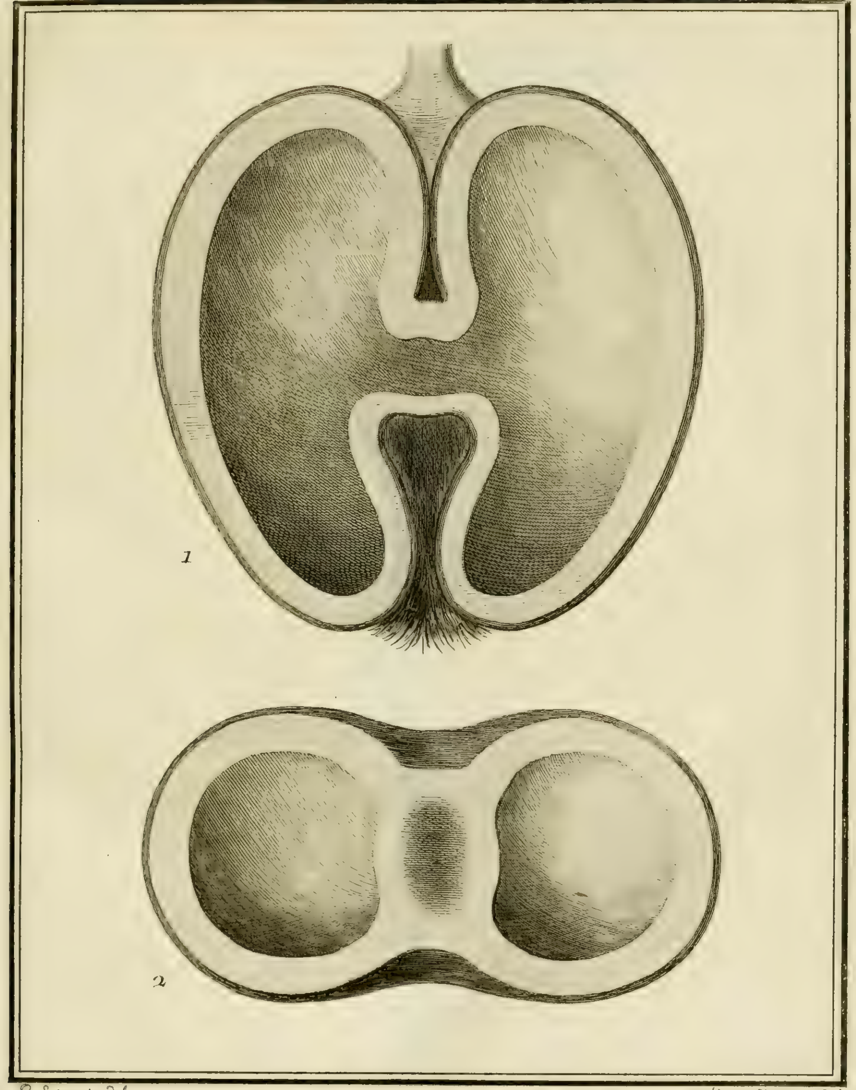
P. Sonnerat del. Thérese Martinet, Sculp.

Le Coco de l'Isle Praslin dans son envelope.



P. Sonnerat del. Avril Sculp.

Le Cocos de l'isle Praslin sorti de son envelope.



P. Sonnerat del. thérèse Martinet Sculp.

1. Coupe perpendiculaire du Coco de l'Isle Praslin.
2. Coupe horisontale du meme Fruit.



P. Sonnerat del. Therese Martinet Sc.

Portion de Fleur mâle du Coco de l'Isle Praslin.

Européens, & celui de *travarcarné* par les Maldivois, (qui veut dire tréſor). Il fut enſuite appellé coco de Salomon, pour lui donner apparemment un nom qui répondît au merveilleux qu'on attachoit à ſon origine. Ne connoiſſant point l'arbre qui le produiſoit, ne le pouvant découvrir, on avoit imaginé que c'étoit le fruit d'une plante qui croiſſoit au fond de la mer, qui ſe détachoit quand il étoit mûr, & que ſa légereté faiſoit ſurnager au-deſſus des flots. Il reſtoit, pour achever la fable, à prêter à ce fruit ſi extraordinaire les plus grandes & les plus rares propriétés. C'eſt ce qui ne manqua pas d'arriver. On débita, on crut, & l'on croit encore, non-ſeulement aux Indes, mais dans toute l'Aſie, que l'amande du coco de mer a toutes les propriétés que nous attribuons à la thériaque, & que nous exagérons peut-être; que ſa coque eſt un antidote aſſuré contre toute ſorte de poiſon. Les grands Seigneurs de l'Indoſtan achetent encore ce fruit à très-haut prix; ils font faire de ſa coque des taſſes, qu'ils enrichiſſent d'or & de diamans; ils ne boivent jamais que dans ces

taſſes, perſuadés que le poiſon, qu'ils craignent beaucoup, parce qu'ils s'en ſervent trop eux-mêmes, ne ſauroit leur nuire, quelqu'actif qu'il ſoit, quand leur boiſſon a été verſée, & s'eſt purifiée dans ces coupes ſalutaires. Le Souverain des Iſles Maldives met à profit l'erreur générale; ſes prédéceſſeurs ſe ſont attribué, & il ſe conſerve la propriété excluſive d'un fruit, qui, porté ſur les eaux, pouſſé ſur les côtes par le vent, devroit appartenir à celui qui le ramaſſe; il le vend à très-haut prix, ou l'envoie aux différens Souverains de l'Aſie, comme le plus précieux don qu'ils puiſſent recevoir. Mais le coco de mer devant bientôt n'être plus rare, ne paroiſſant plus un être ſingulier, perdra bientôt ſans doute ſa valeur, ſes propriétés; & le Souverain des Maldives, le tribut que lui payoient l'ignorance & l'erreur.

L'Iſle Praſlin ou l'Iſle des Palmiers a tout au plus ſix à ſept lieues de tour; elle fait partie de l'Archipel, connu autrefois ſous le nom des Trois-Freres, puis ſous celui de Mahé, & enfin aujourd'hui ſous celui de Séchelles. C'eſt dans cette Iſle, d'une étendue

ſi bornée, & dans cette Iſle ſeule, qu'on a découvert jusqu'à préſent ce coco, ſi précieux dans l'Inde. Comment ne s'eſt-il point trouvé dans les Iſles adjacentes? Comment l'arbre qui le produit n'y croît-il pas? Pourquoi étoit-il borné à la ſeule étendue de l'Iſle Praſlin, quand cet Archipel fut ſéparé du continent, & que l'irruption des mers changea cette portion du globe en un amas d'Iſles? Je laiſſe cet objet, d'une longue & trop difficile diſcuſſion, aux Phyſiciens & aux Naturaliſtes, pour parler de l'arbre qui produit ce fruit ſingulier.

Cet arbre, obſervé attentivement, a été reconnu pour une eſpece de latanier ou de lontard des Indes; il s'éleve juſqu'à quarante-deux pieds de hauteur; ſa tête ſe couronne de dix ou douze feuilles en éventail, de vingt-deux pieds de haut ſur quinze pieds de large, portées ſur des pédicules longs de ſix ou ſept pieds; elles ſont échancrées aſſez profondément dans leur contour, & chaque lobe eſt lui-même ſubdiviſé en deux portions par le haut; leur conſiſtance eſt ferme & coriace: ce qui les rend

préférables aux feuilles des cocotiers ordinaires, pour faire des couvertures de maiſon à la façon indienne.

De l'aiſſelle des feuilles s'éleve un pannicule conſidérable, & très-ramifié, de ſix pieds de longueur; ſa baſe eſt charnue, épaiſſe; ſes rameaux ſont terminés par des amas de fleurs femelles, qui paroiſſent avoir toutes un calice, compoſé de pluſieurs pieces, à cinq, ſix & quelquefois ſept diviſions; leur piſtil, en mûriſſant, devient un fruit ſphérique d'un pied & demi de diametre, dont l'enveloppe eſt très-épaiſſe & fibreuſe, comme celle du coco; elle renferme trois coques, dont une avorte le plus ſouvent. Ces coques ſont très-groſſes, preſque ſphériques, comprimées ſur un de leur côté, & diviſées juſques dans le milieu de leur longueur en deux portions: ce qui leur donne une figure très-bizarre, comme on peut voir par le deſſin que j'ai ajouté ici, qui en donnera une meilleure idée que la deſcription. Leur intérieur ſe remplit d'abord d'une eau blanche d'un goût amer & aſſez déſagréable; à meſure que le fruit

mûrit,

mûrit, cette eau se change, comme dans les cocos ordinaires, en une subſtance ſolide, blanche, huileuſe, qui s'attache au parois intérieur du fruit. Cluſius donne une légere deſcription de ce coco, ſous le nom de *nux medica.*

Il ſeroit à ſouhaiter qu'on pût ſavoir par différens eſſais, ſi l'opinion des Indiens ſur les propriétés de cette noix eſt fondée.

Ces fruits ont chacun à leur baſe le calice dont j'ai parlé ci-deſſus, qui ne les quitte point, même après leur parfaite maturité.

Le tronc de l'arbre, ſemblable à celui du cocotier pour la forme, eſt en général plus gros, plus dur, & d'une couleur plus noire.

On a tranſporté à l'Iſle de France des plans & des noix de cet arbre, qui ont très-bien réuſſi. L'arbre que je viens de décrire, eſt, à ce qu'il paroît, un individu femelle. Je n'en ai point rencontré d'autres, ainſi que ceux qui ont voyagé comme moi dans ces Iſles, où j'étois en Juillet, qui étoit ſans doute le temps de la parfaite maturité de leur fruit; mais de-

puis j'ai reçu de M. Cosdé, qui avoit relâché dans cet Archipel en Octobre, une portion d'un régime de fleurs mâles de cet arbre : ce qui semble fixer le temps de sa floraison au mois de Septembre, qui répond au printemps de l'Europe, & le temps de sa maturité aux mois de Juin & Juillet, qui répondent à notre hiver. Cette portion de régime avoit environ deux pieds & demi de longueur, sans aucune ramification; elle étoit d'une forme cylindrique, de quatre pouces de diametre, couverte entiérement d'un nombre infini de fleurs mâles, composées d'un calice à six divisions, & de six étamines opposées à chacune de ces divisions. Les régimes de fleurs mâles n'ayant point encore été rencontrés sur les pieds qui produisent les fruits, il est probable que cet arbre les porte sur des individus différens; de sorte que l'on peut regarder ce palmier comme une espece de latanier, ainsi qu'il a déjà été dit, c'est-à-dire, de lontard des Indes, auquel il ressemble d'ailleurs par toutes ses autres parties, comme on peut en juger par la comparaison des figures ci-jointes.



CHAPITRE II.

Navigation depuis les Isles Séchelles jusqu'à l'Isle Luçon ; Remarques sur Pulo - Para & sur Pulo-Pissang ; Description de cette derniere Isle.

QUELQUES jours après avoir perdu de vue les Isles Séchelles, nous vîmes passer le long du bord des crabes rouges & des serpens, indices certains de l'approche de la côte de Malabar; nous n'apperçûmes cependant la terre que trois jours après: nous la reconnûmes pour Ceilan, fort embrumée ; à toute vue, elle nous restoit du nord-quart-nord-est au nord-nord-ouest. Nous côtoyâmes toute la partie du sud, & dirigeâmes notre route vers les Isles Nicobard, situées au nord-quart-nord-est de l'Isle Sumatra.

Le 30 Juillet, nous vîmes la montagne de la Reine: nous mîmes aussi-tôt la cape à l'est-quart-sud-est, pour reconnoître Pulo-Para (*). Ce n'est qu'un rocher aride,

(*) Pulo, en termes Malais, veut dire Isle.

ſans arbres, ſans verdure, qui ſert de retraite aux oiſeaux pêcheurs du Détroit de Malac. C'eſt ſans doute d'après des Journaux infideles, que M. d'Après a écrit dans ſon Routier des Indes, que cette Iſle eſt couverte d'arbres. Nous avons reconnu le contraire à la ſtérilité de Pulo-Para.

Nous employâmes dix-neuf jours à paſſer le Détroit: nous mouillions dès que la marée étoit contraire, & nous nous laiſſions ſouvent aller ſans voile, quand les courans nous paroiſſoient favorables. Une pirogue de Malac vint à notre bord, montée par trois habitans du pays; ils troquerent avec nous quelques joncs en échange d'un coco de mer, & nous apprirent qu'ils avoient trafiqué de pluſieurs de ces fruits avec l'équipage d'un ſenau François, appellé l'*Heureux*, qui venoit de Maurice.

Nous trouvant par le travers de Pulo-Piſſang, nous mîmes notre chaloupe à la mer, pour y aller faire quelques barriques d'eau. Les inſtructions de M. d'Après portant qu'il étoit très-facile d'en faire dans cette Iſle en peu de temps, j'y deſcends avec l'Offi-

cier chargé de la commander. Après avoir embarqué quelques provisions, nous partîmes à quatre heures du matin. Les vents contraires, la mer grosse, les courans, tout nous est opposé; les efforts de nos rameurs sont presque inutiles: à peine à neuf heures avons-nous dépassé le bâtiment que nous quittions; nous perdions l'espérance de pouvoir attérir. Cependant les vents nous adonnent, nous mettons à la voile: mais le vent change presque aussi-tôt. La persévérance dans notre entreprise, les efforts des rameurs, l'encouragement que nous leur donnons, nous font surmonter les obstacles: nous gagnons la terre à deux heures. Nous marchons en hâte à la source; mais nous la trouvons si foible, que nous avons peine à faire trois barriques d'eau. Cependant nous faisions réflexion que M. d'Après a probablement visité Pulo-Pissang dans la saison des pluies; que nous y touchons apparemment après une longue sécheresse, & nous concluons que cette aiguade ne peut être une ressource pour les vaisseaux qui fréquenteront ces parages, qu'autant qu'ils auroient extrêmement besoin d'eau.

Le vaiſſeau que nous avions quitté paſſa la journée à louvoyer, pour ne pas nous perdre de vue. Un coup de canon, tiré à cinq heures du ſoir, & le pavillon en berne, nous avertiſſent de retourner à bord.

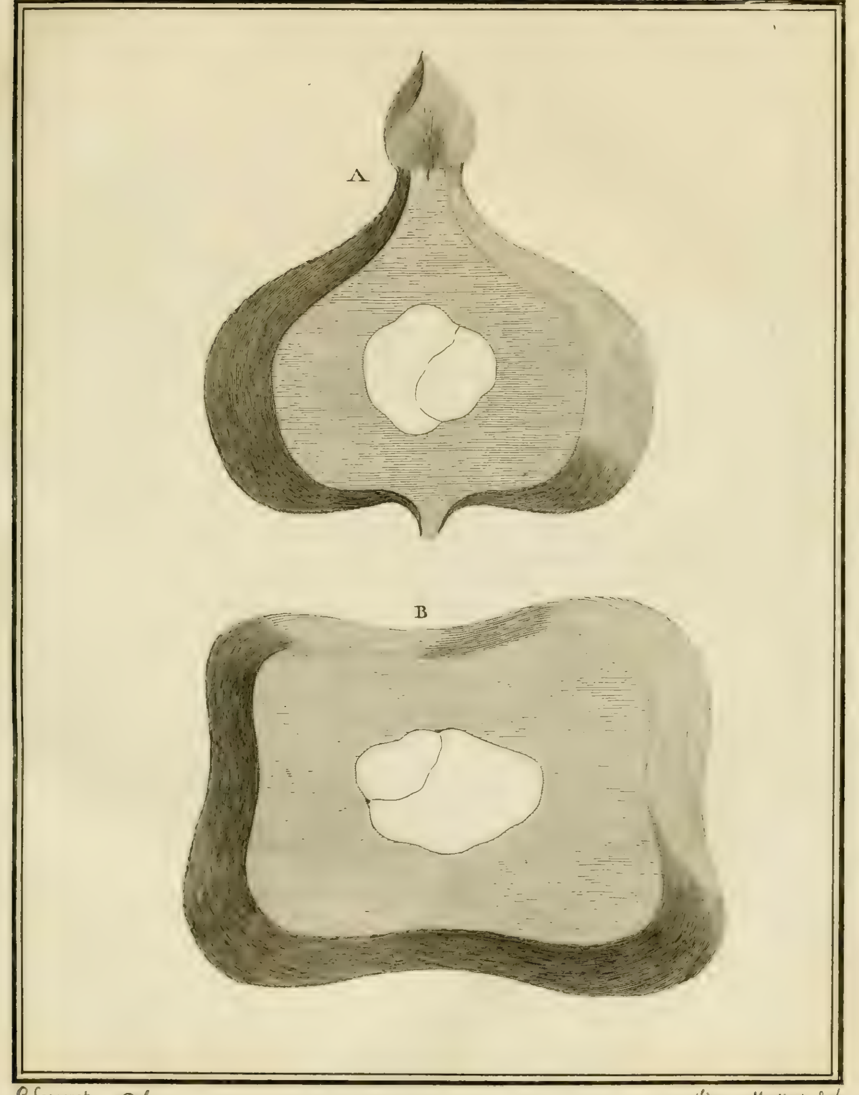
La vue ſeule de l'Iſle que nous quittions avoit pu nous dédommager de nos fatigues & des contradictions que nous avions eſſuyées. Elle eſt couverte d'arbres de haute futaie, ornés d'un feuillage toujours verd. Le payſage en eſt agréable; on y trouve pluſieurs plantes intéreſſantes, telles que le bonnet quarré ou la commerçona, la pagapate, l'huile de bois, &c. Je n'y apperçus que peu d'oiſeaux & d'inſectes; je ne vis point de coquilles ſur la côte, & nul indice qui me fît préſumer qu'il y en a. Cette Iſle eſt fréquentée par les Malais de la grande Terre; ils y viennent recueillir l'huile de bois, qui s'y trouve abondamment.

Pl. VIII & IX. La *Commerçona*, que l'on nomme auſſi *bonnet quarré*, paroît être le *butonica Malabarica*, décrit par Rumh, dans ſon *Herbarium Amboinenſe*, vol. III, p. 114.



P. Sonnerat del. therese Martinet Sculpsit

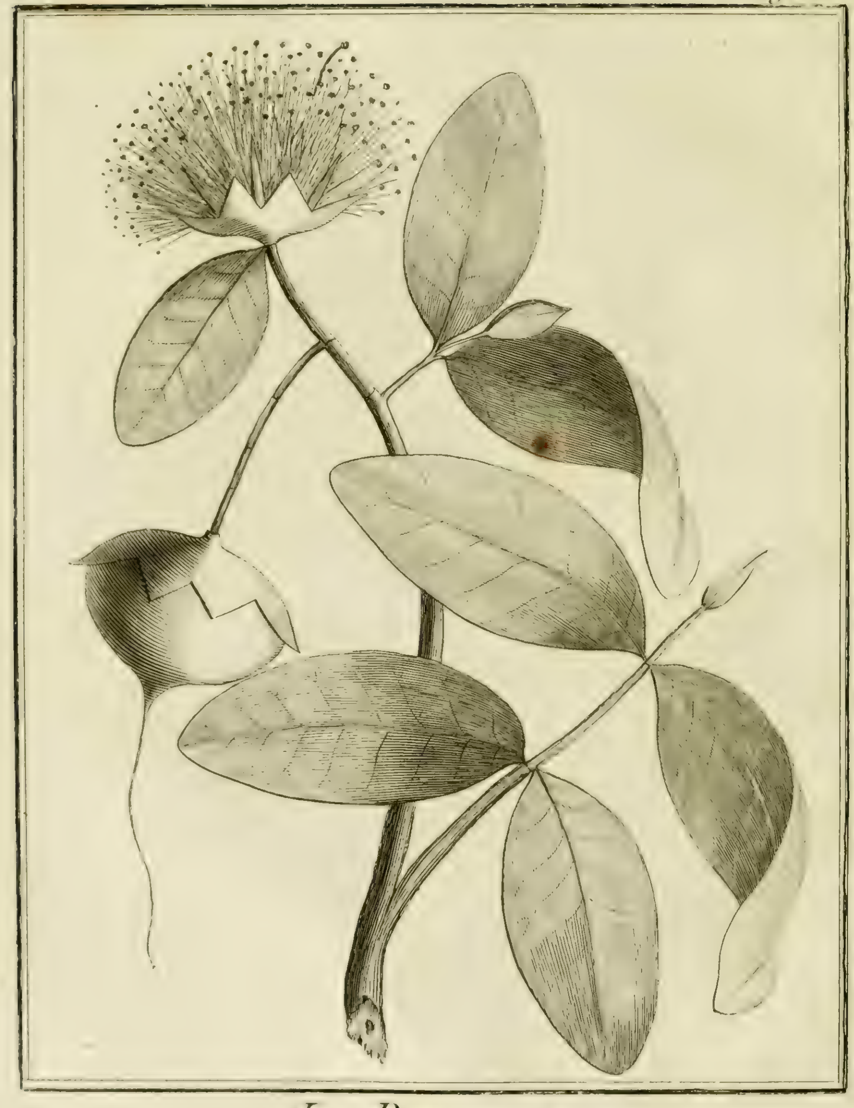
Le Bonet quarré ou la Commerçona.



P. Sonnerat Del. thérèse Martinet Sculp.

Coupe du Fruit de la Commerçona,

A. Coupe perpendiculaire du Fruit. B Coupe horisontale du Fruit.



La Pagapate.

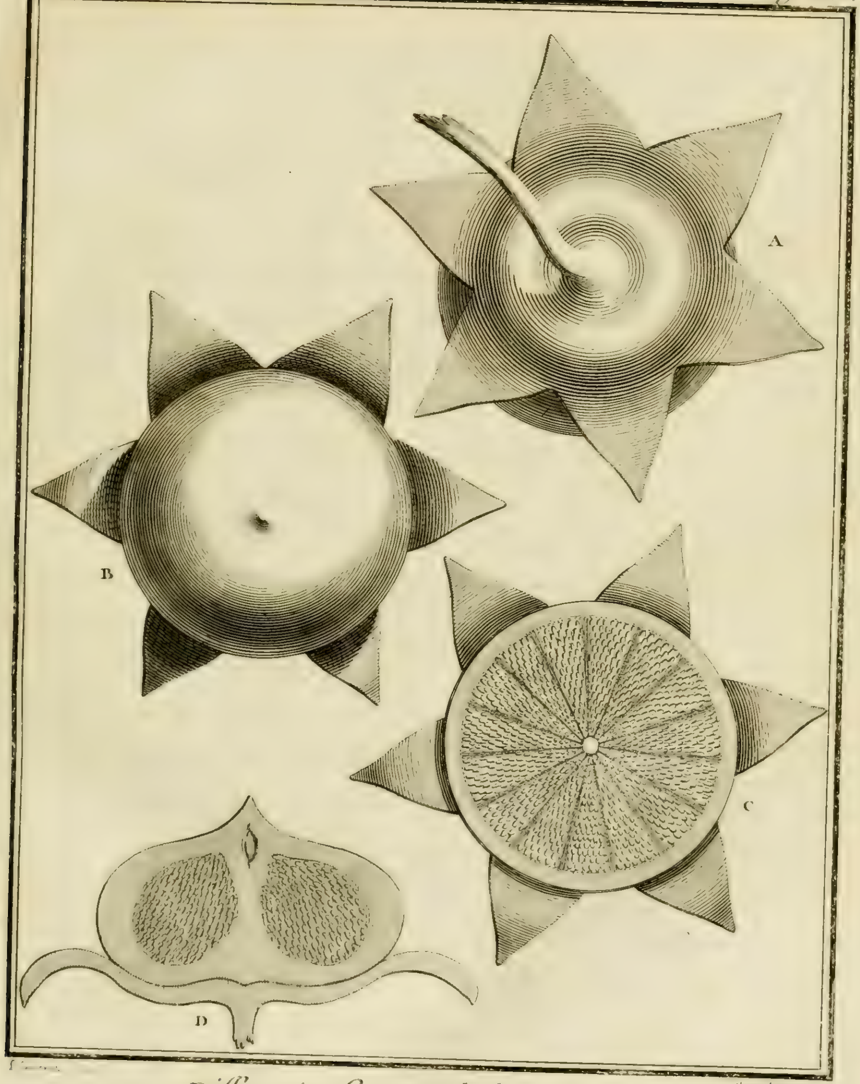
C'eſt un arbre aſſez élevé ; ſes feuilles ſont ovales & oppoſées deux à deux ſur les branches, à l'extrémité deſquelles ſe trouvent des fleurs éparſes ; leur calice eſt d'une ſeule piece à deux diviſions ; la corolle eſt compoſée de deux ou trois petales blancs, arrondis par le haut, & concaves, attachés au calice ainſi que les étamines, qui ſont en grand nombre, & portées ſur de longs filets. Le piſtil, renfermé dans le fond du calice, eſt ſurmonté d'un ſtyle, terminé par un ſtigmate ; il devient, en mûriſſant, un fruit très-gros, de la forme d'un bonnet quarré, à qui les deux diviſions du calice, qui ſubſiſtent, tiennent lieu de houppe ; il eſt d'une ſubſtance fibreuſe, analogue à celle du coco, & n'a qu'une loge qui renferme pour l'ordinaire deux amandes farineuſes.

Cet arbre ſe plaît ſur le rivage ; les courans entraînent quelquefois ſon fruit en pleine mer. M. de Bougainville, dans ſon Voyage autour du Monde, en trouva loin de la terre ; le fruit lui parut ſi ſingulier & ſi reſſemblant à un bonnet de Docteur, qu'il lui donna le nom de M. de Commerçon,

Médecin Naturaliſte du Roi, qui faiſoit le voyage avec lui.

Pl. X & XI. La Pagapate eſt un arbre qui croît dans les lieux humides; ſes feuilles ſont oppoſées comme celles de la Commerçona, & de forme ovale; les fleurs croiſſent ſolitaires aux extrémités de chaque rameau; leur calice eſt d'une ſeule piece, à ſix diviſions fermes & aigues; elles s'écartent à la maturité du fruit, & préſentent, par leur diſpoſition, la forme d'une étoile. Les petales, au nombre de ſix, ſont d'un beau rouge de carmin, étroits dans toute leur longueur, aigus au ſommet, & attachés au calice, de même qu'un grand nombre d'étamines. Le piſtil, qui occupe le centre, eſt ſurmonté d'un ſtyle, terminé par un ſtigmate; il devient, en mûriſſant, une eſpece de baie preſque ſphérique, adhérente par ſon fond au calice, & dont l'intérieur eſt partagé en vingt-ſix loges par des membranes très-fines; chaque loge a un tiſſu véſiculeux, rempli d'un ſuc acide, & dans lequel ſont répandus quelques pepins.

Pendant que nous étions occupés à faire de l'eau, notre



Differentes Coupes de la Pagapates.

A. Le Fruit vu par dessous. B. Le Fruit vu par devant.

C. Coupe horisontale du Fruit. D. Coupe perpendiculaire du Fruit.

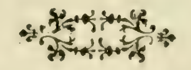


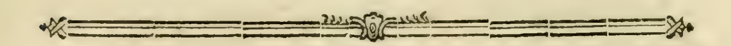
notre corvette fit route; nous la rejoignîmes le lendemain, & nous doublâmes ensemble la Pierre-blanche le même jour.

Le vingt-deux Août, nous eûmes connoissance de Pulo-Timon; nous fîmes pendant le jour tous les efforts possibles pour en approcher; nous voulions y relâcher pour prendre des rafraîchissemens. Nous mouillâmes le soir à une lieue de terre, notre corvette n'étant qu'à un câble de distance de notre bord. Avant de faire la descente que nous projettions, nous consultâmes nos journaux; ils nous peignirent les habitans de cette Isle comme des gens cruels, de mauvaise foi, avec lesquels il n'y avoit point de sûreté. Nous connûmes que cette relâche avoit été funeste à tous ceux qui l'avoient tentée. Nous appareillâmes en conséquence sur les dix heures du soir, & fîmes signal à notre corvette de lever l'ancre.

Le 26 Août, après avoir vu Pulocondor, nous dirigeâmes notre route sur Pulosapatte, que nous découvrîmes le lendemain dans le lointain.

Le 3 Septembre, nous reconnûmes l'Isle de Luçon, une des plus grandes des Isles Philippines, appartenante aux Espagnols, qui en ont fait la Capitale de cet Archipel. Sa position avantageuse pour le commerce de la Chine, & celui de plusieurs parties de l'Inde, y attire, depuis quelques années, des vaisseaux de toutes les Nations orientales. Après avoir traversé une multitude de petites Isles qui défendent l'entrée de la Baie de Manille, poussés par un vent qui ne cessa de nous être favorable, nous mouillâmes le même jour entre Corrégidor & Mirabelle. Le lendemain nous entrâmes dans le Port de Cavite. Nous y trouvâmes le senau François l'*Heureux*, dont j'ai parlé, la frégate *la Pallas*, venant de Cadix, trois senaux, six galeres & le *Saint-Joseph*, gallion d'Espagne.





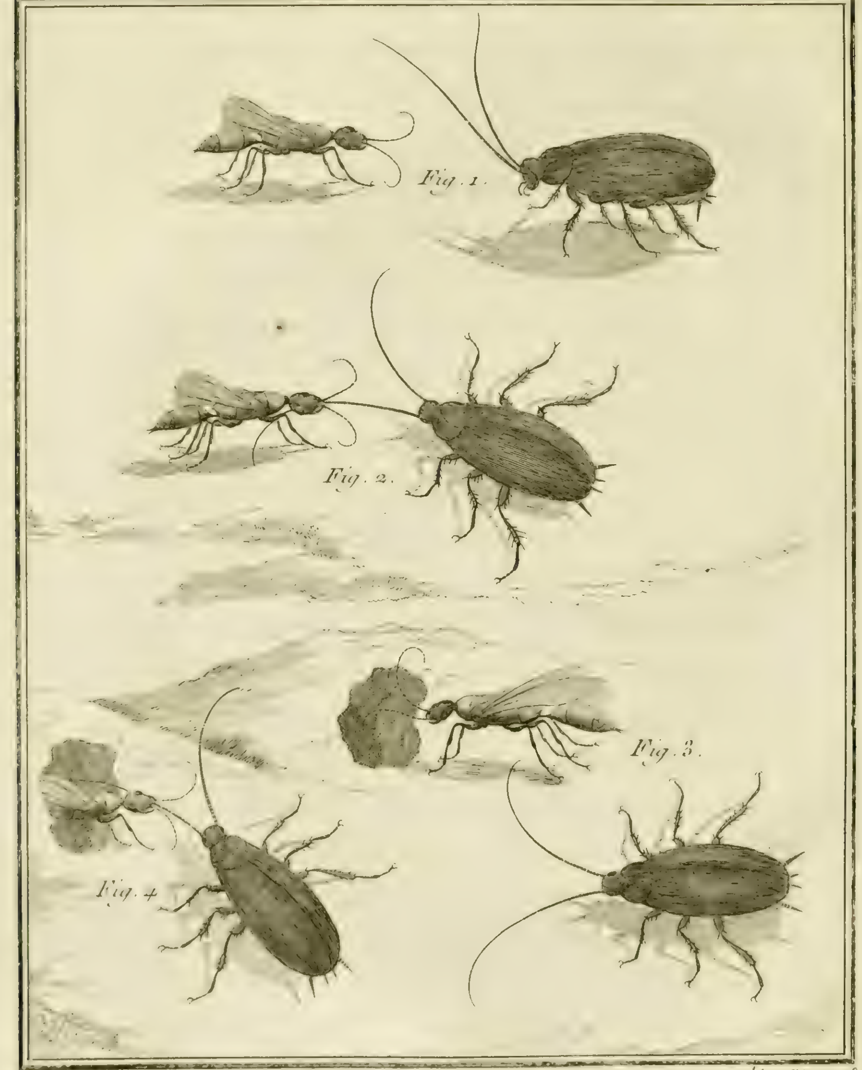
CHAPITRE III.

Deſcription de Cavite & de ſon Port ; Particularités ſur deux Inſectes.

CAVITE, ſitué dans le fond de la Baie, au ſud-oueſt & à trois lieues de Manille, ſur une langue de terre baſſe, que la mer menace de ſubmerger, eſt un endroit iſolé, qui n'eſt connu & ne mérite de l'être que parce que ſon Port eſt la retraite des gallions & des vaiſſeaux qui commercent avec les Manillois. Ce Port, qui fait tout l'avantage de Cavite, n'eſt point à l'abri des vents de nord & nord-nord-oueſt ; il eſt infecté d'une eſpece de vers qui s'attachent aux vaiſſeaux, & les mettent en peu de temps hors d'état de tenir la mer ; enfin, pour derniere incommodité, on eſt obligé d'aller faire de l'eau fort loin, & d'expédier, pour en ramaſſer, des bateaux plats du pays, qui entrent fort avant dans la riviere.

Les trois quarts de la Ville, peu conſidérable par elle-même, ſont occupés par des Couvents. On en appelle les dehors le Fauxbourg Saint-Roch. C'eſt un amas de quelques maiſons couvertes de feuilles de bananiers. Cependant on voit dans ce Fauxbourg les reſtes d'une Egliſe qui paroît avoir été aſſez belle.

Les Maures, qui ſe réunirent aux Anglois en 1762, la détruiſirent; & ce lieu ſaint, autrefois reſpecté, eſt devenu le repaire d'animaux de toute eſpece. Parmi ceux que j'y obſervai, deux inſectes attirerent ſur-tout mon attention. Ces deux inſectes, connus dans nos Colonies ſous le nom de Kakkerlac & de Mouche bleue, communs dans tous les pays que j'ai parcourus, mais plus nombreux dans l'endroit où mon voyage & ma narration m'ont conduit en ce moment, que par-tout ailleurs, ſont l'un du genre des blattes, & l'autre de celui des ichneumons, ſuivant les ſyſtêmes de MM. Linné & Geoffroy. Le premier eſt infiniment plus gros que le ſecond, dont il ſemble qu'il devroit n'avoir rien à



P. Sonnerat del. thérese Martinet Sc.

Fig. 1. La Mouche bleue cherchant à saisir le Cankerlat par les Antennes. Fig. 2. La Mouche le tirant à elle. Fig. 3. La Mouche quittant le Cankerlat pour aller chercher un trou pour le loger. Fig. 4. La Mouche tirant à elle le Cankerlat pour le faire entrer dans le trou.

craindre. Le dernier eſt plus actif, plus hardi, mieux armé; ſon courage, ſa vivacité, les armes ſur-tout que la nature lui a données, le font triompher d'un ennemi lent, ſans défenſe, que ſa maſſe gêne peut-être, plutôt qu'elle ne lui ſert.

Le Kakkerlac a quatorze lignes de long, ſix de large, ſix pattes très-longues, hériſſées de pointes ou d'épines dans toute leur longueur, excepté la cuiſſe, qui eſt liſſe. Il a quatre aîles, qu'il porte croiſées ſur le dos dans le temps du repos. Les deux Pl. XII. ſupérieures ont, ſur-tout vers le haut, une conſiſtance aſſez forte, & reſſemblent à du parchemin. Le corſelet eſt liſſe, un peu concave; il déborde la tête des deux côtés, & la cache; elle eſt ſituée en deſſous, recourbée, armée de quatre antennules ou barbillons, & de deux mâchoires qui ſont très-fortes. Les antennes naiſſent de chaque côté de la tête en deſſous; elles ſe dirigent en avant tout droit, en s'écartant un peu, & forment deux rayons divergents; elles ſont filiformes ou ſemblables à un fil, ont à leur baſe la groſſeur d'un crin, & vont

toujours en diminuant vers la pointe ; elles ont le double de la longueur du corps. Le ventre eſt armé de deux longs filets, un de chaque côté. Tout l'animal eſt d'un brun lavé. Tel eſt l'inſecte le plus commun dans les pays chauds, où il ſe répand, où il pénetre par-tout, & attaque toute ſorte de ſubſtance : auſſi incommode par l'odeur inſupportable qu'il répand, que par le dégât qu'il fait.

La nature, pour s'oppoſer à ſa trop grande fécondité, lui a donné pour ennemi un autre inſecte, qu'elle a peint de riches couleurs, qu'elle a muni d'une arme redoutable, qu'elle a rendu actif, & qui ſe multiplie en détruiſant le Kakkerlac. Cet inſecte eſt notre Mouche bleue ; elle a ſept lignes de long, une & demie de large, quatre aîles tranſparentes à réſeau. Les antennes ſont noires, vertes à leur baſe ; elles ont près de ſix lignes de long. La tête eſt d'un bleu brillant, relevé d'une teinte de verd, armée de deux mâchoires ſaillantes, très-fortes. Les yeux ſont noirs, & fort gros. Le corſelet tient à la tête par un étranglement bien marqué ; il a trois lignes

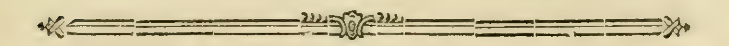
de long ; il eſt liſſe & applati en deſſous, ſillonné légerement, & anguleux en-deſſus : il eſt du même bleu que la tête. Le ventre tient au corſelet par un filet ; il eſt composé de trois anneaux, deux fort petits, & un gros au milieu ; ſa couleur eſt auſſi la même que celle de la tête. Les femelles ont à l'anus un aiguillon ou tariere, qui ſert à dépoſer leurs œufs. Les pattes ſont fort longues, d'un bleu verd ; les cuiſſes ſont brunes, & renflées dans leur milieu.

Auſſi-tôt qu'une Mouche bleue, preſſée du beſoin de dépoſer ſes œufs, apperçoit un Kakkerlac, elle vole autour de lui, comme l'oiſeau qui plane au-deſſus de ſa proie ; bientôt elle fond deſſus, ſaiſit le Kakkerlac par une antenne, & lui perce le ventre de mille coups d'aiguillon. Le ſtupide animal ne ſait ni fuir ni ſe défendre ; peut-être ſon ennemi lui en a-t-il ôté les moyens, en le perçant de ſes coups ; il le ſuit tandis qu'il marche à reculons, obligé de céder à la force qui l'entraîne par une partie auſſi ſenſible que l'antenne. Cependant la Mouche, qui ſait apparemment que ſes coups ont ſuffiſamment

affoibli ſa victime, qu'elle eſt hors d'état de fuir, la quitte pour quelques inſtans ; elle les emploie à parcourir en volant tous les lieux circonvoiſins ; elle les obſerve, & auſſi-tôt qu'elle a découvert un trou qui convient à ſes deſſeins, elle revole à ſa proie, la ſaiſit de nouveau par une antenne, la hâte à coups d'aiguillon, l'entraîne, & la fait entrer dans le trou qu'elle préfere, acheve d'ôter à ſon ennemi les forces & la vie, dépoſe ſes œufs dans ſon ſein, ſort du trou, vole ramaſſer de la terre, qu'elle fait détremper, la travaille avec ſes mâchoires, l'emporte, en bouche & en ferme entiérement le trou où elle a laiſſé le Kakkerlac, à qui ce trou ſert de tombeau, & en même temps de berceau aux vers qui naiſſent des œufs dépoſés dans ſes viſceres ; les vers ſe nourriſſent de la ſubſtance du Kakkerlac, & deviennent des mouches ſemblables à leur mere.



CHAPITRE



CHAPITRE IV.

Séjour à Manille ; Mœurs des Manillois ; Description des Gallions ; Maniere dont on les équipe pour le voyage d'Acapulco ; Production de l'Isle de Luçon.

MANILLE, Capitale de tous les Etablissemens que les Espagnols ont dans les Philippines, est une assez grande Ville. Elle est bien bâtie; les maisons y sont belles; il y a de superbes Eglises. La Ville est fortifiée; elle est située dans la position la plus avantageuse, sur le bord d'une riviere considérable qui lave ses murs, & dont les bras divisés traversent en tous sens l'Isle de Luçon. Le terrein qui l'environne est un des plus fertiles, & propre à toute sorte de culture. Mais un tel trésor est inutile entre des mains qui n'en font point d'usage. Les habitans n'ont profité ni de la position de la Ville, ni de la

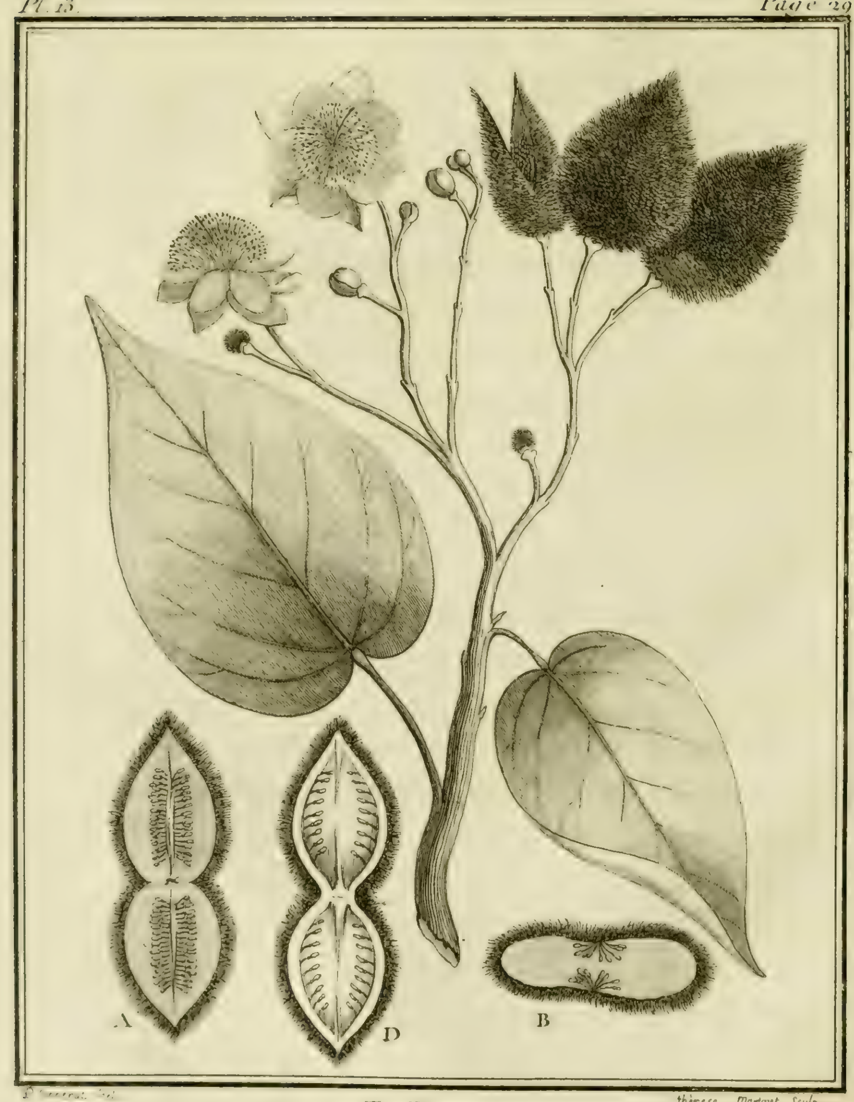
fertilité des terres qui l'environnent. L'entrée de la riviere eſt fermée par une barre, qui devient dangereuſe auſſi-tôt que la mer eſt agitée. On avoit conçu l'idée d'un travail facile, qui auroit changé cette barre en un baſſin commode, calme & aſſuré. On a mis la main à l'ouvrage, & fatigué de l'avoir commencé, on l'a abandonné. En vain la terre offre-t-elle ſes richeſſes ; on n'ouvre point ſon ſein ; on la laiſſe s'épuiſer ſans culture, & porter d'elle-même des moiſſons qu'on ne récolte pas. La loi elle-même, qui devroit lui prêter ſon appui, & ordonner de la ſeconder, s'oppoſe à Manille au bien qu'elle s'efforce de faire aux hommes. L'exportation y eſt défendue : les tréſors d'une terre trop fertile pour le petit nombre d'habitans qu'elle nourrit, périſſent ſur le ſol qui les a produits. Mais s'il arrive une année où les variations de l'athmoſphere, où les ouragans, les pluies ou la ſéchereſſe rendent inutile la fécondité de la terre, la famine la plus affreuſe déſole un pays qui n'en devroit jamais reſſentir les atteintes. On n'y cultive, on n'y récolte que pour le beſoin, que

pour une année, & la plus horrible misere y devient quelquefois la suite d'une sécurité toujours dangereuse. L'habitant, sans émulation, sans motif pour en avoir, & pourtant pressé de ce desir que l'homme ne cesse jamais d'éprouver, de celui de s'enrichir, tourne toutes ses vues & ses espérances du côté d'un gallion, qui part tous les ans pour Acapulco.

Ce vaisseau vaste, lourd dans sa marche, qui jamais ne fait d'autre route que celle à laquelle il est destiné, percé pour trente-six canons, sans troupe, mal pourvu de munitions pour la nourriture de l'équipage, part chargé de marchandises pour la valeur de quatre millions de piastres; exposé aux dangers d'une longue route, sans défense s'il est attaqué, souvent surpris en mer par des ennemis, parce qu'il part sans que ceux qui l'expédient soient informés si leur Nation n'a point la guerre en Europe; il est si mal pourvu des choses nécessaires, qu'il allonge son chemin pour passer dans des parages où il tombe de la pluie, que l'équipage reçoit sur des pavillons étendus, & dont il remplit ses jarres.

Ce bâtiment court ſouvent les plus grands riſques, éprouvant toutes les ſuites de la négligence avec laquelle on l'a pourvu, manque ſon voyage, eſt enlevé ou périt en chemin. A ſon départ, on ſent ſi bien les riſques auxquels il eſt expoſé, & auxquels cependant on ne cherche pas à remédier, qu'on fait des prieres publiques pour qu'il arrive ſans accident; s'il revient, la nouvelle de ſon retour répand l'allégreſſe dans toute l'Iſle; mais s'il tarde, la crainte, la conſternation s'emparent de tous les eſprits, & la nouvelle de ſa perte eſt la nouvelle d'une calamité publique, qui répand dans tous les cœurs l'abattement & la déſolation.

Le retour du gallion vaut tous les ans à Manille trois millions de piaſtres, qui ſont auſſi-tôt dépenſées en marchandiſes qu'on achete d'un vaiſſeau Anglois, portant pavillon Arménien. Ce trafic eſt une perte réelle pour les habitans. Ils achetent d'un côté les marchandiſes très-cher, & d'un autre côté ils ſe dépouillent du ſeul argent qui entre dans leur Iſle. La force de l'habitude, la commodité de tro-



thérese Martinet Sculp

Le Rocou.

A. le Fruit tel qu'il se fend naturellement. B. Coupe horizontale du Fruit.
D. le Fruit coupé perpendiculairement dans le sens contraire où il se fend naturellement.

quer pour de l'or au lieu de marchandiſes, dont le trafic eſt néceſſairement accompagné de quelque travail, leur fait préférer le commerce en argent avec les bâtimens Anglois, à celui qu'ils pourroient faire avec les vaiſſeaux de l'Iſle de France, qui prendroient en échange les productions de leur pays, des cordages, de la braye, du goudron, des toiles, du ſucre, de l'huile de bois, des joncs, du rottin, de l'indigo, du rocou, &c. ce qui deviendroit pour les deux Nations un commerce également avantageux.

Le rocou, nommé par les Manillois *atchioté*, eſt un arbriſſeau qui porte des feuilles alternes en cœur allongé. Les fleurs viennent en bouquets aux extrémités des branches; leur calice eſt à cinq diviſions; il y a cinq petales blancs attachés, de même qu'un grand nombre d'étamines, ſous le piſtil; il eſt ſurmonté d'un ſtyle terminé par un ſtigmate, & devient en mûriſſant une capſule hériſſée de pointes molles, large & arrondie à la baſe, rétrécie & aigue à ſon ſommet; elle eſt d'un rouge brun, & s'ouvre dans la longueur en deux valves, garnies chacune à leur Pl. XIII.

intérieur d'un placenta longitudinal, couvert de graines; ces graines ſont enduites d'une matiere rouge, qui donne la teinture de rocou, eſtimée dans les Indes. Les habitans de l'Iſle de Luçon mêlent ces graines avec leurs viandes pour leur donner une belle couleur rouge. L'indigo croît dans tous les pays chauds; on en trouve la deſcription dans la plupart des Voyageurs qui ont parlé des productions de l'Amérique.





CHAPITRE V.

Voyage dans l'intérieur des Terres ; Mœurs des Habitans ; Deſcription de quelques Plantes, que les Indiens emploient dans leurs remedes.

JE profitai du ſéjour que nous devions encore faire à Manille, pour voir les différens Etabliſſemens que les Eſpagnols ont dans l'intérieur des terres. J'étois prévenu que ce voyage eſt difficile; je ſavois qu'une partie des Peuples, courbés ſous le joug Eſpagnol, avoit quelques traits d'une Nation à demi policée; que l'autre, fiere & indépendante, étoit abſolument ſauvage; que la premiere languiſſoit dans l'inactivité, ſans énergie pour embraſſer la vertu, ou commettre des forfaits; que la pareſſe, l'abandon de ſon être, la timidité conſtituoient ſon caractere, & la miſere ſon état habituel; que la ſeconde partie des Peuples indomptée, altiere, ne pouvant ſupporter

de joug, révoltée par la ſeule idée de la gêne & de la contrainte, vivoit aux dépens de la premiere; qu'elle lui enlevoit, lui arrachoit le ſoutien d'une vie miſérable, que celle-ci n'a ni la force, ni l'induſtrie, ni le courage de défendre; que la mauvaiſe foi, l'audace, la barbarie, l'avidité formoient le caractere de cette partie de la Nation; & qu'enfin la terre fertile & malheureuſe que j'allois parcourir, ſans ceſſe le théâtre d'une guerre civile, fourniſſoit à ſes habitans des fruits qu'ils ſe diſputoient & qu'ils s'arrachoient, en les arroſant de larmes & de ſang. J'avois donc des précautions à prendre contre la foibleſſe & l'audace dans un pays où la moitié des Peuples ne ſe défend pas, & où l'autre eſt toujours ſur le point d'attaquer. Je partis de Manille le 25 d'Octobre, accompagné de ſix Indiens & d'un Interprête. J'avois choiſi les hommes qui m'avoient paru les plus déterminés, & ceux ſur leſquels je je croyois pouvoir compter davantage. Nous étions huit; nous marchions à cheval, bien montés, & armés autant que nous pouvions l'être. J'étois à peine

éloigné

éloigné d'une journée de la Capitale, que j'étois déjà enfoncé dans les bois; nulle habitation, nulle marque de culture ne s'y présentoit à ma vue; la nature s'y peignoit dans tout son silence, sa rudesse & son caractere imposant. Quelques Indiens épars, les épaules couvertes d'une peau de chevre sauvage, le reste du corps nu, un arc dans la main, & des fleches sur le dos, en troubloient le silence. Ces hommes ont les yeux hagards, la contenance mal assurée. Leur état habituel est celui d'une crainte continuelle; ils vivent indépendans, & quoiqu'ils ne possedent rien, ils paroissent craindre; peut-être ont-ils conservé l'idée du joug qu'on a voulu leur imposer, & que d'autres ont subi. Ils fuient à l'aspect de l'homme; ils se fuient entr'eux; ils n'ont aucune société; ils errent seuls; ils s'arrêtent où la nuit les surprend; ils couchent dans les creux des arbres; il n'y a point entr'eux même de famille. L'invincible force de la nature seule plie leur caractere intraitable, & contraint les hommes à rechercher les femmes que le hasard leur offre, &

vers qui le befoin les entraîne. Ainfi l'amour n'anime point cette contrée malheureufe, fes charmes y font inconnus, & fes plaifirs un joug impofé par la nature. Eft-ce donc là cet état fi vanté, celui pour lequel l'homme étoit né? O vous qui l'avez dit! croyez-vous que la main fage qui le forma, prit un foin fi particulier de fa conftitution, raffembla dans fon cerveau, arrangea dans fon cœur les refforts qui doivent produire en lui tant de penfées & d'affections différentes, pour qu'il menât la vie des animaux?

Le bois que je traverfois me conduifit à un lac, réfervoir d'une immenfe quantité d'eau; au milieu de ce lac eft une Ifle, qui fert de refuge à des familles d'Indiens; elles y vivent de la pêche, & y confervent leur liberté, en ne fouffrant pas qu'on aborde vers la terre qui leur fert d'afyle. Le lac eft bordé à l'eft-fud-eft par de hautes montagnes; le terrein en eft fertile, il porte fur-tout beaucoup d'arbres à fruit: & c'eft de ces montagnes que font tranfportés ceux qu'on confomme à Manille. Un Peuple doux

habite ces montagnes ; il s'occupe à faire des nattes, des toiles , & différens ouvrages avec l'abacca , espece de bananier qui ne porte point de fruit , & dont les filamens sont très-forts. Ce Peuple a des loix , il sévit contre les crimes ; le plus grand à ses yeux est l'adultere , c'est le seul qu'il punisse de mort.

Quelle différence entre des hommes qui habitent à si peu de distance les uns des autres !

De l'autre côté des montagnes qui bordent le lac à l'est-sud-est , s'étendent des plaines immenses ; des rivieres larges & profondes les traversent , & répandent au loin la fécondité. Ce pays pourroit être la patrie d'une Nation nombreuse , & de Peuples qui vivroient heureux , en le cultivant. Cependant on n'y voit que quelques Villages, bâtis de loin en loin , tristes demeures qu'habitent des hommes sans mœurs , sans vertus , sans équité ; qui, tous pervers , se craignent réciproquement ; & au défaut des loix, dont ils ne connoissent pas la protection, ne comptent pour leur sûreté que sur leur force & l'usage de leurs

armes. Ils ne les quittent jamais ; ils les tiennent prêtes en s'abordant les uns les autres ; & le commerce qu'ils ont entr'eux reſſemble moins à un acte de ſociété, qu'à un état de guerre continuelle. Les droits même du ſang n'y raſſurent pas les eſprits ; les parens, les freres, la femme & le mari, y vivent dans une méfiance, & par conſéquent dans une haine réciproque : le pere craint ſes fils, dont il eſt redouté. Cependant, & c'eſt ce qui a droit de ſurprendre, les arts ont pénétré chez cette Nation barbare, ſans adoucir ſes mœurs féroces. J'arrivai le 20 Novembre à Calamba, un des plus grands Villages qu'habite la Nation ſauvage dont je décris les mœurs. Le jour de mon arrivée étoit chez ce Peuple un jour d'une fête renommée : on la célébra en donnant divers ſpectacles. De ce nombre fut une tragédie, dont l'action, digne du Peuple qui la repréſentoit, fut continuée & dura pendant trois jours ; la partie des décorations, la déclamation & le jeu des acteurs étoient au-deſſus de ce que j'aurois attendu de ce Peuple groſſier. Des combats de coqs

ſuccéderent à la tragédie. Les femmes n'y aſſiſterent point ; elles étoient dans un lieu ſéparé, & y paſſoient leur temps au jeu des cocos. Les hommes qui aſſiſtoient à ces combats, prenoient parti pour un des tenans ; les paris furent ouverts, & il ſe perdit d'aſſez fortes ſommes. Un incident penſa troubler les fêtes, & changer les jeux en combats. Un des parieurs, qui avoit beaucoup perdu, enleva adroitement à ſon voiſin la bourſe où ſon argent étoit ſerré. Celui-ci s'apperçut du vol, traîna le raviſſeur aux pieds de l'Alcade ou Chef de la Bourgade. C'étoit parmi une Nation ſauvage & de mauvaiſe foi, un homme qui ne manquoit pas de lumieres, & qui aimoit la juſtice. Il ordonna que le coupable fût conduit en priſon. La nouvelle s'en répand, & un acte de juſtice ſouleve auſſi-tôt tous les eſprits. Le Peuple murmure, il s'agite, il menace, & l'Alcade, qui voit l'orage prêt à éclater, eſt obligé, pour le prévenir, de révoquer ſon ordre ; tout ce qu'il put obtenir, fut que le raviſſeur reſtituât ſon vol, & que les deux parties s'accommodaſſent à cette condition. Ce mé-

lange de groſſiéreté & de délicateſſe dans une Nation, qui eſt à la fois barbare & ſenſible aux charmes des beaux arts, ſeroit-il l'effet en même temps heureux & funeſte du climat ? Sa chaleur & ſa fécondité extrême concourroient-elles, en favoriſant la pareſſe, à développer les talens & à émouvoir les paſſions?

Je trouvai, à deux lieues de Calamba, dans un Village beaucoup moins étendu, un ruiſſeau dont l'eau étoit chaude ou bouillante, puiſque la liqueur du thermometre de M. de Réaumur monta à 69 degrés, quoique ce thermometre n'ait été plongé qu'à une lieue de la ſource; j'imaginois, en voyant un pareil degré de chaleur, que toute production de la nature devoit être éteinte ſur les bords du ruiſſeau, & je fus très-ſurpris de voir trois arbriſſeaux très-vigoureux, dont les racines trempoient dans cette eau bouillante, & dont les branches étoient environnées de ſa vapeur; elle étoit ſi conſidérable, que les hirondelles qui oſoient traverſer le ruiſſeau à la hauteur de ſept à huit pieds, y tomboient ſans mouvement. L'un de

ces trois arbrisseaux étoit un *agnus castus* , & les deux autres des *aspalatus*. Pendant mon séjour dans ce Village , je ne bus d'autre eau que celle de ce ruisseau, que je faisois refroidir. Son goût me parut terreux & ferrugineux. Le Gouverneur Espagnol a cru appercevoir de grandes propriétés dans cette eau ; il a en conséquence fait construire différens bains, dont le degré de chaleur est proportionné à l'éloignement du ruisseau. Ma surprise redoubla, lorsque je visitai le premier bain. Des êtres vivans, des poissons, nageoient dans cette eau, dont la chaleur étoit si active , que je ne pus y plonger la main. Je fis tout ce qu'il me fut possible pour me procurer quelques - uns de ces poissons ; mais leur agilité & la mal-adresse des Sauvages de ce canton, ne me permirent pas d'en prendre un seul , pour déterminer l'espece. Je les examinai nageans, mais la vapeur de l'eau ne me permit pas de les distinguer assez bien pour les rapprocher de quelques genres. Je les reconnus cependant pour des poissons à écailles brunes ; la longueur des plus grands étoit de quatre pouces. On sera sans

doute étonné de ce récit, qui, au premier coup d'œil, peut paroître incroyable; mais, si on y réfléchit, en sera-t-on plus étonné, que de voir un homme qui éprouve 20 & 25 degrés de froid en Russie, soutenir 60 degrés de chaleur sous les tropiques, & 70 sous la ligne équinoxiale? Pourquoi donc un animal, dont le degré de température est pour lui de 30 degrés, ne pourroit-il pas s'accoutumer à celui de 50? Ce fait, quoique singulier, n'a rien d'extraordinaire. Je serois cependant embarrassé si on me demandoit comment ces poissons sont parvenus dans ces bains; je l'ignore. Les Indiens, ennuyés de me voir plusieurs jours dans leur Village, fuirent dans leurs bois; & d'ailleurs, comme leur idiôme m'étoit inconnu, il ne me fut pas possible de tirer d'eux aucun éclaircissement. Le ruisseau, il est vrai, est sur le bord de la Laguna; mais si les poissons du lac étoient remontés par le ruisseau, & de-là avoient passé par les conduits qui vont aux bains, comment ces poissons auroient-ils pu ne pas reculer, dès qu'ils auroient senti une chaleur trop forte, à laquelle ils n'étoient

point

point accoutumés ? Comment ces arbriſſeaux, dans cet élément brûlant, ont-ils pu y germer, y végéter, y fleurir, & y donner du fruit ? Ce phénomene mérite la plus grande attention. On a raiſon, dans le ſiecle où nous ſommes, de ne pas accorder une trop facile croyance à des faits qui ne ſe paſſent pas ſous nos yeux ; & comme je me ſouviens du proverbe qui a lieu pour les faits rapportés par les Voyageurs, j'ai voulu donner à celui-ci la plus grande authenticité ; & la lettre que m'écrivit M. Provoſt, Commiſſaire de la Marine, qui a parcouru avec moi l'intérieur de l'Iſle de Luçon, confirme ce que j'ai avancé (*).

(*) Vous avez eu raiſon, Monſieur, de faire part à l'illuſtre M. de Buffon des obſervations que vous avez raſſemblées dans le voyage que nous avons fait enſemble. Vous deſirez que je confirme par écrit celle qui nous a ſi fort ſurpris dans le Village de Bally, ſitué ſur le bord de la Laguna de Manille, à los Bagnos. Je ſuis fâché de n'avoir point ici la note de nos obſervations faites avec le thermometre de M. de Réaumur ; mais je me rappelle très-bien que l'eau du petit

Il existe encore dans l'intérieur des terres d'autres Nations chez lesquelles je n'ai point pénétré. En vain les Espagnols ont-ils tenté de les soumettre ; en vain ont-ils employé la force, la rigueur & les supplices, pour les subjuguer & les convertir à la Religion ; ces Peuples révoltés se sont soustraits au joug, en s'éloignant. Ils ont emporté dans le séjour qu'ils ont choisi, le souvenir des maux qu'on leur a faits, & de ceux dont ils étoient menacés. Ils nour-

ruisseau qui passe dans le Village pour se jeter dans le lac, fit monter le mercure à 66 ou 67 degrés, quoiqu'il n'eût été plongé qu'à une lieue de la source ; les bords de ce ruisseau sont garnis d'un gazon toujours verd. Vous n'aurez certainement pas oublié cet *agnus castus*, que nous avons vu en fleur, dont les racines étoient mouillées de l'eau du ruisseau, & la tige continuellement enveloppée de la fumée qui en sortoit. Le Pere Franciscain, Curé de la Paroisse de ce Village, m'a assuré avoir vu des poissons dans ce même ruisseau ; quant à moi, je ne puis le certifier ; mais j'en ai vus dans l'un des bains, dont la chaleur faisoit monter le mercure à 48 & 50 degrés. Voilà ce que vous pouvez certifier avec assurance ; c'est un fait connu de tout le monde à Manille. Je vous embrasse, & suis de tout mon cœur votre serviteur & votre ami. *Signé* PROVOST.

riſſent au fond de leur aſyle, & jurent une haine implacable à des hommes qu'ils regardent comme les oppreſſeurs de la terre où ils étoient nés ; ils y méditent, & ils y préparent des moyens de ſe venger. Ils en ſortent ſur des bateaux mal conſtruits ; mais fortifiés par leur courage, animés par la haine, ils oſent approcher juſqu'aux portes de la Capitale. Leur courſe eſt une ſuite de pillages, de meurtres, de ravages & d'enlevemens. Leurs fiers ennemis, étonnés de la hardieſſe de leurs entrepriſes, de leur promptitude, de l'excès de leur animoſité, eſſaient envain de les repouſſer. L'intelligence européenne eſt vaincue par la haine des barbares. Pendant le ſéjour que nous fîmes à Manille, les Eſpagnols tenterent une expédition contre la Nation, qui eſt leur plus redoutable ennemi : deux ſenaux, quatre galeres, deux champans & deux grands canots, tous armés en guerre, en partirent pour ſe rendre au Port de Mirabelle, ſitué à l'entrée de la Baie, que les Maures ou Sauvages, dont je viens de parler, pilloient depuis trois jours. A la vue des

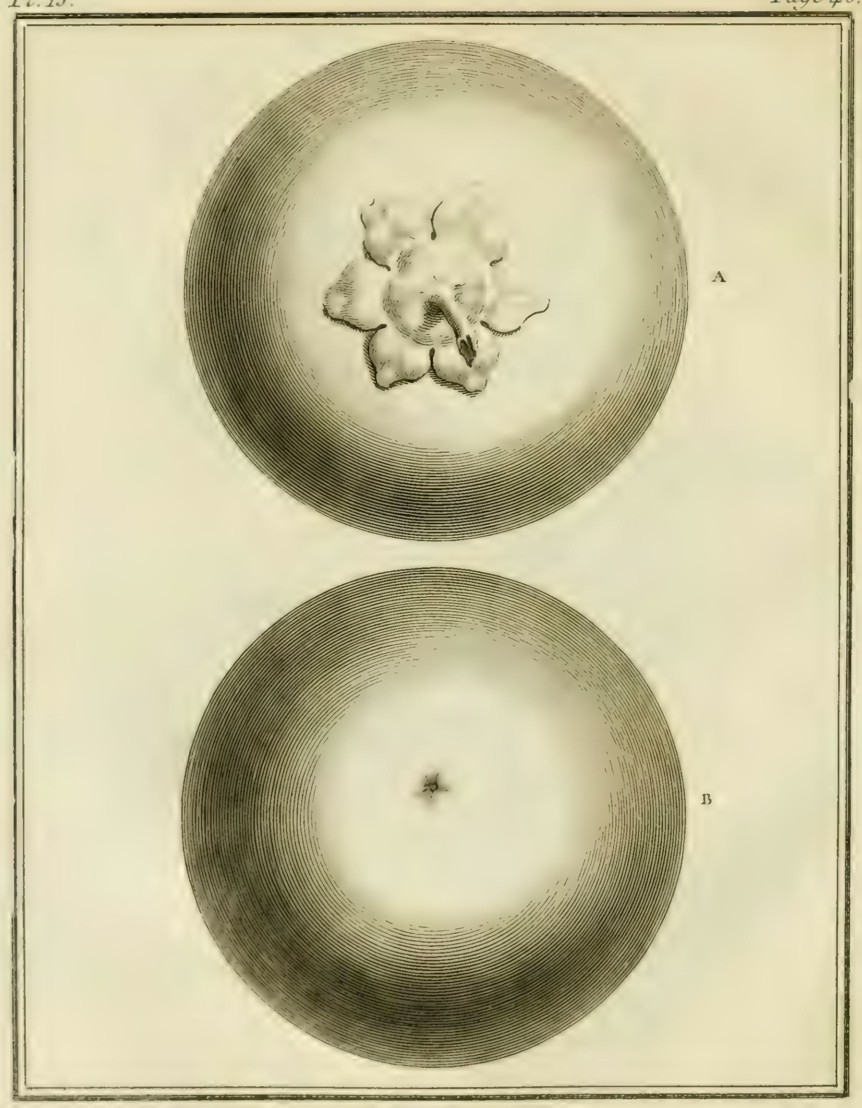
Eſpagnols, les Maures s'avancent à leur rencontre, leur livrent le combat; & ſoutenus par leur fureur & le feu de leur artillerie, dont ils ſe ſervent toujours avec avantage, ils obligent les Eſpagnols à regagner le Port dont ils étoient ſortis.

En ſortant du Village que traverſe le ruiſſeau d'eau chaude, dont j'ai parlé plus haut, je dirigeai ma route à l'eſt. Au bout de trois heures de marche, je me trouvai dans une plaine immenſe. Un Village de peu d'étendue étoit la ſeule habitation que j'y vis. Un ruiſſeau d'une eau claire, légere & très-bonne à boire, deſcendoit du ſommet d'une montagne voiſine, traverſoit le Village, ſe répandoit dans la plaine, & en augmentoit la fertilité. De vaſtes prairies étoient émaillées de fleurs, dont les couleurs variées & le parfum charmoient également la vue & l'odorat. L'imagination peindroit difficilement ce ſéjour délicieux; les habitans me témoignerent de l'amitié, & me firent beaucoup de careſſes. La ſimplicité de leurs mœurs m'attacha à eux; je m'arrêtai quelque temps dans ce lieu



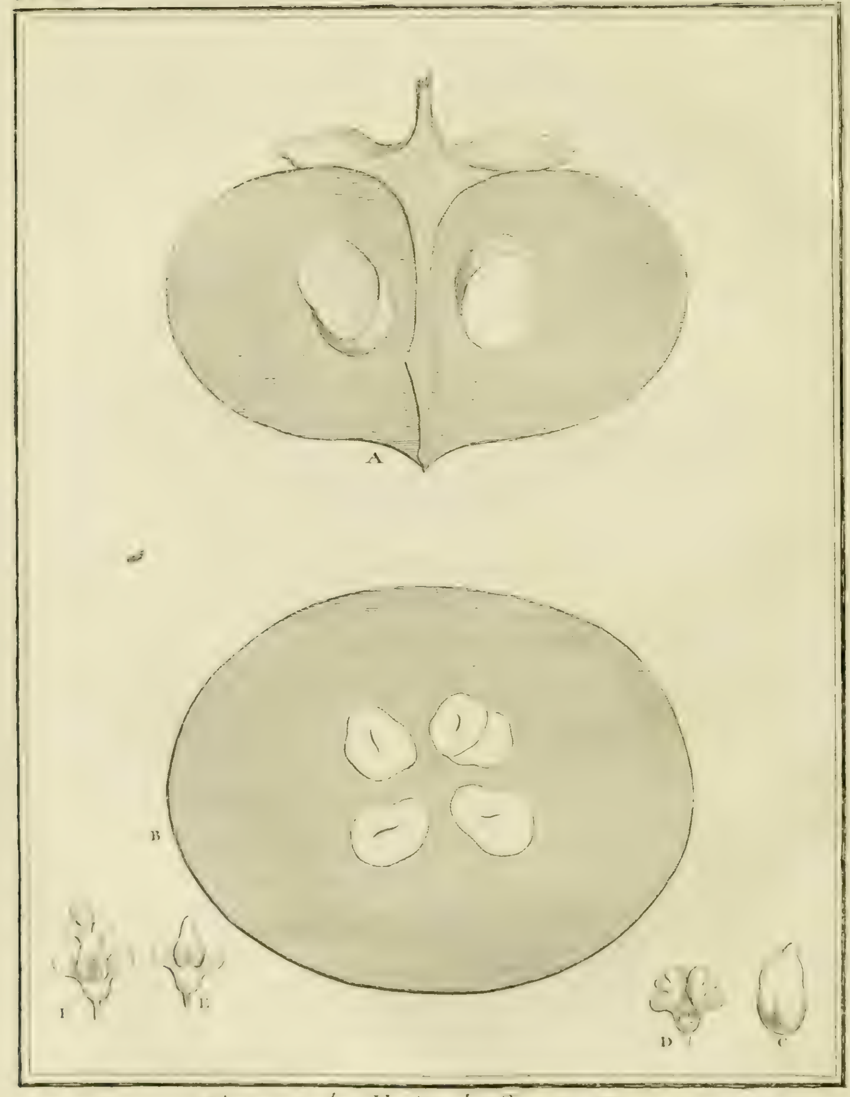
La Sapotte negro.





Fruits de la Sapotte negro.

A. Le Fruit vu par dessous, B. Le Fruit vu par devant.



Coupes des Fruits de Sapotte Negro.

A. Coupe perpendiculaire du Fruit. B. Coupe horizontale du Fruit. C. l'Amande, D Developement de la Fleur E. Coupe perpendiculaire de la Fleur avant d'etre, epanouie. F. Coupe perpendiculaire de la Fleur.

de délices. J'y considérai les productions de cette terre fertile ; j'y ramassai quelques plantes. Il n'en fallut pas davantage pour que les habitans me crussent Médecin. Aussi-tôt, attachés à la vie comme le sont tous les hommes, & crédules comme on l'est par-tout sur les moyens de la conserver, ils me présentent des malades, & me demandent des remedes. Je leur en ordonnai peu ; mais je voulus connoître ceux qu'ils ont coutume d'employer. Le nombre n'en est pas grand ; leur Pharmacie consiste dans des graines de jambouk medica (*), de l'huile tirée du même fruit, & du sapotte-negro. Ils broient les graines & le fruit du sapotte, les mêlent avec l'huile, en forment une sorte de liniment, dont ils frottent les plaies ou la partie qui est le siege de la douleur.

Le *sapotte negro* est un arbre qui s'éleve peu ; ses Pl. XIV, XV, XVI.

(*) La jambouk medica est le tacamaka de l'Isle de France ; il est commun à Madagascar. Les Madecalles l'appellent le foura, & l'emploient aussi dans la plupart de leurs remedes.

feuilles ſont alternes & en forme ovale allongée; elles laiſſent échapper de leur aiſſelle des fleurs ſolitaires, dont le calice eſt épais, charnu, & à cinq diviſions ; la corolle, auſſi charnue, & de couleur blanche, paroît être d'une ſeule piece, découpée par le haut en cinq lobes aigus. J'ai compté dans la fleur quatorze étamines, au milieu deſquelles eſt placé le piſtil, qui devient un fruit très-gros, preſque ſphérique, couvert d'une peau liſſe & verte, accompagné à ſa baſe des diviſions du calice qui ſubſiſtent; la ſubſtance en eſt pâteuſe, noire, ſemblable, pour le goût & la couleur, à la thériaque. Ce fruit eſt à quatre loges remplies chacune d'une amande ferme & peu huileuſe. Les Indiens le mangent avec délices.

Quelques-uns emploient préférablement dans leurs remedes du lait pur de la *pandacaki*. Les Indiens nomment ainſi deux eſpeces de plantes qu'ils ne diſtinguent que par les dénominations de grande & petite *pandacaki*; elles ne ſe reſſemblent cependant ni par la forme ni par la couleur, & n'ont d'analogue que l'odeur qui eſt

plus forte dans la premiere. Cette eſpece paroît avoir beaucoup dégénéré : je ne la crois pas naturelle à l'Iſle de Luçon. On la connoît au Cap de Bonne-Eſpérance ſous le nom de *caquepire ſauvage*, parce qu'elle a quelque rapport avec le *gardenia florida* des Botaniſtes, appellé dans ce pays *caquepire*. Elle en differe d'ailleurs par ſon odeur agréable, ainſi que par d'autres caracteres, qui en font un genre nouveau.

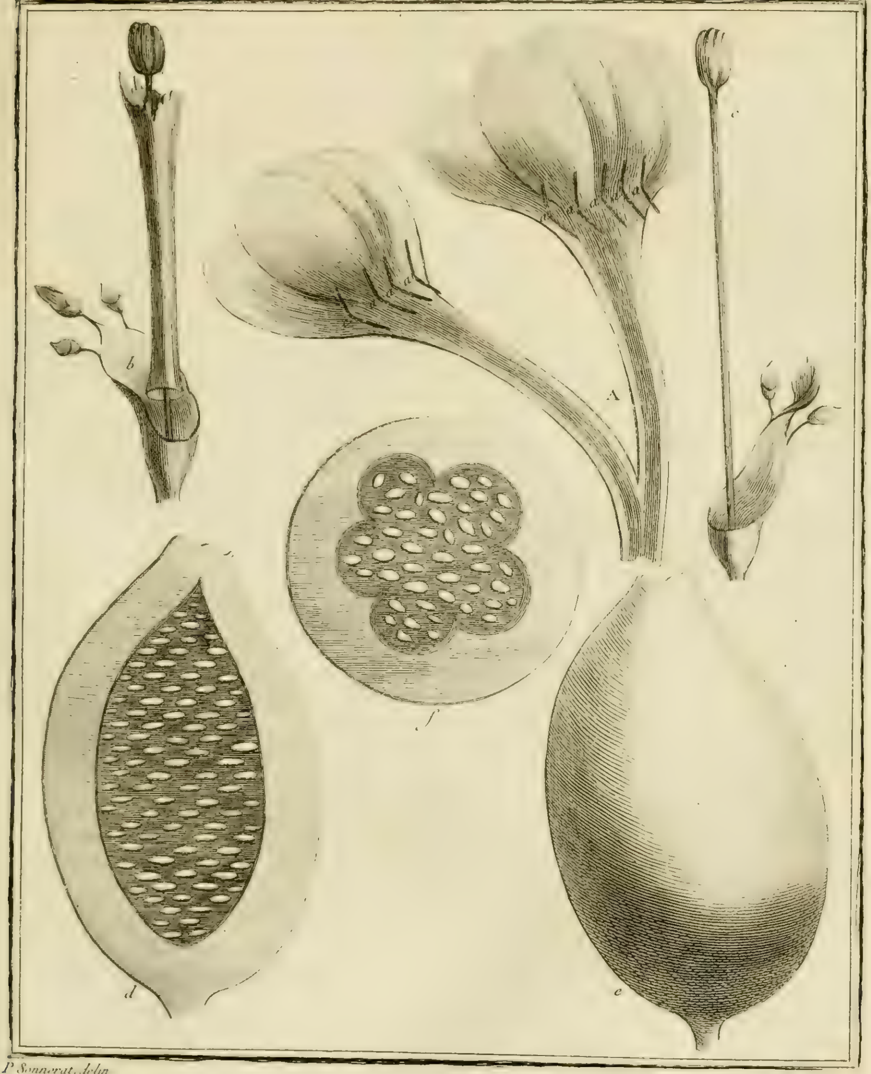
Je l'ai dédiée à M. Bergk, Secrétaire du Conſeil au Cap de Bonne-Eſpérance : je la décrirai ſous le nom de *bergkias*. Pouvois-je mieux témoigner ma reconnoiſſance à ce Magiſtrat obligeant, qu'en lui faiſant hommage d'une des plus belles plantes de ſon pays. Son goût pour l'Hiſtoire naturelle, les ſacrifices qu'il fait tous les jours des plus beaux morceaux de ſon Cabinet en faveur des étrangers connoiſſeurs, & ſon zele pour leur procurer ce que la nature a pris plaiſir à prodiguer dans cette belle partie du globe, méritent les plus grands éloges & le juſte tribut de ma reconnoiſſance.

Pl. XVII & XVIII. La Bergkias, ou grande eſpece de pandacaki, eſt un arbuſte qui ne s'éleve qu'à la hauteur de ſix ou ſept pieds; ſes feuilles ſont oppoſées, l'extrémité de chaque rameau eſt terminée par une ſeule fleur; le calice en eſt allongé, découpé au ſommet en plusieurs petits feuillets; il eſt un peu renflé à la baſe, & accompagné de quelques écailles très-petites, qui paroiſſent former un ſecond calice extérieur. La corolle eſt blanche, d'une ſeule piece, attachée ſur le fruit; ſon tube eſt très-long, cylindrique par le bas, légerement évaſé par le haut, & diviſé en neuf grands lobes arrondis. Les étamines, placées à l'ouverture du tube, ſont de même au nombre de neuf; elles n'ont point de filets; leurs antennes ſont allongées, partagées en deux portions fermes, aigues, & auſſi acérées que la pointe d'une aiguille. Le piſtil, caché dans le fond du calice, eſt ſurmonté d'un long ſtyle, terminé par pluſieurs ſtigmates. Lorſqu'il commence à mûrir, la corolle tombe avec la partie ſupérieure du calice; ſa partie inférieure ſubſiſte, & fait corps avec le fruit, qui eſt ovoide, charnu, garni dans

Planche 17 — *La Bergkias.* — Page 48.



P. Sonnerat del. — Therese Martinet Sculp.



P. Sonnerat, delin. Therese Martinet, Sculp.

A. La Fleur fendue en deux pour laisser voir la position des Etamines. a. les Etamine. b. la Corolle qui est detachée de dessus le fruit. c. le Pistil. d. le Fruit. e. Coupe perpendiculaire du fruit. f. Coupe horisontale du fruit.





La Pandacaqui.

A la Fleur, avant d'etre epanouie fendue en deux ⁄.

B Coupe perpendiculaire de la fleur.

dans ſon intérieur de cinq placenta, auxquels ſont attachées une infinité de ſemences noires, renfermées chacune dans une enveloppe membraneuſe, & parſemées dans une pulpe, qui remplit toute la cavité du fruit.

La petite eſpece de *pandacaki* pourroit ſe rapprocher de l'ordre des apocins; elle s'éleve moins que la précédente, & a les feuilles oppoſées; de leur aiſſelle partent des bouquets de fleurs blanches. Leur calice eſt très-petit, à cinq diviſions; la corolle eſt un tube court, découpé en cinq lobes à ſon ſommet, & renfermant cinq étamines; le piſtil eſt ſurmonté d'un ſeul ſtyle, terminé par deux ou trois ſtigmates. Je n'ai pas vu le fruit. Toute la plante donne, lorſqu'on la bleſſe, un lait, que les Indiens appliquent ſur leurs plaies. Pl. XIX.

Leur art ne va pas plus loin; ſi les remedes connus de tous les habitans, ou plutôt, ſi la nature ne ſurmonte pas le mal après quelque temps, on a recours à un homme qui paſſe dans le Village pour Médecin; il en porte le nom, parce qu'il fait tirer

quelques gouttes de ſang, non pas à notre maniere, en ouvrant une veine du bras ou du pied, mais en faiſant quelques ſcarifications entre les doigts des mains ou des pieds. Ce n'eſt que dans les cas extrêmes & déſeſpérés qu'on a recours à ce remede bizarre. Celui qui eſt en poſſeſſion de le pratiquer dans le Village, me ſuivit dans mon herboriſation ; il me conſulta ſouvent ſur les propriétés des plantes, & me fit demander par mon Interprête ſi quelques-unes de celles que je recueillois pourroient exempter de la ſaignée. J'acquis peu de lumieres ſur la Médecine dans la ſociété de l'Eſculape Indien ; mais il me rendit un autre ſervice, & m'aida dans une chaſſe, où je tuai des oiſeaux très-rares, dont la deſcription terminera cet article. Je ſuivrai dans cette occaſion, & dans toutes celles où je parlerai d'oiſeaux, les principes de M. Briſſon, dont l'Ornithologie paſſe pour la plus complette & la plus étendue qui ait encore été publiée.

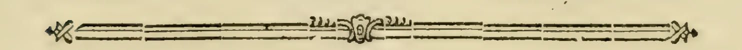






P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

La Tourterelle blanche ensanglantée de l'Isle de Luçon.



CHAPITRE VI.

Description de quelques nouveaux Oiseaux, observés à l'Isle de Luçon.

JE ne décrirai que les oiseaux qui ne l'ont pas encore été, & ceux que leur forme ou leur plumage rendent les plus intéressans. Je commencerai par trois especes de Tourterelles ; j'en nommerai deux les Tourterelles ensanglantées, & la troisieme la Tourterelle cendrée de l'Isle de Luçon.

La Tourterelle blanche ensanglantée est à-peu-près de la grosseur de la Tourterelle blanche, qu'on voit en France dans les volieres & chez les Oiseleurs ; tout son plumage est d'un blanc éclatant : mais elle a sur la poitrine, au bas du col, des plumes rouges, qui forment une large tache, couleur de sang. Il semble que ce bel oiseau ait reçu un coup de poignard, & que son propre sang ait teint Pl. XX.

ſes plumes autour de l'endroit où il a été frappé ; les pieds & le bec ſont rouges ; l'iris eſt d'un violet rougeâtre.

La Tourterelle griſe enſanglantée eſt un peu moins groſſe que la précédente ; le deſſus de la tête
Pl. XXI. eſt d'un gris tirant ſur le blanc ; le derriere du col eſt d'un violet changeant en verdâtre ; le col en devant eſt blanc. On voit ſur la poitrine une tache rouge, couleur de ſang, très-vive dans ſon milieu, & moins foncée ſur ſes bords, qui ſont lavés ; le ventre eſt d'un gris nuancé de rougeâtre ; le dos, les grandes plumes des aîles & l'extrémité de la queue ſont noirs. Il y a ſur chaque aîle trois bandes tranſverſales griſes, qui la coupent dans toute ſa largeur, & deux bandes noires ; la queue eſt griſâtre à ſon origine ; le bec eſt noir ; les pieds ſont d'un violet rougeâtre, & l'iris eſt couleur de rouille.

La Tourterelle cendrée eſt auſſi groſſe que la précédente ; la tête & le col ſont d'un gris cendré clair ; cinq ou ſix plumes de chaque côté du col ſont terminées par une bande noire ; la poitrine & le ventre ſont



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

La Tourterelle grise ensanglantée de l'Isle de Luçon.



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

La Tourterelle cendrée de l'Isle de Luçon.

d'un gris vineux; les grandes plumes de l'aîle ſont noires; les petites ſont auſſi de cette même couleur, mais terminées par une teinte d'un jaune brunâtre; les plumes du deſſus de la queue ſont noires, & celles de deſſous blanches; le bec & l'iris ſont d'un rouge de carmin, & les pieds d'un rouge vineux. Pl. XXII.

Après avoir parlé des trois Tourterelles, je décrirai deux eſpeces de Cailles. Je nommerai la premiere la Caille à trois doigts, & la ſeconde la petite Caille de l'Iſle de Luçon. On m'objectera peut-être que la premiere n'ayant que trois doigts en avant, & point de doigts dirigés en arriere, n'eſt pas une Caille. Mais cette différence doit-elle faire placer dans une claſſe ſéparée un oiſeau qui a d'ailleurs la forme, l'extérieur, tout l'enſemble qui caractériſe les Cailles. Les caracteres ne ſont au fond que des marques, que des ſignes de convention; ils ſont purement d'inſtitution humaine; & ce ſeroit mal juger de la nature, que de croire qu'elle ſe ſoit renfermée dans leur cercle étroit.

Pl. XXIII. La Caille à trois doigts eſt d'un tiers à-peu-près moins groſſe que la Caille d'Europe.

La tête & le haut du col en arriere & de la gorge en devant, ſont couverts de plumes noires & de plumes blanches, les plumes noires ſont cependant en plus grand nombre ; le bas de la gorge & la poitrine ſont mordorés ; le ventre eſt d'un jaune clair & lavé ; le dos eſt gris, tirant ſur le noir ; c'eſt à-peu-près la couleur du poil des rats communs ; les grandes plumes des aîles ſont griſâtres ; mais les petites ſont terminées par une tache jaune, au milieu de laquelle eſt un point noir, rond, à demi entouré par un demi-cercle mordoré ; les pieds & le bec ſont griſâtres.

Pl. XXIV. La petite Caille de l'Iſle de Luçon n'a pas quatre pouces de l'extrémité du bec à celle de la queue ; ſa taille eſt moindre que celle d'un moineau-franc, & ſa forme eſt beaucoup plus raccourcie ; le deſſus, le derriere de la tête ſont noirs ; les côtés ſont roux, tachetés de noir ; le dos & les aîles ſont noirs, avec quelques lignes oblongues, griſâtres ſur les aîles ;



P. Sonnerat, Pinx. C. Baquoy, Sculp.

Caille de l'Isle de Luçon.





P. Sonnerat pinx. C. Baquoy Sculp

La petite Caille de l'Isle de Luçon.





P. Sonnerat. Pinx. C. Baquoy. Sculp.

La Pigrieche Dominiquaine des Philippines.

la gorge eſt blanchâtre, les côtés ſont teints de roux ; la poitrine eſt griſâtre, tachetée de noir tranſverſalement ; le ventre eſt d'un jaunâtre ſale, ſemé de bandes noires tranſverſales; les pieds & le bec ſont noirâtres.

Je ne parlerai que d'une eſpece de Piegrieſche, qui même n'eſt pas fort remarquable par ſon plumage, mais qui mérite d'être obſervée par rapport à ſes mœurs; elle eſt décrite dans l'Hiſtoire des Oiſeaux de M. de Buffon ſous le nom de Piegrieſche des Philippines. Je la nommerai la Pigrieſche Dominiquaine des Philippines. Elle eſt un peu plus groſſe qu'un moineau-franc, & beaucoup plus allongée ; la tête, le col, la poitrine, le dos, les aîles, la queue ſont noirs ; le ventre & le deſſus du croupion ſont blancs, le deſſous des aîles eſt gris ; elles ſont très-longues, & débordent la queue d'un pouce au moins; le bec eſt griſâtre, conique & très-fort, un peu courbé à ſon extrémité ; la baſe en eſt entourée de poils roides, dirigés en avant : les jambes ſont noires. Cet oiſeau vole avec rapidité, & Pl. XXV.

en ſe balançant en l'air, comme les hirondelles. Il eſt ennemi du corbeau ; & quoique beaucoup plus petit, il oſe non-ſeulement ſe meſurer avec lui, mais même il le provoque. Le combat eſt long, opiniâtre, dure quelquefois une demi-heure, & finit par la retraite du corbeau ; peut-être mépriſe-t-il cet ennemi trop foible, qui ne fait que le harceler, & n'échappe à ſes coups que par la facilité qu'il a à les eſquiver, à s'éloigner & à revenir en prenant ſon avantage.

Les Gobe-mouches ſont en général des oiſeaux communs dans les pays chauds ; leurs eſpeces y ſont beaucoup plus multipliées, & plus grandes que dans les pays tempérés & dans les pays froids, où l'on en trouve fort peu. La raiſon de cette différence entre les climats, par rapport aux oiſeaux dont je parle, eſt ſimple & très-ſenſible. Les Gobe-mouches ne ſe nourriſſent que d'inſectes ; ce ſont des êtres deſtructeurs, que la nature a oppoſés dans des climats chauds, & ſur-tout dans ceux qui ſont en même temps humides, à la trop grande fécondité des



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

Gobbes-mouche de l'Isle de Luçon.

des infectes. On ne fera donc pas étonné que parmi le nombre fort borné d'oifeaux que j'ai obfervés dans l'Ifle de Luçon, j'y aie rencontré cinq nouvelles efpeces de Gobe-mouches. Je nommerai le premier le Gobe-mouche à tête bleuâtre de l'Ifle de Luçon. Il eft de la groffeur de la linotte commune ; fa tête eft d'un bleu foncé, prefque noir ; la gorge, le dos, les couvertures des aîles, la queue dans prefque toute fa longueur, font d'un rouge foncé ; la poitrine, le ventre, le deffous de la queue, font d'un brun clair & lavé ; la queue eft fourchue, & fon extrémité eft noire; les pieds & le bec font bruns.

La feconde efpece ou le Gobe-mouche à gorge jaune de l'Ifle de Luçon, eft un peu plus fort que le précédent. Il a le fommet & les côtés de la tête noirs ; le derriere de la tête eft gris, le bas en eft noir. Il y a fur les joues deux raies tranfverfales blanches ; la gorge eft jaune, la poitrine rougeâtre, le ventre d'un jaune clair dans fon milieu; les côtés & le deffous de la queue font blancs ; le fommet Pl. XXVI.

du dos eſt gris, le milieu marron. Cette derniere couleur s'étend ſur les aîles ; elles ſont traverſées par une raie blanche ; les grandes plumes ſont noires ; au-deſſous de la raie blanche, ſont des plumes noires dans leur milieu, entourées d'une teinte brunâtre ; la queue eſt noire dans le milieu, & blanchâtre ſur les côtés ; le bec & les pieds ſont bruns.

La troiſieme eſpece ou le Gobe-mouche à tête bleue de l'Iſle de Luçon, eſt plus petit que les deux précédens. Il eſt de la taille & de la forme de la Méſange à longue queue d'Europe ; il eſt effilé comme elle, & a, comme elle, la queue longue ; la tête, la gorge, le haut du col en arriere, ſont d'un bleu foncé ou bleu de Pruſſe ; le col, le dos, la poitrine, le ventre, ſont d'un gris ardoiſé ; les grandes plumes des aîles, la queue, ſont noires ; les petites plumes des aîles ou les couvertures ſont brunes : ce qui forme ſur chaque aîle une tache qui eſt de la moitié de l'étendue de l'aîle ; il y a au milieu de la queue deux plumes de moitié plus longues que les



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

Gobbes-mouche de l'Isle de Luçon.





P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

Petit Goiavier de Manille.

autres ; le bec & les pieds ſont noirâtres , l'iris rougeâtre.

La quatrieme eſpece ou le Gobe-mouche noir, eſt un peu plus gros que les précédens ; il eſt auſſi d'une forme plus courte & plus ramaſſée ; on le trouve à Madagaſcar, ainſi qu'aux Philippines ; les Madegaſſes le nomment le Teſſacourbé ; la tête, la gorge, le col en arriere, le dos, les aîles & la queue, ſont d'un noir changeant en violet ; la poitrine, le ventre & les côtés ſont d'un gris noirâtre ; il y a ſur chaque aîle, dans ſon milieu, une tache blanche ; le bec & les pieds ſont noirs ; l'iris tire ſur le brun. Pl. XXVII.

On appelle à Manille la cinquieme eſpece de Gobe-mouche, la derniere dont il me reſte à parler, le petit Goiavier ; il eſt un peu moins gros qu'un moineau ; le ſommet de la tête eſt noir ; il naît de l'angle ſupérieur du bec une ligne blanche transſverſale, qui paſſe au-deſſus de l'œil, & s'étend preſque juſqu'au derriere de la tête ; au-deſſous de cette raie blanche, il y en a une autre qui eſt Planche XXVIII.

noire, & qui ne s'étend que de la bafe de la mendibule inférieure jufqu'à l'œil ; tout le deffus du corps & la queue font d'un brun terne, de la couleur de la terre, que les Peintres appellent terre d'ambre ; les grandes plumes des aîles & la queue font un peu plus foncées, & lavées de noir ; la gorge, la poitrine, le ventre, les côtés, font d'un blanc fale ; le deffous de la queue eft d'un jaune clair ; l'iris eft de la même couleur ; les pieds & le bec font noirs. Cet oifeau habite aux environs des maifons, & fe perche fréquemment fur les goyaviers ; il paffe pour en manger le fruit, d'où lui eft venu le nom qu'on lui a donné ; mais plus probablement il cherche fur ces arbres les infectes que leurs fruits y attirent, & dont il fait fa pâture. C'eft ce que me font préfumer la forme de fon bec & fa conformité dans toutes fes parties avec les autres efpeces de Gobe-mouches, qui ne vivent que d'infectes.

L'oifeau dont je place la defcription après celle des Gobe-mouches, vit comme eux d'infectes ; mais les premiers les pourfuivent fur les arbres, &



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

La Bergeronette a collier de l'Isle de Luçon.

celui-ci plus communément à terre, dans les prairies, ſur les plantes & le long des ruiſſeaux ou au bord des rivieres & des étangs. C'eſt une Bergeronette; elle differe très-peu de la bergeronette griſe d'Europe; elle eſt de la même groſſeur, & a à-peu-près le même plumage & abſolument les mêmes habitudes; le deſſus de la tête ou la partie qui répond au front, le tour du bec, la gorge & les joues, ſont blancs; le derriere de la tête, tout le col en arriere, le bas du col en devant, & le haut de la poitrine, ſont noirs; le dos eſt gris de cendre, le ventre eſt blanc. Il y a ſur chaque aîle une large tache blanche longitudinale, qui s'étend depuis le pli de l'aîle, ou l'aîle bâtarde, juſques par-delà de l'aîle entiere; les grandes plumes ſont noires, liſerées d'un filet blanc tout autour, excepté la plume la plus extérieure, qui eſt toute noire; la queue eſt noire en-deſſus, blanchâtre en-deſſous; les deux plumes extérieures de chaque côté ſont blanches; le bec & les pieds ſont noirs, l'iris eſt couleur de noiſette. Cet oiſeau, ſi ſemblable à

Pl. XXIX.

celui de la même eſpece, qu'on trouve en Europe, comme on peut s'en aſſurer par la comparaiſon de la Bergeronette de l'Iſle de Luçon, avec celle de la Bergeronette griſe dont parle M. Briſſon, eſt-il une variété de l'eſpece qui habite en Europe ; ou eſt-ce la même eſpece qui voyage, & qui éprouve quelques changemens dans ſon plumage, par l'influence des climats ? La Bergeronette ne vit en Europe que pendant l'été ; elle y arrive à la fin du printemps ; elle en diſparoît au commencement de l'automne.

Les Grimpereaux ſont de petits oiſeaux, dont le bec eſt effilé & courbe ; ils ſe nourriſſent d'inſectes, & ſur-tout de leurs cryſalides, qu'ils cherchent entre les gerſures & les inégalités de l'écorce où elles ont coutume d'être en plus grand nombre
Pl. XXX. que par-tout ailleurs. C'eſt par cette raiſon qu'on voit les Grimpereaux gravir le long du tronc & des branches des arbres, d'où eſt venu à ces oiſeaux le nom qu'ils portent ; c'eſt auſſi parce qu'ils ſe nourriſſent d'inſectes, que leurs eſpeces ſont plus va-



P. Sonnerat Pinx. *C. Baquoy Sculp.*

Grimpereaux de l'Isle de Luçon.



riées, & les individus plus multipliés dans les climats chauds, que dans ceux qui ſont tempérés ou froids. J'obſervai trois eſpeces de Grimpereaux à l'Iſle de Luçon.

Le premier, marqué A dans la Planche, a le deſſus du corps olivâtre ; la gorge & le haut de la poitrine d'un bleu d'outre-mer éclatant ; le ventre d'un jaune brillant, & le bec & les pieds ſont noirs.

Le ſecond, B, dans la même Planche, qui peut-être n'eſt que la femelle du premier, a la même couleur en deſſus de ſon corps, mais la nuance en eſt moins foncée ; la gorge, la poitrine & le ventre ſont jaunes ; les pieds & le bec noirs.

Le troiſieme Grimpereau, D, auſſi dans la même planche, a les plumes de la tête d'un verd pâle ; ſa gorge eſt d'un violet luſtré, ſa poitrine eſt d'un rouge qui tient le milieu entre le vermillon & le carmin ; le dos eſt mordoré ; cette couleur eſt auſſi celle des petites plumes des aîles ; les grandes ſont noires ; les plumes qui couvrent l'uropigium ou le croupion & la queue, ſont couleur d'acier poli, tirant

ſur le verdâtre; les couvertures du deſſous de la queue ſont d'un verd terne.

On ne connoît, je crois, qu'une eſpece de Martin-pêcheur en Europe. Il n'en eſt pas de même aux Indes, où les eſpeces de ce genre ſont très-variées; toutes vivent de poiſſons, qu'elles attrapent en plongeant rapidement de deſſus les branches où elles ſont en embuſcade, & où elles attendent que quelques poiſſons paroiſſent à la ſurface de l'eau; alors le Martin-pêcheur fond précipitamment ſur ſa proie, la ſaiſit avec ſon bec, ſans toucher l'eau avec aucune autre partie de ſon corps; il prend communément le poiſſon en travers, & l'emporte du même vol dont il l'a ſaiſi, aſſez loin du rivage, ſur quelqu'arbre; alors il le retourne adroitement; il fait le lâcher de façon qu'il retombe dans l'ouverture de ſon bec la tête la premiere, & le Martin-pêcheur l'avale; de cette façon, les nageoires ſe couchent ſuivant leur ſens, & ne font point d'obſtacle; ce qui arriveroit, ſi le poiſſon étoit ſaiſi de toute autre maniere. Si quelquefois un Martin-pêcheur manque





P. Sonnerat. Pinx. C. Baquoy. Sculp.

Martin Pêcheur de l'Isle de Luçon.

manque ſon coup, & laiſſe tomber un poiſſon de la branche où il eſt perché, il eſt ſi vif dans ſes mouvemens, qu'il a reſaiſi ſa proie avant qu'elle ſoit fort avancée dans ſa chûte. Il n'y a peut-être point d'oiſeaux qui aient le vol ſi rapide, les mouvemens auſſi prompts, le coup d'œil auſſi juſte. Cependant la plupart, loin d'avoir d'amples aîles, n'en ont que de fort petites, par proportion à leur groſſeur. On peut juger par conſéquent de la force des muſcles qui les meuvent, & qui ſuppléent à leur étendue. Le bleu eſt la couleur dominante dans l'eſpece du Martin-pêcheur ; il y en a très-peu dont le plumage n'en ſoit pas plus ou moins nué. Je ne crois pas que les trois eſpeces ſuivantes, dont deux ſont de l'Iſle de Luçon, & la troiſieme des Philippines en général, aient encore été décrites.

La premiere n'eſt pas moins groſſe qu'un merle ; le deſſus de la tête, & le haut du col en arriere, ſont bruns. Cette couleur entoure l'œil, & traverſe le point où il eſt fixé ; mais il y a au-deſſus, depuis la racine du bec juſqu'à l'œil, une raie blanchâtre Pl. XXXI.

longitudinale ; les petites plumes des aîles en desſus ſont de la même couleur que la tête & le haut du col ; les grandes plumes ſont dans leur milieu bleuâtres & noires, & d'un noir lavé à leur extrémité. Le deſſus & le milieu du dos ſont bruns ; l'uropigium & les couvertures de la queue en deſſus, ſont d'un bleu de ciel brillant ; la queue eſt en desſus d'un bleu foncé ; les petites plumes des aîles ſont chamois en deſſous ; & les grandes de même en deſſous, ſont cendrées ; la gorge, le col en devant, la poitrine, le ventre & les couvertures de la queue en deſſous, ſont blancs ; il y a ſur le milieu de chaque plume un trait longitudinal brun. Entre le bas du col en arriere, & le haut du dos, s'étendent des plumes ſemblables à celles du ventre : ce qui forme en cet endroit un collier ; le bec eſt très-gros, & les pieds ſont petits, comme dans tous les Martin-pêcheurs.

La ſeconde eſpece, beaucoup plus petite que la précédente, moins groſſe d'un tiers environ que le Martin-pêcheur d'Europe, eſt un des plus bril-



P. Sonnerat. Pinx. C. Baquoy. Sculp.

Le Martin-Pêcheur de l'Isle de Luçon.

lans oiſeaux qu'on puiſſe obſerver ; la tête entiere, le col en arriere, les côtés du col, le dos, le croupion, la queue, ſont de couleur de lilas foncé ; les aîles ſont d'un bleu d'indigo, tirant ſur le noir, mais un limbe d'un bleu vif & éclatant, qui entoure chaque plume, en releve l'éclat ; la gorge, Pl. XXXII.
le col, le ventre & le deſſous de la queue, ſont blancs ; le bec eſt très-long, d'un rouge de carmin, dont la nuance eſt foible ; les pieds ſont rougeâtres. Ce qui caractériſe ſur-tout cette eſpece, c'eſt qu'elle n'a que trois doigts à chaque pied, deux en avant & un en arriere. Cependant la forme de toutes les autres parties du corps ne permet pas de faire de cet oiſeau une eſpece à part : & ce n'eſt qu'une preuve de plus de l'inſuffiſance de tous les ſyſtêmes, quelque bien combinés qu'ils ſoient, & quelque généraux qu'on les croie.

La troiſieme eſpece, beaucoup plus grande que la ſeconde, & un peu moins que la premiere, a la tête, en deſſus, en arriere, ſur les côtés, le haut du col en arriere, le deſſus du dos en entier, la

queue & les aîles, d'un bleu nuancé de verd. La gorge, le col en devant, la poitrine & tout le ventre, ainſi que les couvertures de la queue en deſſous, ſont blancs : la couleur blanche de la gorge s'étend en arriere, & forme entre le haut du col & le derriere de la tête, une raie tranſverſale circulaire ou un collier blanc; les pieds, ainſi que la partie ſupérieure du bec, ſont d'un noir pâle; la mendibule inférieure eſt jaunâtre à ſa baſe.

Planche XXXIII.

Les Barbues ſont des oiſeaux dont le bec eſt très-gros par proportion aux autres parties, convexe, & déprimé ſur les côtés ; la partie ſupérieure a une échancrure bien marquée vers ſon extrémité : des poils roides, dirigés en avant, entourent la baſe du bec. Les Barbues ont quatre doigts à chaque pied, deux dirigés en avant, & deux en arriere. Si l'on excepte ce dernier caractere, les Barbues ont beaucoup de rapport avec les Piegrieſches, à en juger par leur conformation, façon de voir qui trompe rarement. Les Barbues vivent de la même maniere que les Piegrieſches, c'eſt-à-dire, d'inſectes & de petits oi-

Planche XXXIV.



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

Le Martin Pêcheur a collier blanc des Philippines.





P. Sonnerat, Pinx. C. Baquoy, Sculp

Le Barbu de l'Isle de Luçon,

ſeaux. On ne trouve point ce genre en Europe ; mais il eſt commun aux deux autres parties de l'ancien Continent, dans les climats méridionaux, & au nouveau, dans les parties qui ſont au midi. La Barbue, dont je vais donner la deſcription, habite l'Iſle de Luçon.

Elle eſt un peu plus groſſe & ſur-tout plus allongée que le Gros-bec d'Europe. Le front ou la partie antérieure de la tête, eſt d'un beau rouge ; le ſommet, le derriere de la tête, la gorge & le col, ſont noirs ; il y a au-deſſus de l'œil une raie demi-circulaire jaune ; cette raie eſt continuée par une autre raie toute droite & blanche, qui deſcend juſques vers le bas du col, ſur le côté ; au-deſſous de la raie jaune, & de la raie blanche qui la continue, il y a une raie verticale noire, & entre celle-ci & la gorge eſt une raie longitudinale blanche, qui ſe continue & ſe confond à ſa baſe avec la poitrine, qui, ainſi que le ventre, les côtés, les cuiſſes & le deſſous de la queue, eſt blanche ; le milieu du dos eſt noir ; mais les plumes

de côté entre le col & le dos, ſont noires, mouchetées chacune d'une tache ou point jaune; les plumes qui recouvrent l'aîle, ſont noires; les quatre premieres, en comptant du moignon, ſont frangées à leur extrémité en blanc, & la cinquieme en jaune: ce qui forme une raie tranſverſale au haut de l'aîle; au deſſous de cette raie ſont des plumes noires, mouchetées chacune par un point jaune; les dernieres plumes enfin qui recouvrent les grandes plumes de l'aîle, ſont noires, terminées par un liſeré jaune. Les plus grandes plumes de l'aîle ſont auſſi tout-à-fait noires; mais les autres ont dans toute leur longueur, du côté où les barbes ſont moins longues, un liſeré jaune; la queue eſt noire dans ſon milieu, teinte en jaune ſur les côtés; le bec & les pieds ſont noirâtres.

Les Pics ont le bec conique, très-fort & très-long; ils ont quatre doigts aux pieds, deux dirigés en avant, & deux dirigés en arriere; leur langue eſt un muſcle très-long, arrondi, ſemblable à un ver, terminée par une ſubſtance dure, cartilagi-

neuſe, aiguiſée en pointe, ſoutenue à ſa baſe par un muſcle qui a la forme d'une ſpirale, que l'animal reſſerre & déploie à volonté; ce muſcle par ſon action élance la langue hors du bec, & l'en fait ſortir très-avant, ou la retire à ſon intérieur.

Les Pics ſe nourriſſent de larves ou de vers d'inſectes qu'ils piquent en dardant leur langue; ils ſe nourriſſent auſſi de fourmis, de mouches, de moucherons, de pucerons; l'oiſeau darde ſa langue au milieu d'une fourmilliere ou d'un grouppe de pucerons ou de moucherons; quand elle eſt chargée d'inſectes, que ſa viſcoſité empâte & englue, il la retire ſubitement, & avale ainſi ſa proie.

Le rouge eſt une couleur commune à preſque toutes les eſpeces de Pics, vers la tête & aux plumes qui ſont en deſſous de la queue.

Les femelles different ſouvent des mâles, en ce qu'elles n'ont pas, comme ceux-ci, de rouge à la tête, ou en ont moins. C'eſt un genre dont les eſpeces ſont très-multipliées, plus abondantes à proportion que les pays ſont plus chauds, & dont il

y en a d'exceſſivement diſproportionnées par la taille. Je décrirai trois Pics, que j'ai obſervés à l'Iſle de Luçon.

P. XXXV. Le premier eſt de la taille du Pic vert. Les plumes qui entourent la baſe du bec en-deſſus ſont d'un gris nuancé de verd; le ſommet & le derriere de la tête ſont d'un rouge vif; de chaque côté, depuis l'œil juſqu'un peu au-deſſus de l'aîle, s'étend une raie blanche; le dos, les couvertures des aîles ſont noirs : mais les plumes du bas du col & du haut du dos, ſont bordées de blanc: les couvertures des aîles ſont piquetées de points de la même couleur; les grandes plumes des aîles ſont noires, ainſi que la queue: mais le tuyau des plumes eſt jaune; il y a auſſi des taches jaunâtres ſur les grandes plumes des aîles; les petites, qui ſont noires, ſont tranſverſalement rayées de blanc; la gorge, la poitrine & le ventre ſont blancs, rayés de taches longitudinales noires; le bec & les pieds ſont noirâtres. On pourroit nommer cette premiere eſpece le Pic cardinal de l'Iſle de Luçon.

La



P. Sonnerat, Pinx. C. Baquoy, Sculp.

Pic surnommé le Cardinal de l'Isle de Luçon.



P. Sonnerat. Pinx. C. Baquoy. Sculp.

Le Pic verd de l'Isle de Luçon.



P. Sonnerat, Pinx. C. Baquoy, Sculp.

Pic grivelé ou grand Pic de l'Isle de Luçon.

La ſeconde eſpece, à qui conviendroit bien le nom de Pic-vert de l'Iſle de Luçon, eſt un peu moins grande que la précédente. Tout le corps eſt en entier d'un verd un peu ſali ; le deſſus de la tête eſt un peu taché de gris; les grandes plumes des aîles & la queue ſont noirâtres; les couvertures de la queue en-deſſus ſont d'un rouge de carmin très-vif, qui forme en cet endroit une large plaque; les pieds & le bec ſont noirâtres. Planche XXXVI.

La troiſieme eſpece, ou le Pic grivelé de l'Iſle de Luçon, eſt de la taille du Pic-vert d'Europe. Le deſſus, les côtés, le derriere de la tête, le derriere du col, le dos & les aîles, ſont d'un brun luſtré, mêlé de verdâtre. Les plumes du ſommet de la tête ſont plus longues que les autres, & forment un commencement de huppe ; la gorge, le devant du col, la poitrine & le ventre, ſont blancs ; mais chaque plume eſt entourée d'un cercle noir : ce qui fait que l'oiſeau paroît en-deſſous abſolument grivelé en noir & blanc ; les plumes de la queue ſont d'un noir brun. Il y a ſur chaque plume deux Planche XXXVII.

taches blanches, dont l'enſemble forme une raie tranſverſale ; les couvertures de la queue en-deſſus ſont d'un rouge de carmin; l'iris eſt rouge; les pieds & le bec ſont noirs.

Les Perroquets ſont des oiſeaux communs à l'ancien & au nouveau Continent : mais on ne les y trouve que dans les parties chaudes. Il n'y en a point en Europe. L'Aſie n'en nourrit que dans les contrées qui ſont au Midi. La Louiſiane paroît être en Amérique le point le plus avancé vers le nord, où l'on trouve des Perroquets ; encore cette vaſte terre n'en nourrit-elle qu'une eſpece. Ce genre d'oiſeaux eſt peut-être le plus varié. Une obſervation très-digne de remarque, & bien difficile à expliquer, c'eſt que tandis qu'on trouve dans le Continent les mêmes eſpeces de Perroquets à de grandes diſtances, tandis qu'elles s'y étendent très-loin, & y occupent beaucoup d'eſpace, chacune des Iſles, où l'on trouve des Perroquets, nourrit une ou pluſieurs eſpeces de ce genre, qui lui ſont propres, & qu'on ne trouve point dans les

autres Isles du même Archipel, quelque peu de distance qu'il y ait des unes aux autres. Ce n'est cependant pas que ces oiseaux soient lourds, & n'aient qu'un vol court. On sait que dans le Continent, ils font de longs trajets; qu'ils volent très-haut, long-temps de suite, en bandes nombreuses; qu'ils viennent de fort loin, en certaines saisons, pour chercher des fruits qui leur conviennent. Comment d'ailleurs, quand les Archipels, qui ne peuvent être que des portions du Continent arrachées & séparées par des révolutions, se sont formées, quand les Isles, dont ils sont composés, ont été séparées, comment à l'instant de la révolution, ne s'est-il pas trouvé des individus de la même espece, épars dans les portions qui ont formé différentes Isles? Dira-t-on que ces especes ont péri dans les unes, & se sont conservées dans les autres? Mais de quelle raison plausible pourra-t-on appuyer cette assertion? S'en prendra-t-on à l'influence du climat, à la nourriture? Ces deux conditions ne sont, & ne peuvent pas être assez différentes dans des lieux si voisins, qui sont sous

le même ciel, où l'on trouve les mêmes fruits, pour produire les changemens & les altérations qu'on voudroit leur attribuer. Il faut chercher une autre explication, & je l'abandonne aux discussions des Naturalistes, me bornant à décrire huit especes de Perruches, que j'ai observées à l'Isle de Luçon.

La premiere est plus petite d'un tiers que la Perruche, nommée par les Oiseleurs de France, Moineau du Brésil. Elle n'a pas la grosseur d'un Serin. Le sommet de sa tête est bleu; le derriere est verd, ainsi que le col; la gorge, & tout le dessous du corps, est d'un verd clair, excepté une tache rouge, ovale, qui est au bas du col ou au haut de la poitrine. Il y a entre le col en arriere & le dos, une raie transversale jaune; le dos, les aîles & la queue sont d'un verd foncé; les couvertures de la queue en-dessus sont rouges; les pieds & le bec sont gris.

La seconde espece un peu plus grosse que la premiere, est toute verte, d'un verd foncé en-dessus



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

Petites Perruches de l'Isle de Luçon.





P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

Les petites Perruches à colier de l'Isle de Lucon.





P. Sonnerat Pinx C. Baquoy Sculp

Petites Perruches de l'Isle de Luçon.

& d'un verd clair en-deſſous; les pieds & le bec ſont gris, & l'iris eſt d'un jaune très-clair : l'une & l'autre eſpece ont la queue courte.

La troiſieme eſpece eſt de la taille du Moineau du Bréſil; tout le corps eſt d'un verd gai & agréable, plus foncé ſur le dos, éclairci ſous le ventre, & nuancé de jaune. Il y a derriere le col, au bas de la tête, un large collier; ce collier eſt compoſé, dans le mâle, de plumes d'un jaune clair, dans la femelle, de plumes d'un bleu de ciel; mais dans l'un & l'autre ſexe, les plumes du collier ſont variées tranſverſalement de noir; la queue eſt courte, de la longueur des aîles, & terminée en pointe; le bec, les pieds, l'iris, ſont d'un gris noirâtre. Cette eſpece n'a pour elle que ſa forme & ſon coloris; elle eſt d'ailleurs ſans agrément, & n'apprend point à parler. Planches XXXVIII, XXXIX & XL.

La quatrieme eſpece, un peu plus petite que la troiſieme, a le col en arriere, le dos, les petites plumes des aîles, la queue, d'un verd foncé, le ventre d'un verd clair & jaunâtre; le ſommet de la tête du mâle, les plumes qui entourent le bec en-deſſus

dans la femelle, ſont d'un rouge très-vif. Il y a dans la femelle une tache jaune au milieu du col, en arriere; le mâle a la gorge bleue, la femelle l'a rouge. L'un & l'autre ſexe a les grandes plumes des aîles noires; celles qui recouvrent la queue en-deſſus ſont rouges; le bec, les pieds & l'iris ſont jaunes. Je donne ces deux Perruches comme mâles & femelles, parce qu'elles me ſemblent différer très-peu, ſe convenir par la taille, par la forme, par les couleurs, parce qu'elles habitent le même climat. Je n'oſerois cependant affirmer que ce ne ſoient pas deux eſpeces diſtinctes. L'une & l'autre ont encore de commun de dormir ſuſpendues aux branches, la tête en bas; d'être friandes du ſuc qui coule du régime des cocotiers fraîchement coupés.

Pl. XLI. La cinquieme eſpece eſt du double plus groſſe que la précédente; elle a la tête, le col & le ventre d'un verd clair & jaunâtre. Il y a une bande ſur les aîles, de cette même couleur: mais chaque plume qui forme cette bande, eſt bordée extérieurement de bleu; les petites plumes des aîles ſont d'un noir ver-



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

La petite Perruche de l'Isle de Luçon.



P. Sonnerat. Pinx. C. Baquoy. Sculp.

La Perruche de l'Isle de Luçon.

dâtre; les grandes ſont d'un beau noir velouté ; la queue eſt lilas clair. Près de ſon extrémité, il y a une bande noire très-étroite ; les pieds ſont gris ; le bec & l'iris ſont d'un jaune rougeâtre.

Les Perruches que je viens de décrire ont toutes la queue courte. Les trois eſpeces dont il me reſte à parler, l'ont au contraire, les deux premieres, très-longue , & l'autre de longueur médiocre.

La ſixieme eſpece , ou la Perruche à tête rouge , Pl. XLII. eſt de la grandeur de la Perruche commune ; le deſſus de la tête & les côtés ſont d'un rouge vif, qui ſe termine vers le bas de la tête en violet ; la gorge eſt noire ; & cette couleur , ſe prolongeant en arriere , forme un collier étroit au haut du col ; tout le deſſus du corps & les aîles ſont d'un verd vif ; le deſſous eſt d'un verd jaunâtre ; la queue eſt longue & verte, mêlée de quelques plumes bleuâtres. Il y a ſur l'aîle, un peu au-deſſous du moignon, une tache tranſverſale d'un rouge éclatant ; la partie ſupérieure du bec eſt jaunâtre, l'inférieure eſt noire ; les pieds ſont gris, l'iris eſt jaune.

Pl. XLIII. La feptieme efpece, ou la Perruche à collier de l'Ifle de Luçon, eft auffi groffe que celle que je viens de décrire ; elle a la tête, le col & le ventre d'un verd grisâtre. Il y a fur le col une bande d'un lilas clair, qui forme un collier; l'aîle & le dos font d'un verd de pré. Il y a fur le commencement de l'aîle une tache affez large d'un rouge foncé; la queue eft étagée ; les plumes du milieu font les plus longues, & font d'un verd de pré : les autres font d'un verd grisâtre ; le bec & l'iris font rouges, les pieds font d'un gris noirâtre.

Pl. XLIV. La derniere efpece, ou la huitieme, eft du double plus groffe que la précédente ; mais elle a la queue moins longue, & étagée, les plumes du milieu étant les plus longues; les plumes qui entourent le bec font d'un verd vif; le fommet de la tête eft bleu; le deffus du corps, les grandes plumes des aîles, la queue en-deffus, font d'un verd de pré ; tout le deffous du corps eft d'un verd jaunâtre ; la queue eft en-deffous d'un verd gris; les petites plumes des aîles, ou celles qui recouvrent les grandes, font



P. Sonnerat, Pinx. C. Baquoy, Sculp.

La Perruche à collier de l'Isle de Luçon.





P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

La Perruche de l'Isle de Luçon.



ſont noires, bordées de brun jaunâtre; les dernieres de ces plumes ſont également noires: mais le noir eſt entouré de bleu; & le bleu l'eſt de brun jaunâtre. Ce mélange forme ſur les aîles une large tache très-belle; le bec eſt très-gros, & couleur de chair-vive; les yeux ſont très-petits, & l'iris en eſt blanche; les pieds ſont noirâtres.

Les Voyageurs & les Colons ont donné le nom de Chirurgien à un genre d'oiſeau, qui fréquente les lieux bas & humides, le bord de la mer, des lacs & des rivieres. Il a le bec droit, renflé vers ſon extrémité; les jambes dégarnies de plumes juſques bien au-deſſus du genou; les doigts grêles & très-longs; les ongles menus, d'une longueur exceſſive. Ses aîles ſont armées d'une épine ou protubérance, de ſubſtance cornée, qu'on a apparemment comparée à une lancette, à cauſe de l'effet qu'on ſuppoſe qu'elle produit dans les combats que livre cet oiſeau; d'où eſt venu le nom qu'on a donné à ce genre. Il ne ſe trouve point en Europe, mais

dans les climats chauds de l'ancien & du nouveau monde.

Pl. XLV. Le Chirurgien que je décris, ou celui de l'Isle de Luçon, est un peu moins gros que le Vaneau commun d'Europe. Le dessus de sa tête est d'un brun foncé. Il y a au-dessus de l'œil une raie longitudinale blanche, qui finit à l'œil; cette raie se continue ensuite, & descend le long du col jusqu'à l'aîle: mais au lieu de continuer à être blanche depuis l'œil jusqu'à l'aîle, elle est jaune, couleur de citron; à l'angle des deux mâchoires, prend naissance une autre raie longitudinale brune, qui, étant coupée par l'œil, se prolonge le long de la premiere jusqu'un peu au-dessus de l'aîle; tout le dos est d'un brun clair; la gorge & le ventre sont blancs: mais il y a sur le haut de la poitrine une large tache brune; les petites plumes qui recouvrent les aîles, sont blanches; les plumes qui suivent, ou les moyennes, sont d'un brun clair, ondées par des raies transversales noires; les moins



P. Sonnerat. Pinx. C. Baquoy. Sculp.

Le Chirurgien de l'Isle de Luçon.

longues des grandes plumes des aîles, ſont blanches; les plus longues enfin ſont noires. Mais ce qui caractériſe ſur-tout cet oiſeau, ce ſont trois appendices, qui naiſſent des trois dernieres grandes plumes de chaque aîle; ces appendices ſont un filet cartilagineux, qui d'abord eſt étroit, & qui ſe termine enſuite en une petite plume figurée en fer de lance allongé. Ces appendices ſont noirs; ils ont environ deux pouces de long, & prennent leur origine au milieu de chaque plume où ils ſont attachés, n'étant qu'un prolongement ou une branche ſéparée du tuyau de la plume; le bec eſt griſâtre, & les pieds d'un noir lavé.

On trouve dans les lieux bas & humides de l'Iſle de Luçon, ſur-tout dans les endroits engraiſſés par les troupeaux qui y paiſſent, & y laiſſent des excrémens, qui ſervent de pâture aux vers & à un grand nombre d'inſectes, un Pluvier, peu différent de celui que M. Briſſon a nommé le petit Pluvier à collier. Ce dernier ſe trouve en Europe; il eſt le

même, à bien peu de choſe près, en Sibérie, à la Louiſiane, à Cayenne, preſque dans tous les climats. Celui que j'ai à décrire differe peu de ceux dont j'ai fait mention. Ne feroit-ce qu'une eſpece, mais peut-être la plus étendue de toutes, altérée légerement & foiblement changée par l'influence des climats? Le petit Pluvier de l'Iſle de Luçon a la groſſeur & la forme de celui d'Europe. Le ſommet de ſon front porte une tache blanche; le reſte de la tête en-deſſus juſques par-delà l'œil, & les côtés, ſont noirs; le noir en-deſſus eſt terminé par une raie tranſverſale brune, qui s'étend d'un œil à l'autre, en paſſant ſur la tête; le bas de la tête eſt
Pl. XLVI. brun, couleur de terre d'ombre, & cette couleur eſt celle du dos & des aîles; la queue eſt noire, terminée de blanc; la gorge, le col en-devant, & le ventre, ſont blancs: mais il y a au bas du col une bande noire, qui s'étend en arriere, qui embraſſe tout le col, & forme un vrai collier; le blanc de la gorge s'étend en arriere entre le brun de la tête & le noir du collier; il forme en cet en-



P. Sonnerat Pinx.

C. Baquoy Sculp.

Petit Pluvier à Collier de l'Isle de Luçon.





P. Sonnerat Pinx.

C. Baquoy Sculp.

Courly brun de l'Isle de Luçon.



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

Le Courly tacheté de l'Isle de Luçon;

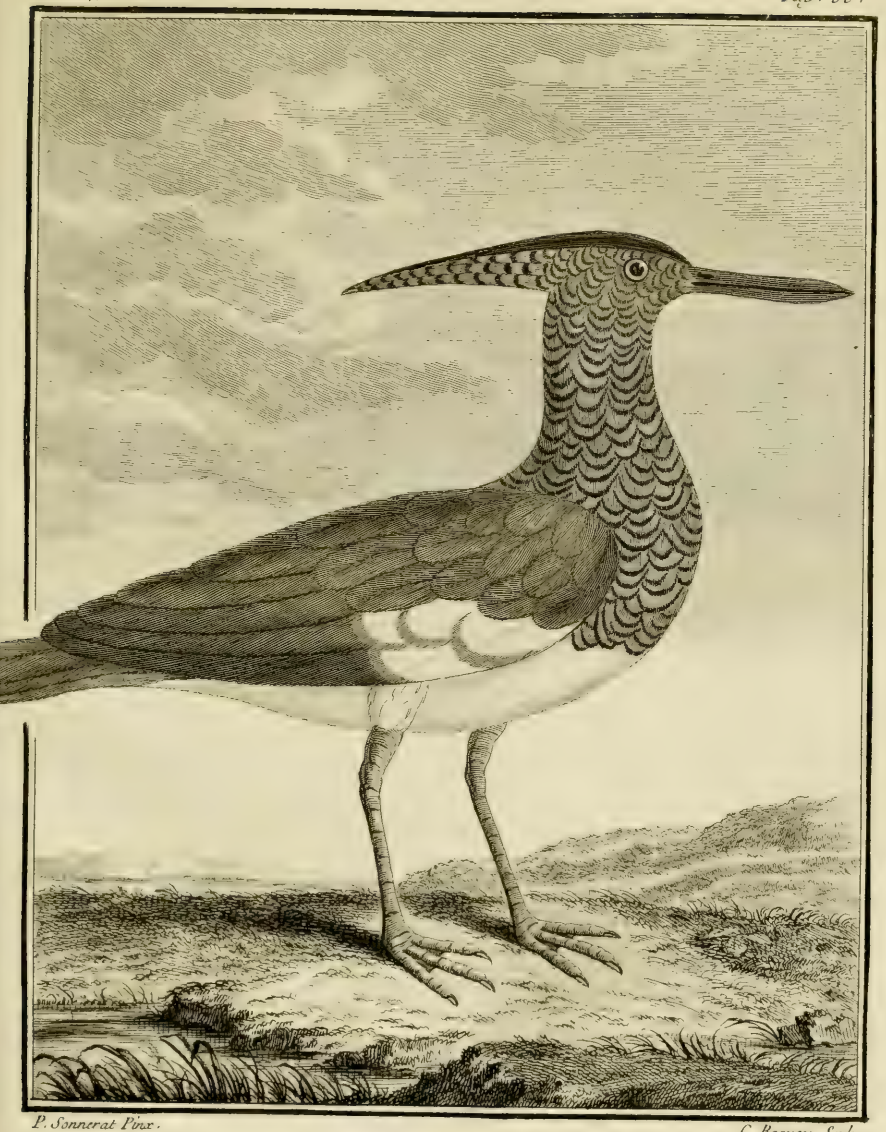
droit un demi-cercle blanc, & étroit; le bec & les pieds ſont noirâtres; l'iris eſt jaune.

Je n'ai obſervé à l'Iſle de Luçon que deux eſpeces de Courlis. Le premier eſt de la taille du Courlieu d'Europe, ou à-peu-près le double d'une Bécaſſe; tout ſon plumage eſt d'un brun roux; ſes yeux ſont entourés d'une peau nue, verdâtre; c'eſt auſſi la couleur de ſon bec; ſes pieds ſont rouges, de couleur de laque, & l'iris eſt d'un rouge vif. Pl. XLVII.

Le ſecond, ou le Courlis tacheté de l'Iſle de Luçon, eſt du tiers moins gros que le précédent; il a le deſſus de la tête noir; la tête, le col, la poitrine, ſont blancs, avec des bandes noires longitudinales très-étroites; le ventre eſt auſſi coupé par des bandes tranſverſales & demi-circulaires, qui ſont noires; les petites plumes des aîles & le dos, ſont couleur de terre d'ombre, & ont ſur leur bord deux, quatre ou ſix taches blanches; les grandes plumes des aîles ſont entiérement noires; la queue eſt d'un gris vineux, coupé par des lignes tranſverſales, qui ſont noires. Planche XLVIII.

Il ne me reſte plus à parler dans ce Chapitre que de ſept oiſeaux : ils ſe trouvent dans toutes les Philippines. On y nomme le premier, le Paon ſauvage ; le ſecond, le Secrétaire ; le troiſiéme & le quatrieme ſont deux Spatules ; le cinquieme & le ſixieme, deux Pélicans ; & le ſeptieme, une Sarcelle.

Pl. XLIX. Le Paon ſauvage a trois pieds de l'extrémité du bec à celle de la queue ; il n'a que trois doigts à chaque pied, tous trois dirigés en avant, & réunis juſqu'à la premiere articulation par une membrane ; ſes jambes ſont dégarnies de plumes juſques aſſez haut au-deſſus du genou ; ſon bec eſt long, très-pointu, droit, & un peu renflé vers ſon extrémité. Les caracteres que je viens de détailler, indiquent aſſez que le nom qu'on a donné à cet oiſeau, ne ſauroit lui avoir été impoſé en conſidération de ceux qui ſont propres au Paon ; qu'il eſt d'un genre très-différent ; que celui dont il ſe rapproche le plus, eſt celui du Pluvier : peut-être le nom qu'il porte eſt-il dû à quelqu'attitude, quelque



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

Le Paon Sauvage de L'isle de Luçon.



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

Le Secretaire.

poſition qui lui eſt ordinaire, ſemblables à celles qu'affecte le Paon : c'eſt ce que j'ignore. Quant aux couleurs, la tête, le col, la poitrine, ſont couverts de plumes d'un gris clair, coupées par des raies tranſverſales, demi-circulaires, qui ſont noires. Il y a ſur la tête une longue aigrette, que l'oiſeau porte couchée en arriere, horizontale & parallele au plan du corps. Cette aigrette eſt terminée en pointe. Les plumes ſupérieures en ſont toutes noires, & les inférieures griſes, traverſées de bandes noires ; le dos, les aîles & la queue ſont de couleur brune ; les plumes qui recouvrent l'aîle à ſon pli, ou l'aîle bâtarde, ſont blanches, terminées par un cercle gris ; le ventre eſt blanc ; le bec eſt d'un noir lavé. Cet oiſeau ſe trouve auſſi au Cap de bonne-Eſpérance. Il porte, dans cet endroit, le même nom que je lui ai donné dans ma deſcription.

Le Secrétaire ne ſe trouve pas ſeulement aux Philippines, il habite encore l'Afrique. On le connoît au Cap de Bonne-Eſpérance. C'eſt un oiſeau Pl. L.

de la taille du Coq-d'Inde; il a le bec des Gallinacés; il en a les pieds: mais les jambes ſont dégarnies de plumes juſqu'au-deſſus du genou. Cet oiſeau a cela de particulier, qu'il eſt exceſſivement haut monté. Cependant ſa cuiſſe n'eſt pas très-longue; mais l'os de ſa jambe ſemble avoir une longueur démeſurée. Le deſſus du corps, le col, le ventre, les petites plumes des aîles, ſont d'un gris bleuâtre, plus clair en-deſſous qu'en-deſſus; les grandes plumes des aîles, & celles qui revêtiſſent le bas de la cuiſſe, ſont noires; la queue déborde peu les aîles; mais de chaque côté de la queue naiſſent deux plumes étroites, cendrées, auſſi longues que le corps entier de l'animal. Du ſommet de la tête, en arriere, juſqu'au bas du col, naiſſent de diſtance en diſtance, à intervalles inégaux, deux plumes paralleles, qui deviennent plus longues, à meſure qu'elles prennent leur origine plus bas. Ces plumes ſont noires, leur tige eſt ferme, aplatie, élaſtique, courbée dans ſon milieu du côté du corps; les barbes en ſont étroites, égales



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

La Spatule blanche de l'Isle de Luçon.

égales des deux côtés & friſées. Ces plumes forment toutes enſemble une huppe, qui s'éleve & ſe baiſſe à la volonté de l'animal. Quant à ſes mœurs, il eſt ſociable, & vit en domeſticité; il donne la chaſſe aux rats, & pourroit, ſous ce point de vue, devenir utile dans nos Colonies, où probablement il ne ſeroit pas difficile de le multiplier. Il ſe nourrit de chair, & doit par conſéquent être mis au rang des oiſeaux de proie, parmi leſquels il forme un genre tout-à-fait iſolé. Son œil eſt entouré d'une peau nue d'un rouge foncé, & recouvert par des poils, qui forment un véritable ſourcil; l'iris eſt griſe, ainſi que le bec & les pieds.

Je nommerai les deux Spatules, l'une la Spatule blanche de l'Iſle de Luçon, & l'autre la Spatule huppée. Elles ſont toutes deux auſſi groſſes que les Spatules roſes de Cayenne.

La premiere eſt preſque toute blanche; les deux plus grandes plumes de l'aîle ſeulement ſont en partie blanches, & en partie noires; le bec eſt d'un Pl. LI.

brun rougeâtre ; les pieds ſont d'un jaune tirant ſur le rouge.

Pl. LII. La ſeconde Spatule eſt entièrement blanche ; elle a ſur la tête une huppe qu'elle peut lever à volonté ; les plumes en ſont très-longues, & les barbes ſéparées les unes des autres ; le bec eſt d'un gris roux, mais les bords en ſont rouges ; les pieds ſont d'un rouge clair & terne.

Les Pélicans ſont des oiſeaux pêcheurs ; ils font leur nid à terre ; quoiqu'ils paroiſſent extrêmement peſans au vol, ils s'élevent très-haut. Leur chair eſt dure & huileuſe. Ils ont au col une poche ou membrane épaiſſe, charnue, ſouple, & qui s'étend comme un cuir, dont l'orifice eſt attaché au vuide que les deux parties de la mâchoire inférieure laiſſent entr'elles. Cette poche tombe ſur l'eſtomac de l'oiſeau, où elle eſt auſſi attachée, ainſi que le long du col. Lorſque l'oiſeau va à la pêche, il engloutit goulument la proie qu'il rencontre, la conſerve quelque temps dans la poche qu'il porte ſous le col, &



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

La Spatule hupée de l'Isle de Luçon.



P. Sonnerat. Pinx. C. Baquoy. Sculp.

Le Pélican brun de l'Isle de Luçon.



P. Sonnerat. Pinx. C. Baquoy. Sculp.

Le Pélican rose de l'Isle de Luçon.

l'avale enſuite à loiſir. Les Pélicans ont quatre doigts à chaque pied unis enſemble par une membrane qui s'étend juſqu'au bout des doigts.

Les deux Pélicans que j'ai à décrire, ſont gros comme nos plus groſſes Oies domeſtiques ; ils ne quittent jamais les pêcheries que les Indiens établiſſent ſur le bord du grand Lac de Manille.

Le premier Pélican ou le Pélican brun de l'Iſle de Luçon, eſt entièrement brun ; le tour des yeux eſt dénué de plumes, & de couleur jaune. La poche eſt de cette même couleur ; le bec & les pieds ſont noirs. Pl. LIII.

Le ſecond ne differe du premier que par les couleurs ; il a de même le tour des yeux dénué de plumes, & de couleur jaune, ainſi que la poche, mais ſon plumage eſt en entier d'un roſe vif. Le bec & les pieds ſont noirs : peut-être eſt-ce la même eſpece que la premiere, & que l'oiſeau change de couleur en vieilliſſant. Pl. LIV.

La Sarcelle de l'Iſle de Luçon eſt plus petite que la petite Sarcelle d'Europe. Le deſſus & les côtés de

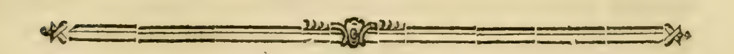
la tête, ainsi que la gorge, sont blancs; le col, la poitrine & les premieres ou les petites couvertures des
Pl. LV. aîles, sont d'un brun rougeâtre; les grandes plumes des aîles & la queue sont d'un noir ardoisé: le dos est couvert de plumes jaunes, terminées par un cercle noir; les plumes du ventre sont blanches, encadrées d'un cercle noir; les pieds & le bec sont noirâtres.





P. Sonn[illegible] Pinx. C. Baquoy Sculp.

La petite Sarcelle de l'Isle de Luçon.



CHAPITRE VII.

Continuation du Voyage dans l'intérieur des Terres ; Defcription de quelques fruits inconnus, qui fe trouvent à l'Ifle de Luçon.

JE quittai, au bout de quatre jours, les lieux où j'avois tué les oifeaux dont je viens de donner les defcriptions. Je continuai ma route du côté de l'eft. Je n'étois pas éloigné des bords de la mer, quand un de mes gens me donna l'alarme. Nous allons, me dit-il, être attaqués par les Maures. Je me retourne à fa voix, & j'apperçois quarante à cinquante Brigands, qui defcendoient en hâte d'une hauteur: ils paroiffoient venir à nous. Nous n'étions que huit. L'inégalité de nombre me détermina fur le champ. Je cherchai notre falut dans la retraite. Nous prefsâmes nos chevaux. J'apperçus un Village, après une heure de marche, je redoublai d'efforts

pour y entrer, efpérant y rencontrer du fecours; mais j'en trouvai toutes les cafes fermées, & les échelles qui fervent à y monter, enlevées (*).

Une cafe, qui me parut plus propre que les autres, attira mon attention. Je la crus la demeure de l'Alcade ou du Chef du canton. J'y courus; le maître avoit fuivi l'exemple des autres habitans, & tous enfemble s'étoient retirés dans les bois, ayant apperçu les Maures qui defcendoient la montagne.

Je pris auffi-tôt le parti d'enfoncer la porte, & ne trouvai dans la cafe qu'une femme très-âgée, qui n'avoit pas fui, parce qu'elle penfoit bien que les Maures la regarderoient comme une mauvaife prife. Elle me parla beaucoup, mais je n'en pus

(*) Dans les Philippines, les Moluques & la nouvelle Guinée, toutes les cafes font foutenues fur quatre piliers de huit à dix pieds de haut, & l'on y monte par une échelle, qu'on retire tous les foirs. L'ufage d'élever les cafes, a pour but de fe garantir de l'humidité, celui d'enlever les échelles qui fervent à y monter, de fe mettre à l'abri des bêtes féroces, & de la partie des habitans qui vivent dans l'état de barbarie.

tirer aucun éclairciſſement. Je n'entendois pas la langue qu'elle me parloit, & mon Interprête n'étoit occupé que de la crainte de tomber entre les mains des Maures, ou des moyens de leur échapper. Je deſcendis de ma retraite; je parcourus le Village. J'y cherchai en vain du ſecours; je regagnai mon aſyle, & me réunis à ma troupe. Déjà les Maures entroient dans le Village; j'étois perſuadé que leur premier mouvement ſeroit de m'attaquer; le mien fut de me mettre en état de les recevoir, & de les repouſſer; mais ſoit qu'ils euſſent une autre intention, ou que notre contenance changeât celle où ils avoient peut-être été d'abord, ils ne parurent point à l'endroit où nous étions retirés. Je les vis entrer dans les différentes caſes, qui compoſoient le Village, en ſortir chargés de butin, & traînans après eux trois ou quatre femmes, & quelques enfans.

Les cris, l'état de déſeſpoir des malheureux qu'ils enlevoient, me pénétrerent d'horreur. Oubliant le nombre auquel j'aurois eu affaire, &

le peu de gens que j'aurois eu à oppofer, je propofai à ma troupe de nous jeter hors de la cafe, d'attaquer les Maures, & de leur ravir leur proie. Je m'avançai ; mais n'étant fecondé que par des gens dont la contenance timide me fit connoître que je ne devois compter que fur moi, qu'aurois-je pu faire ? Je m'arrêtai, également indigné de la férocité des Maures, & de la lâcheté d'un Peuple à qui la vue de ces Brigands n'avoit infpiré d'autre fentiment que celui de la crainte.

Les Maures, chargés des dépouilles qu'ils avoient enlevées, & las d'en ravir, ou n'en trouvant plus dont ils puffent fe charger, s'éloignerent enfin, & prirent leur route du côté de la mer. Je fortis après eux du malheureux Village qu'ils avoient pillé, & je me rendis à celui de Sainte-Rofe, à quatre lieues de Calamba. J'y trouvai un homme intelligent, utile à fes concitoyens ; c'étoit le Pafteur du lieu. Il me reçut avec honnêteté, me fit remarquer deux machines en ufage dans le pays. L'une qu'on appelle chapelet, fert à faire monter l'eau dans les champs

où



P. Sonnerat del. Avril Sculp.

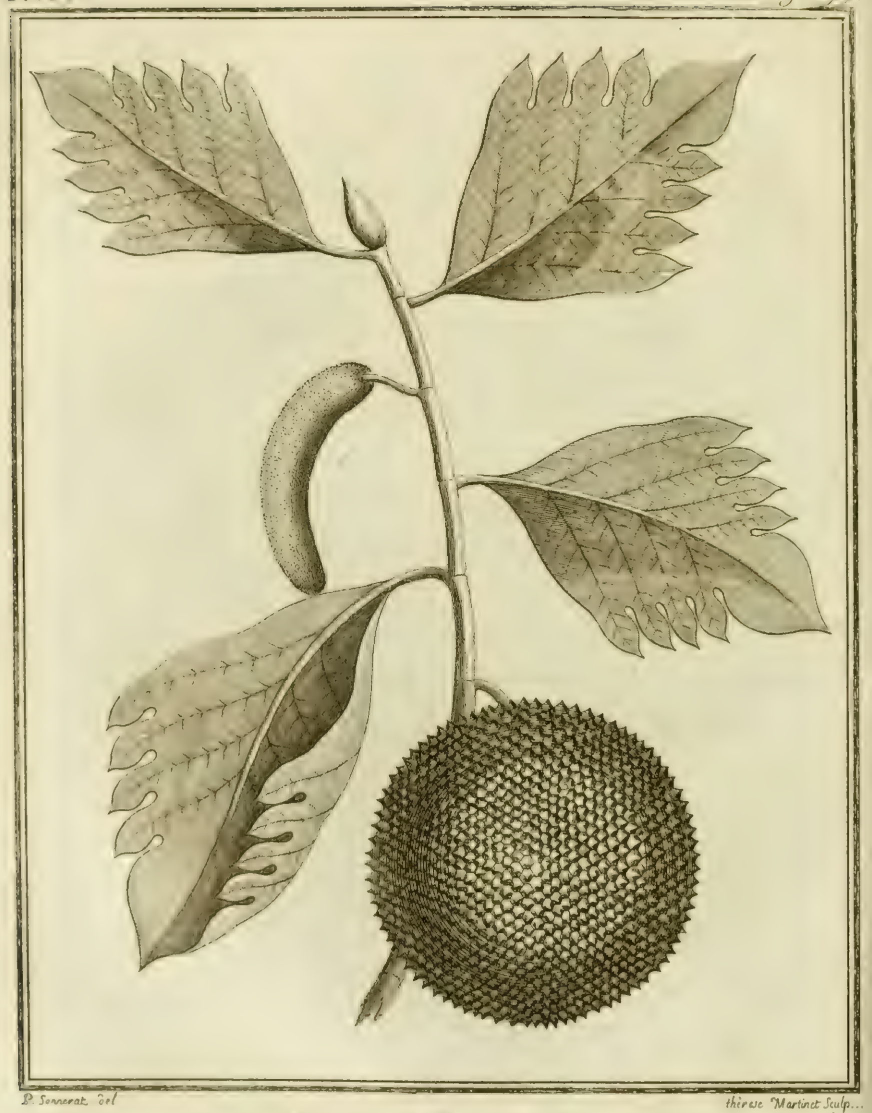
Machine pour pecher dont se servent les Indiens de l'Isle de Luçon

où l'on cultive le riz, & l'autre sert à la pêche. La premiere est connue, & l'on en peut voir la description dans les Récréations Mathématiques. La seconde mérite d'être décrite. Le dessin que j'ajoute à la description, en peut donner une idée juste.

A est un Radeau de Bambouc, sur lequel le Pêcheur a toujours soin de construire une petite case pour se mettre à l'abri du mauvais temps. B est un treuil ou barre mouvante, tenu dans les deux crampes C; les deux leviers D sont liés à leur base sur le milieu du treuil, & forment un angle obtus; les deux leviers se soutiennent par un cordage, qui traverse de l'un à l'autre, lié d'un côté au point de section des fourches, qui supportent un filet beaucoup plus grand que les nôtres, & de l'autre un contre-poids Q. On comprend aisément que le contre-poids, égalant à peu-près la pesanteur du filet plein d'eau, le Pêcheur n'a que peu d'efforts à faire pour obliger son filet de s'élever sur la surface de l'eau. PL. LVI.

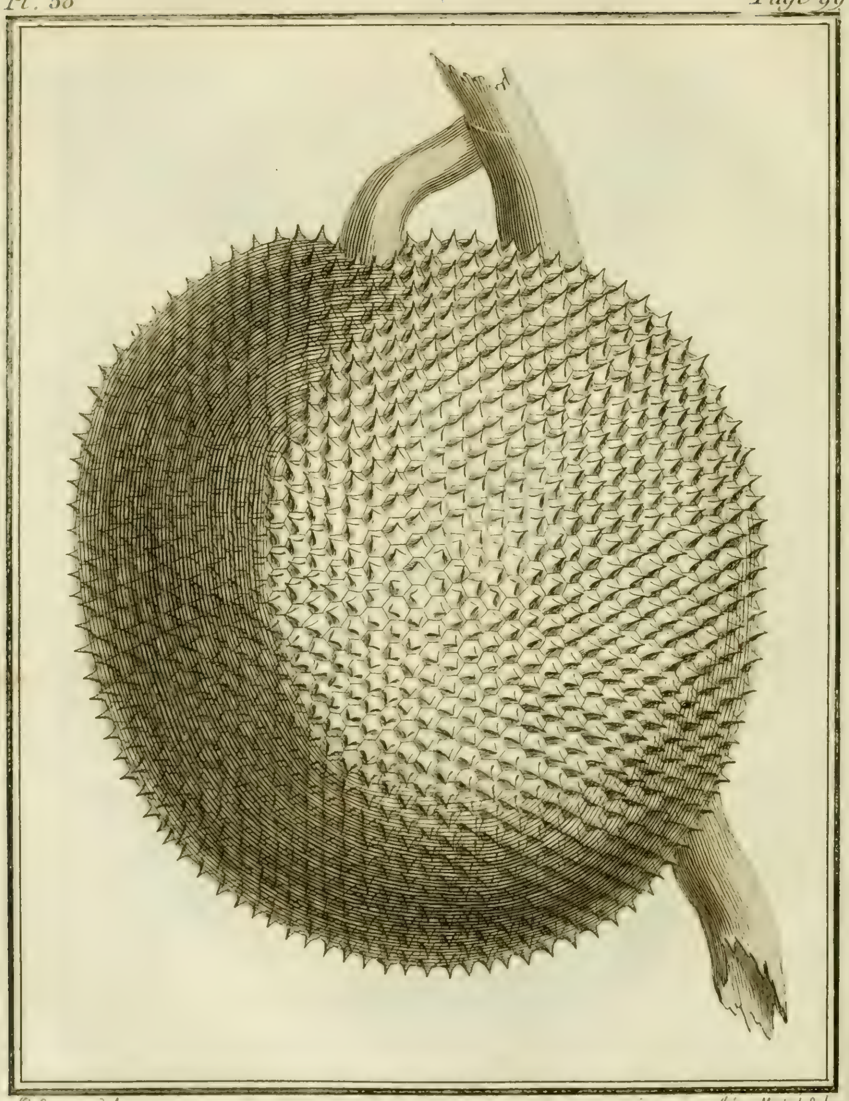
Sainte-Rose fut le dernier Village que je visitai:

& les objets dont j'ai traité ſont les ſeuls que j'eus le temps d'obſerver par moi-même à l'Iſle de Luçon. Mais j'appris de ceux avec qui je converſai, que cette Iſle eſt ſujette à de fréquens tremblemens de terre ; qu'il y a pluſieurs volcans dans l'Iſle, ou plus vraiſemblablement pluſieurs bouches d'un même volcan. Que la partie policée des habitans, ſoumiſe aux Eſpagnols, eſt ſous la direction d'un Gouverneur général, d'un Archevêque & trois Evêques. Il y a dans toute l'Iſle vingt Couvens, quinze d'hommes, & cinq de filles. On compte à Manille ſeule environ douze mille Chrétiens. Tout le pays en général étoit autrefois beaucoup plus peuplé, lorſqu'il étoit fréquenté par les Chinois; pluſieurs s'y étoient établis, d'autres y faiſoient le commerce. Mais M. Auda, Gouverneur général, les bannit, par l'effet d'une mauvaiſe politique, & les chaſſa abſolument de toute l'Iſle. Le commerce & les arts, qu'ils faiſoient fleurir, déchurent, tomberent, & ne ſe ſont pas relevés depuis. La miſere &



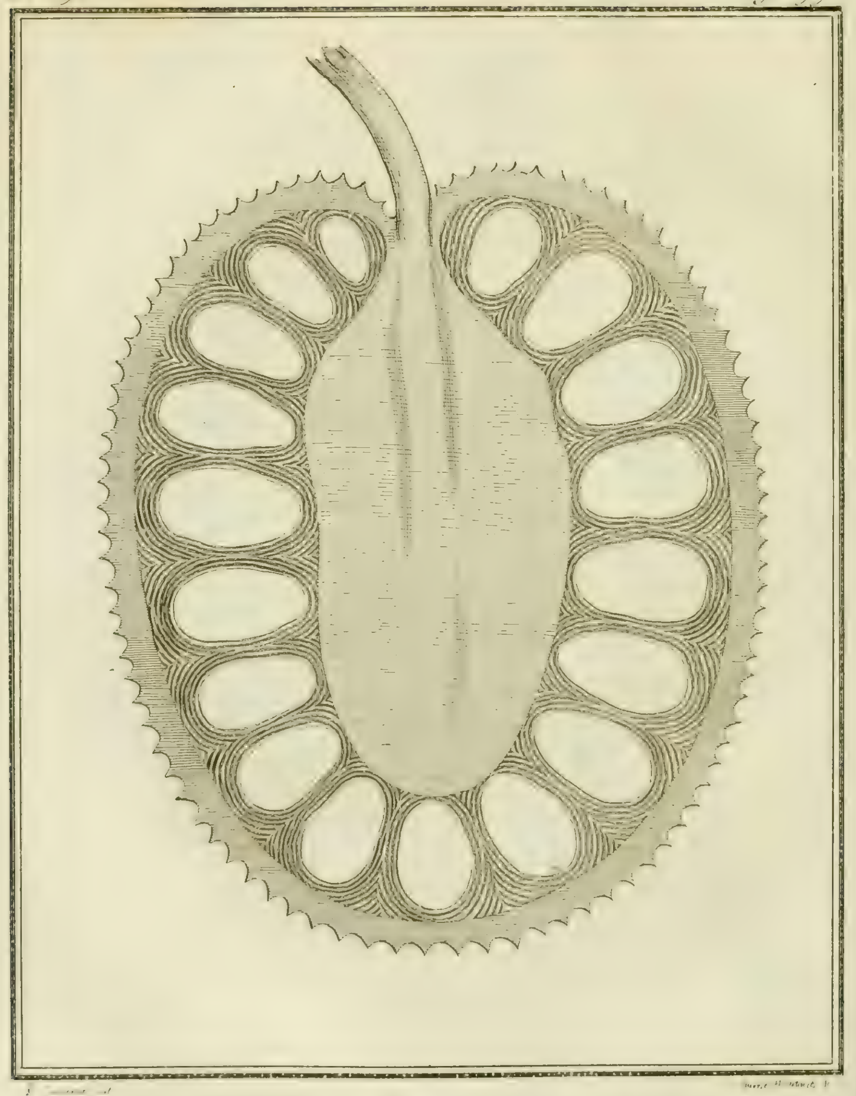
P. Sonnerat del. thérese Martinet Sculp.

Le Rima ou Fruit à Pain.

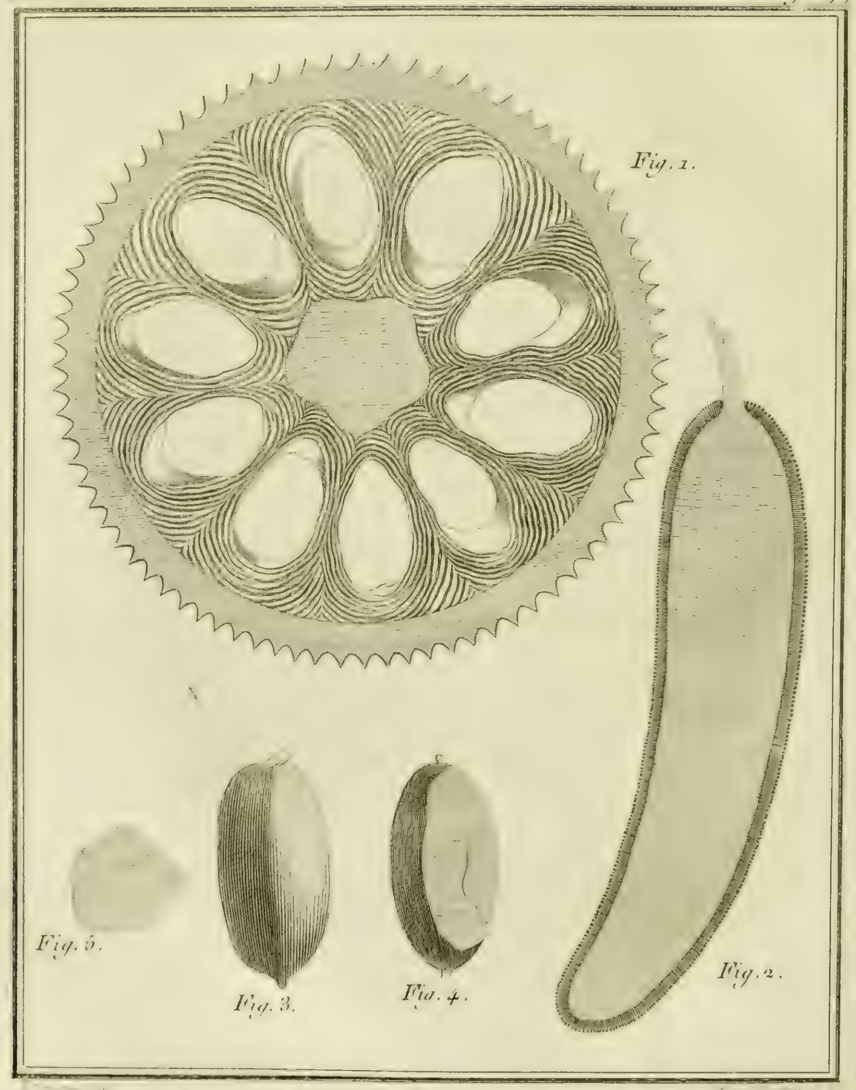


P. Sonerat del. Thérese Martinet Sculp.

Le Rima ou Fruit à Pain.



Coupe Perpendiculaire du Rima ou Fruit à Pain.



Differentes Coupes du Rima ou Fruit à Pain.

Fig. 1. Coupe horisontale du Fruit. Fig. 2. Coupe perpendiculaire de la Fleur. Fig. 3. La Graine Fig. 4. Coupe perpendiculaire de la Graine. Fig. 5. Coupe horisontale de la Graine

la dépopulation ont été les ſuites funeſtes & néceſſaires de cette mauvaiſe adminiſtration. Si l'Iſle de Luçon eſt ſans force & ſans richeſſes, il n'en faut accuſer que les hommes qui y ont étouffé la nature. Il eſt peu d'endroits où elle ſoit plus belle, plus féconde, plus variée. Elle y a donné aux oiſeaux & aux poiſſons des formes inconnues, & les a enrichis de couleurs brillantes. Elle y a placé les plantes dont les fleurs ont le plus d'éclat, & des fruits d'un goût excellent. Tels ſont la Jaquer, le Rima, ou fruit à pain, le Cacao, la Sapoaille, le Mangouſtan, & le petit Citron doux.

Le Rima, plus connu ſous le nom de fruit à pain, eſt un arbre très-élevé, & d'une belle forme, qui ſe ramifie beaucoup. Ses feuilles naiſſent aux extrémités des branches; elles ſont alternes, très-grandes, longues de deux pieds ſur un & demi de largeur, & ſinuées aſſez profondément ſur les bords latéraux. Cet arbre porte des fleurs mâles & des fleurs femelles ſur le même pied. Les fleurs mâles

Planche LVII, LVIII, LIX & LX.

ſont compoſées d'un nombre infini d'étamines, diſpoſées en chatons, & portées ſur un corps ſpongieux aſſez allongé.

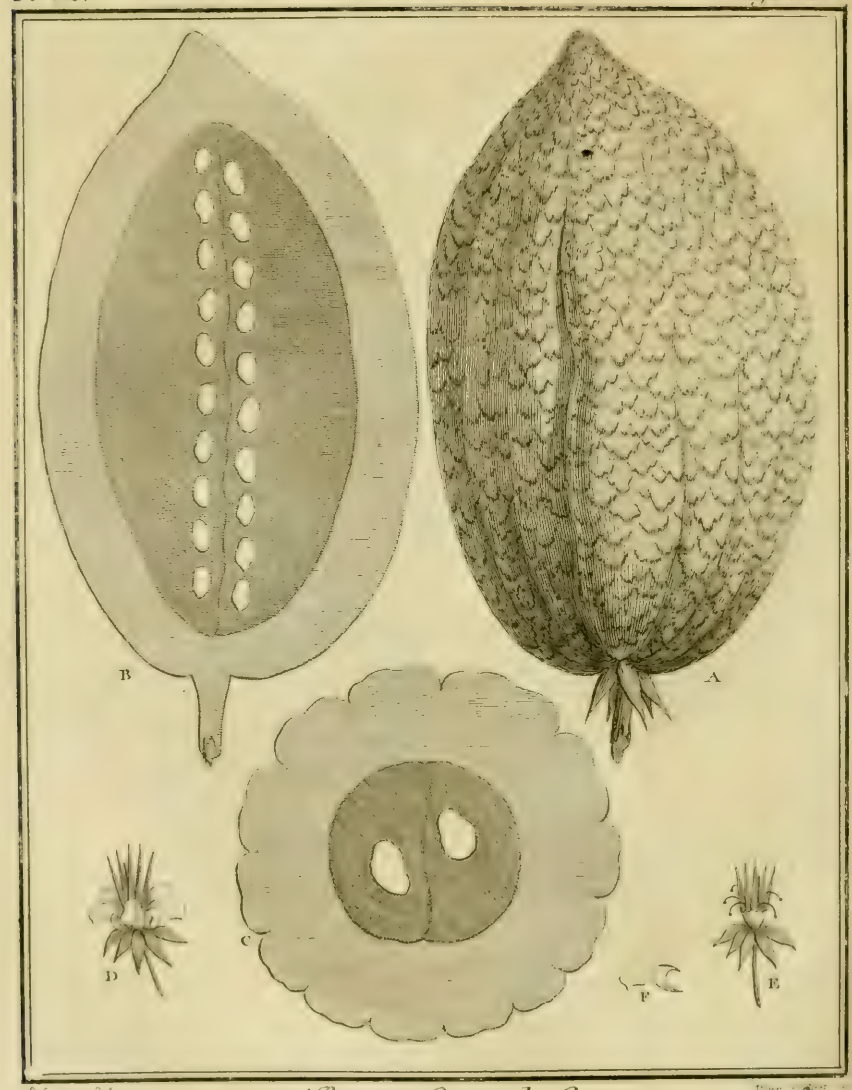
Je n'ai pas vu la fleur femelle, qui étoit déjà tombée; le piſtil qu'elle renferme devient un fruit très-gros & ſphérique, d'un pied de diametre, dont la peau raboteuſe & inégale paroît compoſée d'écailles régulieres à cinq, ſix ou huit pans. Ce fruit renferme une grande quantité d'amandes aſſez groſſes, attachées à un placenta charnu & très-conſidérable, qui occupe le centre; les amandes, recouvertes chacune par pluſieurs membranes, ſont farineuſes comme la châtaigne. Ce fruit ſeroit d'un grand ſecours dans nos Colonies; on le coupe par tranches, & après l'avoir fait ſécher, on le mange comme du pain: il en a un peu le goût, & ſe conſerve, étant ſéché, plus de deux ans ſans ſe gâter.

J'en ai rapporté quelques plans à l'Iſle de France. Il y a lieu d'eſpérer qu'ils y réuſſiront, par les ſoins qu'a pris M. Poivre pour les accoutumer au cli-



P. Sonnerat del. therese Martinet Sc.

Le Cacao.



S. Sonnerat. del.

Differentes Coupes du Cacao.

A. Le Cacao B. Coupe perpendiculaire du Fruit. C. Coupe horizontale du Fruit — D la Fleur vüe à la Loupe. E. Developpement de la Fleur vüe à la Loupe. F. une des Petales vüe à la Loupe.

mat, moins chaud que celui des pays où croît naturellement l'arbre à pain. L'Amiral Anſon, dans ſon Voyage autour du Monde, au dépourvu de vivres, trouva heureuſement ce fruit dans une Iſle déſerte; il en ramaſſa en quantité, & il déclare qu'il lui fut d'une grande reſſource.

Le Cacao eſt un arbuſte qui porte des feuilles alternes, ovales, ſeches, marquées de nervures très-ſaillantes, & portées ſur des pédicules d'un pouce & demi de longueur; les fleurs ſont petites, & naiſſent par paquet le long des branches; leur calice eſt à cinq diviſions; les petales de couleur blanche, au nombre de cinq, ſont concaves à leur baſe, & repliées dans leur milieu. Les étamines, en même nombre, ont leurs filets recourbés en dehors, & leurs antennes cachées dans la cavité des petales: ces filets, en ſe réuniſſant par le bas, forment une gaîne, qui produit par ſon prolongement cinq languettes longues, étroites, aigues & relevées. Le piſtil, qui occupe le centre, eſt ſurmonté d'un ſtyle, terminé par un ſtigmate; il devient un fruit aſſez gros, ovoïde,

Pl. LXI & LXII.

divifé par côtes, garni à fa bafe de cinq languettes, & couvert de tubercules inégaux, d'un beau rouge de fang dans une efpece, & d'un jaune pâle dans l'autre ; c'eft une coque ferme, & prefque ligneufe, remplie intérieurement d'une pulpe blanche, dans laquelle font éparfes beaucoup de femences. L'ufage de ces femences eft connu : on en fait le chocolat. La maniere de le préparer, & les avantages de cette boiffon, font confignés dans une Differtation favante de M. Linnæus, que l'on peut confulter, ainfi qu'un Poëme latin fur l'Hygiene, par M. Geoffroy, Médecin de la Faculté de Paris.

Le petit Citron doux a beaucoup de rapport avec le *Limonia Trifoliata*, décrit par M. Linnæus. C'eft un arbriffeau touffu, qui s'éleve peu ; fes feuilles font alternes, & portées trois à trois fur un même pédicule, garni à fa bafe d'une épine très-forte ; elles font ovales, pointillées en-deffous ; l'intermédiaire eft ordinairement plus allongée & échancrée à fon fommet. Les fleurs naiffent folitaires aux aiffelles des feuilles ; leur calice eft petit, à trois divifions ; la corolle eft à trois petales, rapprochés

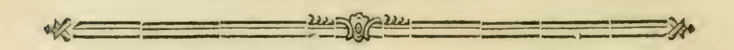


S. Sonnerat f.

Le Petit Citron Doux.

par le bas. Je n'ai compté que six étamines, au milieu desquelles est le pistil, surmonté d'un style, terminé par un stigmate; il devient une petite baie d'un beau rouge; cette baie n'a qu'une loge, remplie par deux semences : la pulpe, qui est légerement acide, est très-agréable au goût. Le petit Citron differe peu de l'Orangine des Chinois. Pl. LXIII.





CHAPITRE VIII.

Départ de Cavite ; Navigation jusqu'à Antigue ; Description de quelques Oiseaux observés à Antigue.

NOUS sortîmes le 29 Décembre de la baie de Manille ; nous côtoyâmes les Isles Mindoro & Panay. La derniere nous parut remplie de Villages : les habitans sont Chrétiens, & reconnoissent l'autorité des Espagnols. Il y a dans chaque Village un Alcade & un Padre ou Curé. Les principaux Etablissemens des Espagnols, dans cette Isle, sont dans la Province d'Yloiso & Antigue. Il n'y a de bon mouïllage sur la côte de l'Isle Panay que dans ce dernier endroit.

Nous apperçûmes, le 7 Janvier, à la pointe du jour, un grand champan, qui passa fort près de nous : nous le jugeâmes un corsaire, monté par des Maures.

Maures. Nous eûmes en conſéquence attention de lui donner la chaſſe ; mais ayant rallié la terre, il y trouva une petite fraîcheur, à la faveur de laquelle il nous échappa. Quelques heures après, nous fûmes abordés par un Soldat Eſpagnol de la garniſon d'Antigue : il étoit envoyé par l'Alcade, qui avoit été prévenu par des lettres du Gouverneur de Manille de notre route dans ces parages. Ce Soldat nous félicita de la part de ſon Commandant ſur notre arrivée, & nous fit beaucoup d'offres de ſervice ; il nous confirma dans notre opinion à l'égard du champan que nous avions vu ; il nous apprit qu'il étoit monté par quatre-vingt Maures, armés de flèches, ayant à bord des pierriers & quelques petits canons ; qu'ils avoient enlevé pluſieurs petits bateaux de pêcheurs ; qu'ils croiſoient depuis quinze jours devant la rade ; & que lorſque le champan paroiſſoit à la pointe du nord, il jetoit l'alarme dans Antigue, les Chrétiens ne ſe ſentant pas en état de réſiſter à une deſcente, ſi les Maures l'entreprenoient.

Le même jour, nous mouillâmes à Antigue par

vingt-cinq braſſes, fond de vaſe. Les habitans de cette Iſle ont de l'induſtrie; ils fabriquent, avec les fibres d'une plante que fournit leur pays, des mouchoirs & des toiles; les plus groſſes leur ſervent de vêtement: ils trafiquent des autres avec les habitans des Iſles voiſines. Antigue reſſemble d'ailleurs à toutes les Iſles Philippines. La nature féconde y prodigue ſes dons; l'homme n'en ſait pas profiter: le Gouvernement ne fait aucun effort pour ſe mettre à l'abri du ravage & de la cupidité des Maures. Le Gouverneur de Manille donne tous les deux ans des Patentes d'Alcade ou de Gouverneur à un habitant d'Antigue, qui ſe trouve auſſi-tôt revêtu de la plus grande autorité; il l'emploie communément à s'enrichir & à ſe dédommager des frais que lui ont coûté ſes Patentes. Celui qui étoit en place lors de notre arrivée, défendit tout commerce avec nous; ſon intention étoit de nous fournir lui-même les choſes dont nous pourrions avoir beſoin. Mais le Paſteur, homme équitable, zélé pour le bien de ſon Troupeau, traverſa ſes vues, & le força de

laiſſer partager aux habitans le gain qu'il ſe promettoit à lui ſeul. L'Alcade ſe voyant fruſtré d'un bien qu'il croyoit s'attribuer, ſe déclara publiquement l'ennemi irréconciliable du Paſteur. C'étoit un Moine, Auguſtin, qui nous combla d'honnêteté; il fait ce qui eſt en lui pour rendre les Alcades d'Antigue honnêtes gens, & pour les convertir; mais il a toujours trouvé plus d'obſtacles à en faire des proſélytes, qu'à gagner les Maures mêmes.

Antigue eſt par la latitude de 10 degrés 42 min. M. Salaberia en a donné la poſition dans ſa Carte, en 1768, d'une maniere très-juſte. Le mouillage eſt par dix braſſes, à une bonne diſtance de terre; les vaiſſeaux ne peuvent y mouiller en Novembre, Décembre & Janvier, ſans courir de grands riſques. Il regne alors des vents de ſud-oueſt & d'oueſt, qui battent en côte, & rendent la mer très-groſſe. On ſe pourvoit d'eau pour les bâtimens à un petit ruiſſeau ſitué au nord. Il y a une riviere en face du fort, plus conſidérable, & dans laquelle les bateaux entrent très-avant; mais l'eau en eſt ſaumâtre,

même pendant les plus baſſes marées. Quant à la terre, elle fournit beaucoup de gibier, mais peu de fruit : les cocos & des bananes de très-mauvaiſe qualité, ſont les ſeuls que les habitans aient cherché à ſe procurer. La pêche eſt abondante ſur les côtes ; les buffles, les bœufs, les chevaux ſont ſi communs, qu'on n'en prend aucun ſoin, ſoit pour les garder, ſoit pour aider à leur multiplication : les chevaux errent où ils veulent, ils appartiennent à tout le monde, ſans avoir de maître particulier; quand on en a beſoin, on met la main ſur le premier qu'on rencontre, & on le laiſſe aller, quand on en a tiré le ſervice qu'on en attendoit. L'air de toute l'Iſle eſt mal ſain, parce qu'elle eſt inculte, & couverte de marais. Elle pourroit fournir de l'or, des perles & de la cire. Il y a un grand nombre de cerfs, de ſangliers, de Cochons marrons, de Pluviers, de Perruches, de Becaſſines, & d'autres oiſeaux rares & curieux, tels que des Kakatoes, des Calaos, &c. dont la deſcription terminera ce Chapitre.

Les Pigeons ſont en général des oiſeaux qui appartiennent à l'ancien & au nouveau Continent ; ils vivent dans les climats les plus chauds, dans ceux qui ſont tempérés, & ils s'étendent fort avant vers le Nord. On trouve, dans l'ancien Continent, des Ramiers en Sybérie ; & dans le nouveau, pluſieurs eſpeces de Pigeons dans le Canada. Les climats chauds ſemblent mieux convenir à leur eſpece ; elle y eſt plus nombreuſe & plus variée ; quoique ces oiſeaux ne pondent que deux œufs à la fois, quoiqu'ils ſoient expoſés à la voracité des oiſeaux de proie, auxquels ils ſervent de pâture la plus ordinaire, les individus dans chaque eſpece ſont cependant très-multipliés, & ſouvent leur nombre eſt prodigieux : ce qui vient ſans doute de ce que ces oiſeaux font pluſieurs pontes par an, de ce que leur conſtitution eſt robuſte, qu'ils peuvent s'habituer par-tout, y trouver un climat & une nourriture convenables à leur multiplication. C'eſt cette force de leur conſtitution, & l'ardeur de leur tempérament, qui fait que les Pigeons ſont de tous les oiſeaux, après la Poule &

quelques autres Gallinacés, les oiſeaux qu'il eſt le plus aiſé de tranſporter, d'habituer à un nouveau climat, & d'y faire multiplier. Ils ont généralement une forme élégante, un plumage bien nué, & les mœurs douces & ſociables; ils ſont d'une grande utilité pour la nourriture de l'homme & celle d'un grand nombre d'animaux, & dans l'entretien général, ils rendent beaucoup plus qu'ils ne coûtent. La couleur dominante de leur plumage, dans les pays froids & ceux qui ſont tempérés, eſt le brun ou le gris; & dans les pays chauds, le verd ou le violet. Ceux dont j'ai à rendre compte ſont de ces deux dernieres couleurs. J'appellerai la premiere eſpece le Pigeon verd des Iſles de Luçon & d'Antigue; la ſeconde, le Pigeon verd à tête griſe d'Antigue ou de l'Iſle Panay; & la troiſieme, le Pigeon violet à tête rouge d'Antigue.

Le Pigeon verd des Iſles de Luçon & d'Antigue eſt à-peu-près de la taille du Ramier d'Europe. Le plumage de ſa tête eſt d'un gris de charbon pâle, le col eſt d'un lilas clair. Il y a ſur la poitrine une



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

Le Pigeon verd mâle de l'Isle de Luçon et D'antique.





P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

Le Pigeon verd femelle de l'Isle de Luçon et d'Antique ?.

large tache couleur d'orpin ; les plumes de recouvrement & les petites plumes des aîles ſont verd de pomme, bordées en dehors par une raie longitudinale jaune ; les grandes plumes des aîles & la queue ſont noires ; les recouvremens de la queue en-deſſous ſont d'un brun rouge clair ; le ventre eſt d'un verd jaunâtre ; le bec eſt fort court, & griſâtre ; les pieds ſont de couleur de laque obſcure. Il y a deux cercles à l'iris, dont le plus grand ou l'extérieur eſt rouge, & le plus petit eſt d'un bleu d'azur. Pl. LXIV.

L'individu que je viens de décrire eſt le mâle ; Pl. LXV. la femelle a la tête, le col & le deſſus du corps couleur de verd-de-gris ; la poitrine & le ventre ſont d'un verd jaunâtre ; les aîles ſont noires : mais ces petites plumes ont des reflets rougeâtres, & les grandes, ou celles qu'on nomme en latin *remiges*, & celles des petites qui en ſont le plus près, ſont bordées extérieurement de jaune ; la queue eſt noire, le bec eſt plus long que dans le mâle. Sa couleur, ainſi que celle des pieds, eſt cendrée ; l'iris eſt couleur de verd pomme clair.

Pl. LXVI. Le Pigeon verd à tête griſe d'Antigue, eſt de la groſſeur du Biſet d'Europe ; la partie ſupérieure de ſa tête eſt d'un gris blanc ; le derriere de la tête, les côtés & le col ſont d'un brun rougeâtre, & jettent des reflets comme le cuivre roſette ; la poitrine, le ventre & les côtés ſont d'un gris obſcur ; les petites plumes des aîles ſont d'un verd brillant : elles ont le poli & le reflet métalliques ; elles ſont changeantes, & leur couleur varie ſuivant les aſpects ; les grandes plumes des aîles & la queue ſont noires ; vers le pli de l'aîle en-deſſus, entre le pli même & le corps, il y a ſur chaque aîle une tache demi-circulaire, formée par des plumes moitié vertes & moitié griſes ; le bec & les pieds ſont d'un rouge ſombre ; l'iris eſt jaune.

Le Pigeon violet à tête rouge d'Antigue, eſt de la groſſeur du Pigeon qu'on nomme en France le Jacobin ; une membrane charnue, d'un rouge aſſez vif, s'étend de chaque côté depuis l'origine de la partie ſupérieure du bec juſques pardelà les yeux qu'elle entoure ; le ſommet de la tête eſt couvert de

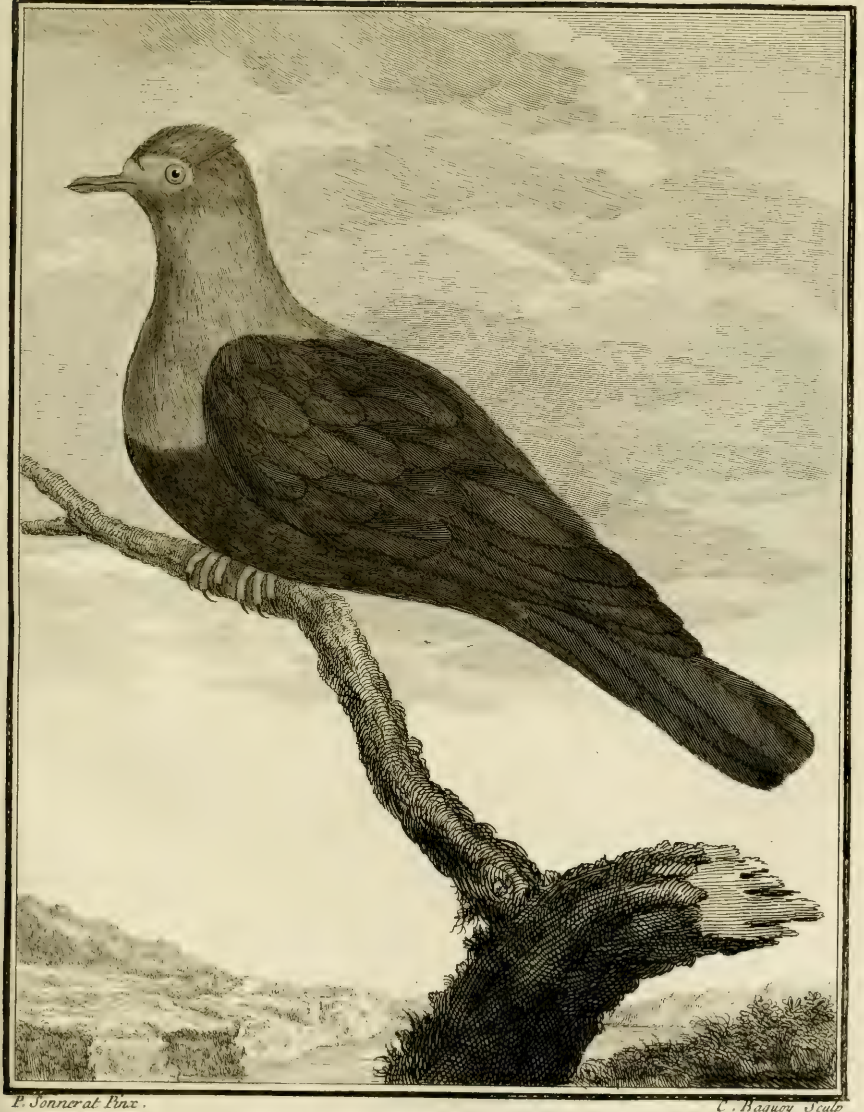
Planc. LXVII.



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

Le Pigeon verd à tête grise D'antique, ou de L'isle Panay.





P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

Le Pigeon violet à Tête rouge D'antique.



P. Sonnerat. Pinx. *C. Baquoy. Sculp.*

Le Troupiale rouge.





P. Sonnerat. Pinx. C. Baquoy. Sculp

Le Troupiale jaune.

de plumes fines, qui forment une calotte d'un rouge vif; le col, le haut du dos & le haut de la poitrine sont d'un gris bleuâtre, plus clair sur la poitrine; le reste du corps, savoir le dos, le ventre, les aîles, la queue, est d'un noir velouté, changeant en violet, & renvoyant quelques reflets bleuâtres. Les pieds & le bec sont gris; l'iris est composée d'un large cercle rouge, & d'un plus étroit, qui est gris.

Le Troupiale rouge d'Antigue est de la taille de notre Merle d'Europe. La tête, le col, le dos & les jambes sont d'un rouge de vermillon. Les grandes plumes des aîles, le ventre & la queue sont d'un noir velouté; le bec & les pieds sont noirâtres; l'iris est couleur de feu. Planche LXVIII.

Le Troupiale jaune d'Antigue est de la même grosseur que le précédent. La tête, le devant du col, la poitrine & le ventre sont d'un jaune d'orpiment; le derriere du col, les aîles & la queue sont d'un noir velouté; le bec & les pieds sont noirâtres: l'iris est rouge. Ces deux Troupiales se trouvent aussi dans Pl. LXIX.

P

le nouveau Continent. Le dernier eſt connu à la riviere de la Plata, ſous le nom de Ventre coloré.

Pl. LXX. La Pigrieſche d'Antigue eſt de la taille de la Pigrieſche variée d'Europe. Sa tête eſt noire; ſon dos eſt d'un roux jaunâtre; la gorge & le haut de la poitrine ſont blancs; le ventre eſt d'un blanc ſale; les grandes plumes des aîles & celles qui recouvrent l'aîle bâtarde, ſont noires. Les aîles ne viennent que juſqu'à l'origine de la queue. Elle eſt très-longue, & étagée. Les plumes du milieu ſont plus longues, & toutes noires; les autres ſont noires en-deſſus, rougeâtres en-deſſous, terminées par une tache rouſsâtre; le bec eſt noir, & très-gros. La partie ſupérieure en eſt très-longue, & ſa courbure paroît ſi exceſſive, qu'on pourroit croire que c'eſt un défaut de conformation dans l'individu, qui a ſervi pour la deſcription. Les pieds ſont d'un noir lavé; l'iris eſt de même couleur.

Pl. LXXI. La Pigrieſche rouge de l'Iſle Panay eſt de la taille de celle que je viens de décrire; elle a la tête, le



P. Sonnerat. Pinx. C. Baquoy. Sculp.

Pie-grièche d'Antique.





P. Sonnerat, Pinx. C. Baquoy, Sculp.

Pigrieche de l'Isle Panay.



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

La Pigrieche blanche de l'Isle Panay.





P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

Le petit Merle ou Musicien de l'Isle Panay.

devant du col & le ventre rouges ; le derriere du col, les aîles & la queue ſont bruns ; les pieds & le bec ſont noirs ; l'iris eſt couleur de feu.

La Pigrieſche blanche de l'Iſle Panay eſt du double plus groſſe que la précédente. Elle a la tête, le col, le dos, le ventre & le commencement des aîles blancs ; le reſte des aîles & la queue ſont noirs. Il y a ſur les plus grandes plumes des aîles une bande blanche ; le bec & les pieds ſont noirs. Pl. LXXII.

Le petit Merle de l'Iſle Panay ſe trouve dans preſque toutes les Philippines. Son goſier eſt ſi fort, & ſon chant ſi agréable, que les Indiens ne le connoiſſent que ſous le nom de Muſicien. Les oiſeaux de cette eſpece vivent par milliers en ſociété, habitent les pigeonniers, & y font leur nid. Planche LXXIII.

Ce Muſicien, ou petit Merle de l'Iſle Panay, n'eſt pas plus gros que notre Becſigue d'Europe. Il a la tête, le col, le dos, les petites plumes des aîles & le ventre, d'un verd noir, chatoyant & changeant en bleu ou en violet foncé. Les plumes de la tête & du col ſont d'une nature différente de celle du

P 2

reſte du corps; elles ſont plus étroites & plus longues ; les grandes plumes des aîles & la queue ſont noires : l'iris eſt rouge. On connoît cet oiſeau à Manille ſous le nom d'Etourneau : eſpece avec laquelle il n'a cependant aucun rapport.

Planche LXXIV. Le Coliou eſt un genre dont les caracteres ſont d'avoir le bec en cône raccourci, convexe en-deſſus, applati en-deſſous, le bout de la mandibule ſupérieure un peu courbé en-deſſous, les jambes dégarnies de plumes juſqu'au genou, quatre doigts à chaque pied, dont trois dirigés en avant & un en arriere. Ce genre n'a point été obſervé juſqu'à préſent dans le nouveau Continent, & paroît n'appartenir qu'à l'ancien. On ne le trouve pas en Europe, mais il eſt commun en Aſie & en Afrique.

Le Coliou de l'Iſle Panay eſt de la taille du Gros-bec d'Europe. La tête, le col, le dos, les aîles & la queue ſont d'un gris cendré, avec une teinte jaune; la poitrine eſt de la même couleur, traverſée de raies noires ; le bas du ventre & le deſſus de la queue ſont rouſsâtres ; les aîles s'étendent un peu au-delà



P. Sonnerat. Pinx. C. Baquoy. Sculp.

Le Coliou de l'Isle Panay.



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

La Veuve de l'Isle Panay.

de l'origine de la queue, qui eſt extrêmement longue, compoſée de douze plumes d'inégale longueur; les deux premieres ſont très-courtes; les deux ſuivantes de chaque côté ſont plus longues, & ainſi de paire en paire juſqu'aux deux dernieres plumes qui excedent toutes les autres. La quatrieme & cinquieme paires different peu de longueur entr'elles. Le bec eſt noir; les pieds ſont couleur de chair pâle; les plumes qui couvrent la tête ſont étroites, & aſſez longues; elles forment une huppe, que l'oiſeau baiſſe ou éleve à volonté.

La Veuve de l'Iſle Panay ſe trouve auſſi au Cap de Bonne-Eſpérance. Elle eſt de la taille de l'oiſeau connu à Paris ſous le nom de Veuve, & que l'on y apporte des côtes de Guinée. Tout ſon plumage Pl.LXXV. eſt noir, excepté une large tache d'un rouge vif qu'elle a au-devant de la poitrine. Elle a à la queue quatre longues plumes qui forment l'arc, & qu'elle porte comme la Veuve ordinaire: mais ces quatre plumes ne ſont pas ſurmontées par deux plumes larges & plus courtes, placées à l'origine de la queue comme

dans la Veuve de Guinée ; les pieds & le bec ſont noirs.

Je n'ai obſervé qu'une eſpece d'Hirondelle à Antigue, ſans aſſurer qu'il n'y en ait pas d'autres. Celle-ci eſt de la taille de l'Hirondelle de rivage d'Europe ; la tête, le col & le dos ſont d'un noir velouté ; les petites couvertures des aîles ſont d'un noir violet changeant ; les grandes & les remiges, ou grandes plumes de l'aîle, & la queue, qui eſt bifurquée, ſont d'un noir de charbon ; les aîles ſont de la longueur de la queue. A la baſe du bec, en-deſſus, on voit une tache d'un jaune rouillé ; la gorge eſt de la même couleur, terminée par une raie ou collier noir étroit ; le bas de la gorge, la poitrine & le ventre ſont blancs ; les pieds & le bec ſont noirs.

Planche LXXVI.

Le Pic, que j'ai obſervé à Antigue, eſt de la groſſeur du petit Pic varié d'Europe. Il n'a point de rouge, contre l'ordinaire de ces oiſeaux : mais peut-être n'ai-je vu que la femelle. Le deſſus de ſa tête eſt d'un noir griſâtre ; le col eſt, en arriere, de la même



P. Sonnerat Pinx.

C. Baquoy Sculp.

L'hirondelle D'antique.



P. Sonnerat. Pinx. C. Baquoy. Sculp.

Le petit Pic d'Antigue.

couleur. De chaque côté s'étend, depuis un peu au-dessus de l'œil jusqu'aux deux tiers du col, une raie d'un blanc jaunâtre. Au-dessus de cette raie, il y en a une autre un peu plus large, & noire, qui va de l'œil à l'épaule. Les plumes du dos sont noires, terminées par une raie transversale blanche. Les couvertures des aîles sont rayées de noir. Les grandes plumes en sont noires, mouchetées de blanc; la gorge, la poitrine, le ventre sont d'un jaune pâle, & mouchetés d'un noir lavé. La queue, qui est noire en-dessus, déborde de très-peu les aîles; elle est rayée, en-dessous & en travers, de blanc sale & de jaunâtre; les plumes en sont étagées, & les plus longues sont un peu roides; les pieds & le bec sont noirâtres. Planche LXXVII.

J'ai observé à Antigue quatre especes de Coucous. Je nommerai le premier le Coucou tacheté de l'Isle Panay. Le second, le Coucou à ventre rayé de l'Isle Panay. Le troisieme, le Coucou verd d'Antigue; & le quatrieme, le petit Coucou de l'Isle Panay.

Le premier eſt des deux tiers plus gros que le Coucou d'Europe. Tout le deſſus du corps & des aîles

Planche LXXVIII.

ſont d'un brun ſoncé preſque noir, moucheté par des points d'un jaune roux. Ces points ſont oblongs ſur la tête; ils ſont ronds ſur le col, le dos & les petites plumes qui couvrent les aîles; leurs grandes plumes ſont traverſées par des raies jaunâtres, entremêlées de quelques points noirs. La gorge eſt noire, & tachetée comme le dos; la poitrine & le ventre ſont d'une couleur rouſsâtre claire, traverſés par des raies noires; la queue eſt longue; les plumes en ſont d'égale longueur; leur couleur eſt un roux fauve, coupé par des bandes tranſverſales noires. L'iris eſt jaune roux; le bec eſt noir, & les pieds ſont plombés.

Le ſecond Coucou eſt un peu moins grand que

Planche LXXIX.

celui d'Europe. Le deſſus de ſa tête eſt d'un gris noirâtre; les côtés & la gorge tirent ſur la couleur lie de vin. La poitrine eſt d'un jaune d'orpin terne; le ventre eſt d'un jaune pâle & clair, mais la poitrine & le ventre ſont rayés par des bandes tranſverſales noires;



P. Sonnerat. Pinx. C. Baquoy. Sculp.

Le Coucou tacheté de l'Isle Panay.





P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy. Sculp.

Coucou à Ventre rayé de l'Isle Panay.



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

Le Coucou Verd d'Antigue.

noires ; le dos & les aîles ſont d'un brun noir terne ; la queue eſt compoſée de dix plumes noires d'égale longueur, terminées de blanc, & mouchetées dans leur longueur de points ronds blancs, diſpoſés de façon qu'ils forment des raies tranſverſales ; le bec eſt noir ; l'iris eſt oranger pâle ; les pieds ſont rougeâtres.

Le Coucou verd eſt preſque de la taille du Coucou d'Europe. La tête, le col, la poitrine, le ventre ſont d'un verd obſcur foncé : & tirant ſur le noir ; les aîles ſont d'un rouge brun foncé ; la queue eſt longue & noire. Le bec eſt noir ; les pieds ſont d'un noir lavé. L'ongle du doigt interne, tourné en arriere, eſt très-long, & fort pointu. L'iris eſt noir ; la paupiere eſt entourée de poils, qui forment de véritables cils. Cet oiſeau a encore un caractere très-particulier. Ses plumes ſont généralement toutes dures, & roides. Les barbes n'en ſont pas unies les unes aux autres, mais ſéparées, & chaque barbe eſt un nouveau tuyau, qui porte d'autres barbes courtes. Planche LXXX.

Le petit Coucou de l'Iſle Panay, ou le quatrieme

de ceux que j'ai obſervés dans cette Iſle, eſt de la taille d'un Merle, mais moins corſé, & beaucoup plus allongé. Le deſſus de ſa tête eſt d'un gris clair; le col en arriere, le dos & les aîles ſont de couleur de terre d'ombre. La gorge eſt d'un gris clair; le ventre eſt d'un jaune roux clair; la queue eſt étagée, noire en-deſſus, & rayée tranſverſalement en-deſſous de noir & de blanc. Les pieds ſont d'un jaune clair. C'eſt auſſi la couleur du bec, ſi ce n'eſt vers l'extrémité, où il tire ſur le noir.

Planche LXXXI.

Il ne me reſte plus, pour terminer ce que j'avois à dire ſur les Oiſeaux que j'ai obſervés à Antigue, que d'en décrire quatre. Deux ſont du genre du Calao : le troiſieme eſt une Hirondelle de Mer; le quatrieme, le petit Fouquet des Philippines.

Le genre du Calao paroît appartenir aux climats chauds de l'ancien Continent. Il n'a point juſqu'à préſent été obſervé dans le nouveau Monde, ni dans les parties froides, ni même dans les parties tempérées de l'ancien. Je nommerai l'eſpece que j'ai à décrire le Calao à bec ciſelé de l'Iſle Panay, & j'en décrirai



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

Le petit Coucou de l'Isle Panay.







P. Sonnerat, Pinx. C. Baquoy, Sculp.

Le Calao mâle à bec cizelé de l'Isle Panay.

le mâle & la femelle. Ils ſont l'un & l'autre de même groſſeur, & à-peu-près de la taille du gros Corbeau d'Europe, un peu moins corſés & plus allongés. Leur bec eſt très-long, courbé en arc, ou repréſentant le fer d'une faux, dentelé le long de ſes bords en-deſſus & en-deſſous, terminé par une pointe aigüe, & déprimé ſur les côtés. Il eſt ſillonné de haut en bas ou en travers dans les deux tiers de ſa longueur. La partie convexe des ſillons eſt brune, & les ciſelures ou enfoncemens ſont couleur d'orpin. Le reſte du bec, ou ſa pointe, eſt liſſe & brune; à la racine du bec en-deſſus s'éleve une excroiſſance de même ſubſtance que le bec, applatie ſur les côtés, tranchante en-deſſus, coupée en angle droit en-devant. Cette excroiſſance s'étend le long du bec juſques vers ſa moitié où elle finit, & eſt de moitié auſſi haute dans ſa longueur que le bec eſt large. L'œil eſt entouré d'une membrane brune, dénuée de plumes. La paupiere ſoutient un cercle de poils ou crins durs, courts & roides, qui forment de véritables cils. L'iris eſt blanchâtre. Le

Planche LXXXII.

mâle a la tête, le col, le dos & les aîles d'un noir verdâtre, changeant en bleuâtre, ſuivant les aſpects. La femelle a la tête & le col blancs, excepté une large tache triangulaire, qui s'étend de la baſe du bec en-deſſous, & derriere l'œil juſqu'au milieu du col en travers ſur les côtés. Cette tache eſt d'un verd noir changeant comme le col & le dos du mâle. La femelle a le dos & les aîles de la même couleur que le mâle. Le haut de la poitrine dans les deux ſexes eſt d'un rouge brun clair; le ventre dans les deux ſexes, les cuiſſes & le croupion ou l'uropigium, ſont d'un rouge brun foncé. Le mâle & la femelle ont Planche LXXXIII. dix plumes à la queue, dont les deux tiers ſupérieurs ſont d'un jaune rouſsâtre, & le tiers inférieur eſt une bande tranſverſale noire. Les pieds ſont plombés : ils ſont compoſés de quatre doigts, dont un dirigé en arriere, & trois dirigés en avant : celui du milieu eſt uni au doigt extérieur juſqu'à la troiſieme articulation, & au doigt intérieur juſqu'à la premiere ſeulement.

Quoique les pieds des Toucans ſoient tournés



P. Sonnerat. Pinx. C. Baquoy, Sculp.

Le Calao Femelle à bec cizelé de l'Isle Panay.



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

L'hirondelle de mer de l'isle Panay.



P. Sonnerat. Pinx. C. Baquoy. Sculp.

Le petit Fouquet des Philippines.

différemment que ceux des Calaos, ils paroiſſent par la groſſeur de leur bec, par les dentelures, qui ſont le long de ſes bords, & ſur-tout par leur maniere de ſe nourrir, qui eſt la même que celle des Calaos, être leurs repréſentans dans le nouveau Monde.

L'Hirondelle de mer de l'Iſle Panay eſt de la taille de notre grande Hirondelle de mer. Elle a le deſſus de la tête, tacheté de noir. Le devant du col, la poitrine & le ventre ſont blancs; le derriere du col eſt d'un noir griſâtre; les aîles ſont couleur de terre d'ombre en-deſſus, & griſâtres en-deſſous. La queue eſt auſſi de cette même couleur; le bec & les pieds ſont noirs. Planche LXXXIV.

Le petit Fouquet des Philippines ſe trouve ſouvent fort éloigné de terre. Il a le bec courbé, les jambes couvertes de plumes juſqu'au talon, quatre doigts à chaque pied, dont trois dirigés en avant, & unis enſemble par une membrane qui s'étend juſqu'au bout des doigts: le quatrieme eſt ſéparé & dirigé en arriere. Cet oiſeau eſt du double plus gros que l'Hirondelle de mer, que je viens de décrire. Planche LXXXV.

Le deſſus de la tête eſt blanc, le col, la poitrine & le ventre ſont d'un gris vineux clair. Il y a à la racine du bec une petite bande noire, qui ſe termine vers un point rond qui entoure l'œil : ce rond eſt formé de petites plumes blanches, dont on ne peut diſtinguer les barbes qu'avec la loupe. Les petites plumes des aîles ſont d'un gris vineux, & plus foncées que celles du col ; les grandes plumes des aîles & la queue ſont noires : le bec & les pieds ſont auſſi de cette même couleur.



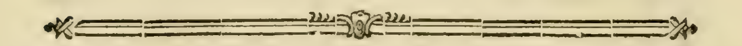
Vüe de la Caldera



A *Un Fort en bois entouré de Pallissade ou il y à huit pieces de Canons*

B *La Montagne des miracles.*

C *Le Commencement de la plaine de Sambouangue*



CHAPITRE IX.

Navigation jusqu'à Sambouangue ; Description de l'Isle Mindanao.

NOUS quittâmes Antigue le 14 Janvier. Nous côtoyâmes l'Isle des Negres. Les Espagnols n'ont aucun Etablissement dans cette Isle. C'est le repaire d'une Peuplade de Maures, qui ne subsistent que de brigandage.

Le lendemain nous accostâmes l'Isle de Mindanao. Nous mouillâmes au soleil couchant dans le Port de la Caldera par quinze brasses, fond de petites roches de différentes couleurs.

Ce Port n'est protégé que par un Fort en bois, gardé par des gens bannis des Etats Espagnols, aussi prêts sans doute à le livrer qu'à le défendre, suivant l'avantage qu'ils croiroient y trouver. Planche LXXXVI.

Le 18 Janvier, la brise nous paroissant assez forte

pour refouler le courant, nous virâmes & perdîmes notre ancre, la chaîne qui le retenoit s'étant rompue. Nous mouillâmes le même jour à Sambouangue par trente-cinq brasses, fond de sable gris, mêlé de corail.

Sambouangue est le principal Etablissement des Espagnols dans l'Isle de Mindanao. Sa position est par 6 deg. 54 min. de latitude, & par 120 deg. 13 min. de longitude. Les habitans se retirent dans des cases placées au milieu d'une palissade qui les entoure; quoiqu'ils y soient assez forts pour se garantir des pillages continuels qu'entreprennent les Maures, ils menent cependant une vie très-pauvre.

Le riz leur sert de nourriture, & le lait de coco de boisson. Ils n'osent s'écarter de leurs demeures; ils ne cultivent les campagnes qu'à l'abri du canon, dont on traîne quelques pieces dans les champs qu'on veut labourer.

Les Espagnols ont construit un Fort en état de défendre la rade; il est situé à l'extrémité d'une plaine immense, & caché à la vue de ceux qui viennent le long



P. Sonnerat del. *Avril Sculp.*

A *Le Commencement de la plaine de Cocotier*

B *Un fort en bois de huit pieces de Canons*

C *La Porte pour sortir du Village*

D *Palissade qui entoure tout le Village*

E *Le Ruisseau qui remplit les Citernes de la Citadelle*

F *Hopital des Chinois*

long de la côte, par une plantation de cocotiers. On peut dire à la louange de ceux qui ont bâti ce Fort, qu'ils n'ont rien épargné pour tirer tout l'avantage possible de sa position. Un autre Fort de quatorze pieces de huit, qui commande les environs, empêche l'incursion des Maures.

Au bout de la plaine, où sont situées les fortifications dont je viens de parler, est une autre plaine séparée de la premiere par une chaîne de montagnes. Les Espagnols ont jeté dans cette derniere plaine des chevaux & des bufles qui s'y sont prodigieusement multipliés. Les deux plaines sont bordées d'un bois clair-semé, rempli de cerfs & de cochons marrons : la nature dans cette partie de l'Isle semble s'être plu à y prodiguer ses richesses.

Un canal d'eau vive, qui descend des montagnes, arrose les campagnes : & après avoir traversé le Village & le Fort, il se jette dans la mer. Ce canal a été creusé par le Roi d'Yolo : c'est un gage de sa reconnoissance envers les habitans, & le prix de ce qu'ils l'ont reconnu pour Roi de Mindanao. Le

Planche LXXXVII.

R

Lecteur, à l'aide des planches, pourra se former une idée exacte de tout l'Etablissement. Le bâtiment qu'on a représenté mouillé entre les deux vaisseaux françois, est une somme chinoise, qui, par sa construction singuliere, mérite une description & une Planche particuliere.

Planche LXXXVIII.

Planche LXXXIX.

Le devant est plat, le derriere forme deux angles pour couper la lame; le gouvernail ressemble à une rame, & n'est point attaché à l'étambot. Ce bâtiment est du port de deux cents tonneaux, armé de quatre canons & de quelques pierriers; la dunette est couverte de feuilles de bananiers; les voiles sont faites de plusieurs nattes, soutenues dans leur largeur par des bandes de bambouc, & liées ensemble par des cordages entrelacés, ce qui forme une espece de charniere entre chaque séparation des nattes. Lorsqu'on amene les voiles, elles se plient d'elles-mêmes; les cables sont de rotins entrelacés, & les ancres d'un bois très-dur & très-lourd.

Les Espagnols ne se soutiennent à Mindanao que dans un état de guerre continuelle contre les Rois

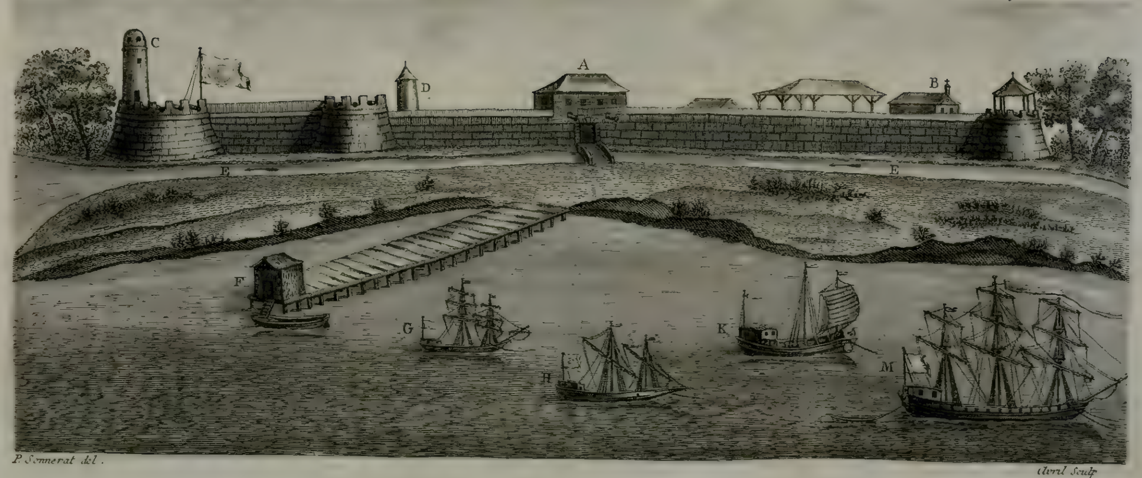


P. Sonnerat del

Avril Sculp.

quadaire
vette le Necessaire
lere Espagnole
mme Chinoise
tte l'Isle de France

Vüe du Fort de Sambouangue .



P. Sonnerat del. *Avril Sculp.*

A *La Maison du Gouverneur*
B *l'Eglise qui est dans la Citadelle*
C *Tour pour les Decouvertes*
D *Tour de l'Hopital*
E *Le Ruisseau qui se jette à la Mer*

F *Debarquadaire*
G *La Corvette le Necessaire*
H *Une Galere Espagnole*
K *Une Somme Chinoise*
M *La Flute l'Isle de France*



P. Sonnerat   Avril Sculp.



P. Sonnerat del.

Avril Sculp.

Somme Chinoise

très-nombreux qui regnent dans cette Isle. Aucun d'eux n'a voulu reconnoître les Espagnols. Il ne faut donc pas en approcher, dans la vue de faire le commerce. Mais s'il y a peu de chose à y espérer pour ceux dont le profit est l'unique but, il y auroit de grandes richesses à acquérir pour un Naturaliste; il y trouveroit sur-tout un grand nombre de coquilles différentes, des Cœurs de Vénus, la Scalata, le Marteau, &c. Cette derniere Coquille est si commune sur la côte, qu'un canot nous en apporta un jour deux paniers tout pleins: les Matelots les avoient ramassées sans les connoître, à dessein d'en manger le poisson. Les Indiens nomment cette Coquille Crisse, parce qu'ils lui ont trouvé beaucoup de ressemblance avec le Crisse ou Couteau à deux tranchans, dont se servent les Maures.

Quant aux fruits, la Manssanas ou Masson, la Menichea Rosata, la Mangue & la Goyave, sont les meilleurs qui croissent dans l'Isle. La Houette y

eſt naturelle, & y ſeroit très-commune, ſi on ſe donnoit quelque ſoin pour la cultiver.

Pl. XC. XCI. La Houette eſt un arbre très-élevé, dont les feuilles ſont alternes, compoſées de cinq ou ſept folioles, oblongues, ovales, quelquefois dentées par le haut, & diſpoſées en forme de main ouverte, ſur le pédicule qui les ſupporte, & qui laiſſe appercevoir à ſa baſe l'impreſſion de deux ſtipules déjà tombées. Les fleurs naiſſent par bouquets ſur les branches; leur calice A eſt charnu, à cinq diviſions; les pétales B, au nombre de cinq, ſont blancs, veloutés & attachés au receptacle du fruit, ainſi que cinq étamines C, dont les antheres ſont à trois lobes, & les filets D réunis par le bas. La gaîne qui en réſulte E renferme le piſtil F, ſurmonté d'un long ſtyle, terminé par deux ſtigmates. Ce piſtil devient une coque mince & caſſante G, longue de quatre pouces ou plus, de forme ovale, qui s'ouvre par le bas en pluſieurs valves, & contient un grand nombre H de ſemences arrondies I, diſpoſées réguliérement, recou-

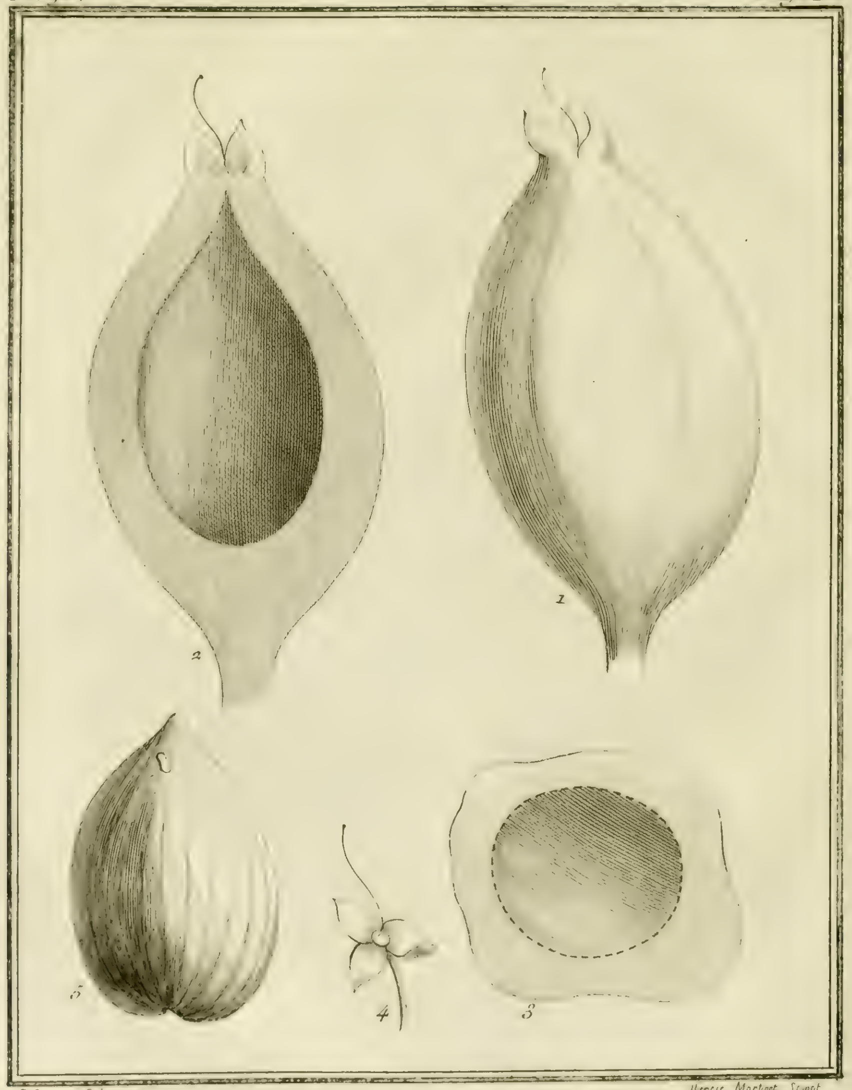


La Houette.



Therese Martinet Sculpsit

La Menichea Rozata,



P. Sonnerat del. Therese Martinet Sculpsit

Differentes Coupe de la Menichea Rozata.
1 Le Fruit. 2 Coupe perpendiculaire du Fruit. 3 Coupe horizontale du Fruit. 4. le Calyce. 5 l'Amande.

vertes chacune d'un duvet ſoyeux K, dont les poils ſont longs & friſés.

La Menichea Roſata eſt une ſeconde eſpece de Jambouk Roſade, que nous connoiſſons dans nos Colonies ſous le nom de Jam Roſade. C'eſt un arbre qui croît dans les endroits humides. Ses feuilles ſont alternes, ovales, & naiſſent aux extrémités des branches. Les fleurs ſont portées & placées alternativement ſur un pédicule commun, qui eſt quelquefois attaché aux branches, & quelquefois au tronc de l'arbre : leur calice eſt à trois diviſions, & fait corps avec le fruit. Il y a quatre pétales blancs, arrondis par le haut, & concaves, attachés au calice, ainſi que les étamines, qui ſont en grand nombre, portées ſur de longs filets. Pl. XCII. Pl. XCIII.

Le piſtil, renfermé dans le fond du calice, eſt ſurmonté d'un ſtyle terminé par un ſtigmate; il devient un fruit de la groſſeur de la Jambouk Roſade, charnu, preſque ovoïde, & diviſé par côtes : il n'a qu'une loge, dans laquelle eſt renfermée une

grosse amande très - huileuse, divisée par côtes.

P. XCIV. La Manssanas est un arbre qui paroît congenere à notre Jujubier. Ses feuilles sont alternes, ovales, très-vertes en-dessus, blanches en-dessous, dentelées dans leur contour, marquées de trois nervures longitudinales, & accompagnées à leur base d'une épine recourbée; les fleurs sont blanches, & naissent par bouquets dans les aisselles des feuilles; leur calice est d'une seule piece, à six découpures, entre lesquelles sont placés autant de pétales très-petits, & concaves. Les étamines, au nombre de six, sont aussi attachées au calice au-dessous de chaque pétale qui les recouvre. Le pistil est surmonté de deux styles, terminés chacun par un stigmate; il adhere par le bas au calice, & devient une baie qui renferme un noyau osseux, inégal à sa surface, & rempli de deux amandes de couleur verte. Les deux autres fruits que j'ai nommés sont communs dans nos Isles, & décrits dans la plupart des Ouvrages de Botanique.

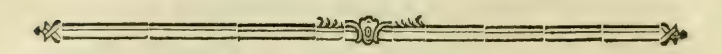


P. Sonnerat Pinx.

N.° 1. Le Fruit coupé perpendiculairement. N.° 2. le Fruit coupé horisontalement. N.° 3. le Noyau. N.° 4. le Noyau coupé perpendiculairement. N.° 5. le Noyau coupé horisontalement. N.° 6. la Fleur vûe à la loupe.

Le 23 Janvier, nos deux bâtimens se séparerent. La corvette, sur laquelle passa M. Provost, fit voile pour Yolo. Cet Officier étoit chargé d'une lettre du Roi de France, & de quelques présens pour le Souverain de cette Isle. M. de Coëtivy convint, avec M. Provost, de l'attendre à Sambouangue jusqu'au 15 Février: & le point de ralliement, passé ce terme, fut pour * **.





CHAPITRE X.

Deſcription de l'Iſle d'Yolo ; Digreſſion ſur le Roi regnant de cette Iſle.

YOLO eſt à ſoixante lieues de Sambouangue ; c'eſt une Iſle qui n'a pas beaucoup d'étendue, mais qui eſt forte, dont les habitans ſont heureux, par la conduite du Prince qui les gouverne, & l'attachement qu'ils ont pour lui. Ce Prince s'eſt rendu formidable à ſes voiſins ; il s'eſt aſſujetti les Peuples qui ſont ſur les côtes de l'Iſle de Borneo. Tous les Rois des Iſles voiſines ſont ſes tributaires. Celle de Bacittan, ſituée entre Yolo & Mindanao, lui appartient ; il en a donné la ſouveraineté à un de ſes fils. Il n'a manqué peut-être au Roi d'Yolo que des Etats à gouverner, & aſſez de puiſſance pour renouveller dans l'Inde le ſpectacle que le Czar Pierre I a donné dans l'Europe. Ces deux hommes, nés l'un & l'autre Chefs d'une Nation groſſiere, ſans éducation,

tion, ſans exemple qu'ils puſſent ſuivre, inſpirés par la Nature, & guidés par leur propre génie, ont, dans les mêmes circonſtances, mais avec un pouvoir inégal, conçu les mêmes idées. Le Roi d'Yolo deſcendit de ſon trône pour apprendre à gouverner. Il paſſa les premieres années de ſon regne à voyager. Il ſe rendit d'abord à Batavia: il y cacha ſon nom & ſon rang. Il s'aſſocia aux Matelots pour apprendre le pilotage, & enſuite aux Charpentiers, pour s'inſtruire de leur art. Il acheta les inſtrumens qu'on y emploie, ainſi que ceux qui ſervent à l'agriculture, & reporta dans ſon Pays ces tréſors précieux dont il avoit appris, & dont il enſeigna l'uſage. Quand il eut pourvu aux premiers beſoins de ſes Sujets, il ſongea aux moyens de les éclairer. Il paſſa à la Mecque; il y étudia la loi de Mahomet; il y apprit l'Arabe; & de retour dans ſes Etats, il y fit connoître, pour la premiere fois, les chiffres & les caracteres qui ſervent à l'écriture, & y introduiſit l'uſage de la monnoie, inconnu même aujourd'hui dans le reſte des Philippines.

Ainſi la nature fait naître, où, & quand il lui plaît, de ces génies rares qu'elle place hors de la ſphere, qui entraîne dans ſon tourbillon le commun des hommes. Un Prince dans le nord de l'Europe, un autre Prince, dans une des Iſles Philippines, conçoivent tous deux le projet de changer leur Nation; tous deux ſont grands dans leurs idées; tous deux ſont ambitieux, & tous deux ſont traverſés par des voiſins jaloux de la grandeur qu'ils ont atteinte, & de celle où ils menacent de parvenir. C'eſt ce dont le Lecteur eſt informé par rapport au Prince Européen, & que la ſuite de mon récit lui fera connoître relativement au Prince Indien.

Il y a dans l'Iſle de Borneo une mine de diamans très-anciennement connue. Les Hollandois, ſous le nom de Protecteurs du Prince à qui cette mine appartenoit, s'étoient rendus maîtres de ſon autorité & de la mine qu'ils lui envioient. Le Roi d'Yolo, de retour de ſes voyages, puiſſant chez lui, vainqueur chez ſes voiſins, maître d'une partie des bords

de l'Isle de Borneo, forme le projet de s'emparer de la mine de diamans, qui a en effet passé sous le pouvoir des Hollandois, quoiqu'en apparence elle appartienne toujours à son maître légitime: dans ce dessein, il déclare la guerre au Roi de Borneo; mais il est repoussé par les Hollandois, qui semblent n'être qu'auxiliaires, & qui combattent en effet pour eux-mêmes. Le Roi d'Yolo, sans arme à feu, sans canons, comprend l'impossibilité de réussir contre des gens qui en sont bien pourvus. Il suspend son projet, retourne dans sa Patrie, assemble son Conseil, & propose d'aller acheter des armes à feu chez les Espagnols, avec qui il avoit depuis peu conclu un traité de paix. Son dessein est applaudi. Il part pour Manille avec sa femme, ses enfans encore en bas-âge, le Chef de ses Gardes, & six Guerriers, & transporte avec lui un grand nombre d'objets d'échange. Il ne présume pas que ce cortege le rende redoutable ou suspect. Cependant à peine a-t-il débarqué sur les terres des Espagnols, qu'il est investi, arrêté, ac-

cufé d'avoir voulu furprendte Manille, jugé, condamné à la prifon, & fes richeffes, qui font fon crime, font faifies & pillées.

Voilà comme les hommes fe traitent; & des Rois, parce qu'ils regnent à quatre mille lieues de nous, ne paroiffent rien conferver de ce caractere qui les rend refpectables, quand nous les voyons de près. En vain celui d'Yolo réclama fes droits, ceux de l'humanité, ceux que lui donnoit le traité qu'il avoit conclu; en vain il infifta fur l'état dans lequel il étoit arrivé, non pas en Guerrier, en Roi, mais en fimple Voyageur. Il étoit Indien; il apportoit de grandes richeffes, il fut coupable; il le fut même aux yeux des Miniftres de paix, que les Rois Européens autorifoient alors à parcourir le monde pour y prêcher la Religion Chrétienne. Les Jéfuites furent fes plus cruels ennemis. Un fimple Particulier, un homme qui n'avoit point de caractere facré, un François, ofa feul le trouver innocent. M. Poivre lui donna de l'argent, le vifita, & lui fournit dans fa prifon tous les fecours qu'il put lui procurer. Il faut

dire, à l'honneur du cœur humain, que l'infortuné Prince en a toujours conservé le souvenir & la plus vive reconnoissance.

Le Ministere Espagnol, instruit en Europe, au bout de deux ans, du traitement injuste qu'on faisoit souffrir au Roi d'Yolo, envoya enfin des ordres de le remettre en liberté, de lui rendre les honneurs qui lui étoient dûs, & de lui permettre de retourner dans sa Patrie. Le Prince sortit de prison, mais l'avarice trouva des prétextes pour le retenir à Manille. Cependant ses Sujets, pour qui son absence devenoit plus douloureuse, à mesure qu'elle étoit plus longue, prennent d'eux-mêmes les armes; ils s'avancent aux environs de Manille; ils y pillent, ils y ravagent tout ce qui se trouve sur leur passage, les Isles voisines sont le théâtre de leur vengeance, & les habitans expient les attentats de la Capitale. Le Gouverneur de Manille, effrayé dans sa forteresse, ose faire des plaintes au Roi qu'il outrage, & que vengent ses Sujets. Ce Prince, généreux & fier dans

l'adverſité, répond par une comparaiſon dans le goût des Nations orientales, & menace celui qui l'outrage. Il compare Manille à un Crabe, dont ſes Sujets ſont prêts de briſer le corps, après en avoir rompu & arraché les pattes. Le Gouverneur ſe rend enfin; & pour condition de paix, il propoſe au Prince d'emmener avec lui dans ſes Etats, & d'y établir des Miſſionnaires Jéſuites. Mais le Roi d'Yolo, qui ne les avoit connus que chez ſes voiſins, les regardoit déjà du même œil qu'on les voyoit alors en Europe; il rejeta la propoſition, & appuya ſon refus d'une comparaiſon. « Tu penſes, dit-il au » Gouverneur, que mon Pays eſt un arbre vigoureux » toujours chargé de fleurs & de fruits: & tu me » propoſes, pour qu'il étouffe dans mes bras, d'y » planter le Batetæ*, qui l'aura bientôt épuiſé en en » pompant tout le ſuc!

Les Jéſuites, irrités du refus & ſur-tout de la comparaiſon, obtinrent la permiſſion d'armer ſix galeres

(1) Batetæ, Plante paraſyte.

& deux champans. Cet armement, difoient-ils, étoit deftiné à reconduire le Prince dans fes Etats; mais il avoit en effet pour but la vengeance & l'efprit de conquête. Le Roi fut mis fur l'efcadre; on le débarqua à Sambouangue, & l'on fit auffi-tôt voile pour Yolo. Les habitans, effrayés du nombre & des préparatifs des affaillans, fe retirerent dans un fort, qui étoit leur feule place d'armes, & dont les murs n'étoient conftruits que de terre. Les Efpagnols battirent ce fort de leur artillerie, fans pouvoir le renverfer. Les affiégeans eurent alors recours à une defcente; ils la firent fans oppofition. Ils s'avancerent vers le fort fans trouver de réfiftance; mais ils tomberent en chemin dans une embufcade, où les attendoient les Guerriers d'Yolo: ils y furent vivement reçus, repouffés & chaffés jufqu'à leurs bateaux, & regagnerent leurs bâtimens avec autant de précipitation que de défordre.

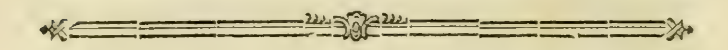
Cependant le Roi, captif à Sambouangue, trompa la vigilance de fes Gardes; il fe rendit de nuit à bord d'un vaiffeau Anglois; il en gagna le Capi-

taine, l'engagea dans ses intérêts, le détermina à mettre à la voile, & parvint en peu de temps dans ses Etats. Aussi-tôt que le vaisseau fut entré dans le Port d'Yolo, il arbora le pavillon du Roi. Le Prince se montra, ses Sujets accoururent, la joie fut universelle dans toute l'Isle, & le Roi remonta sur son trône. Le desir de venger une injustice qu'il n'avoit pas méritée, ne l'abusa point sur ses forces; il ne prit point les armes contre les Espagnols : mais voulant à la fois s'acquitter envers ses bienfaiteurs, & se venger de ceux qui l'avoient outragé, il céda aux Anglois une petite Isle à l'ouest d'Yolo, & déclara que ses Ports seroient à l'avenir un asyle assuré pour les Maures, qui parcourent ces mers en Pirates, troublent les Espagnols dans leurs navigations, & enlevent dans leurs incursions les Peuples de leurs Colonies.

Quelques avantages que le Roi d'Yolo ait procurés à ses Sujets, quelque réforme qu'il ait mise dans les loix & la maniere de gouverner, il n'a pu encore

core effacer les traces de l'ancienne barbarie, & il lui reste beaucoup à détruire & à créer. L'esclavage est autorisé dans ses Etats, & les peines y sont atroces contre les malheureux, qui en fuient le joug, après y avoir été soumis. Le Maître qui reprend un Esclave, lui tranche la tête, si c'est un homme; si c'est une femme, on l'attache à un poteau enfoncé en terre, on lui fixe le visage en face du soleil, & l'infortunée expire dans ce long & barbare supplice.





CHAPITRE XI.

*Navigation depuis Sambouangue juſqu'à *** ; Séjour à Pulo ❂ ; Remarque ſur les Papoux.*

LA corvette ne ſéjourna à Yolo que peu de temps ; elle en partit après que M. Provoſt eut remis au Roi les préſens dont il étoit chargé. Le Prince les reçut avec reconnoiſſance, mit dans ſes procédés de la délicateſſe & de la dignité, & demanda le pavillon françois.

La corvette nous ayant rejoints à Sambouangue le 6 Février, nous embarquâmes nos proviſions, dont la plus grande partie conſiſtoit en des préſens que le Gouverneur & les Miſſionnaires de cet Etabliſſement avoient faits à notre Commandant. Nous levâmes l'ancre le 9, nous laiſſant dériver ſans voile pour paſſer entre les Iſles Libaco & Sacol. Nous découvrîmes le 15 le Volcan de l'Iſle de Mindanao,

& nous vîmes peu-après l'Iſle de Siao. On la découvre de très-loin, à cauſe d'une montagne très-élevée à pic, & ſur le ſommet de laquelle eſt la bouche d'un Volcan : il ne jetoit alors que de la fumée. L'Iſle eſt habitée par des Peuples qui ne craignent point l'irruption du Volcan ; il eſt probable qu'ils ſont venus des Moluques, & ſe ſont réfugiés dans l'Iſle qu'ils habitent pour y vivre en liberté ; ils ſont heureux, à l'abri du joug des Européens. Ils paroiſſent avoir peu de beſoins & de deſirs ; & ces hommes, que nous croyons à plaindre, parce que nous en jugeons mal, trouvent la vie qu'ils menent délicieuſe.

Nous approchâmes la terre de très-près, & nous vîmes fort diſtinctement des torrens qui ſortoient en bouillonnant des flancs ouverts de la montagne, dont le pied eſt brûlé par le Volcan. Ces torrens tomboient en caſcades ; ils rouloient avec fracas ; une épaiſſe vapeur s'élevoit de leurs eaux échauffées qui ſe précipitoient dans la mer.

Le vent nous étant très-favorable, nous découvrîmes bientôt l'Isle de Miao. Nous continuâmes notre route, nous tenant au large de Gilolo : nous entrâmes dans un Détroit au nord de l'Isle d'Aby. Ne connoissant point de nom à ce Détroit, nous lui donnâmes celui de Détroit François.

Nous accostâmes le 20 Février l'Isle * * *. Nous laissâmes tomber l'ancre sur un fond de bonne tenue, & tirâmes aussi-tôt trois coups de canon. A leur bruit, le Chef de la Nation parut en mer dans un canot. Il nous approcha d'assez près, mais sans nous aborder. Malgré tous les signaux de paix que nous pûmes lui faire, il se retira, & regagna le rivage. M. Provost le suivit de près en chaloupe. Il en fut reconnu & accueilli favorablement. Ce Chef l'engagea à retourner à bord, à mettre à la voile, & à aller mouiller dans un endroit qu'il lui indiqua, où nous serions en sûreté contre la fureur des vents. Nous suivîmes son conseil, & nous levâmes l'ancre le même jour.

Le lendemain nous perdîmes de vue notre cor-

vette. Nous courûmes des bordées pendant trois jours, & nous mouillâmes le quatrieme à Pulo ***. Nous n'eûmes pas plutôt laiſſé tomber notre ancre, que les Chefs de l'Iſle vinrent ſur notre bord avec empreſſement, & nous firent les plus grandes offres de ſervices.

Notre Commandant reçut le lendemain une lettre du Capitaine de la corvette. Il lui mandoit qu'il avoit appris par un bateau du pays que nous étions mouillés à Pulo ***; que pour lui il avoit gagné, mais avec beaucoup de difficulté, le premier endroit où nous avions mouillé.

Notre Commandant renvoya auſſi-tôt le bateau qui avoit apporté la lettre, & manda au Capitaine de la corvette de faire tous ſes efforts pour venir le rejoindre. Nous étions ſur une côte très-belle, bien boiſée; nous profitâmes de la circonſtance pour nous fournir de quelques pieces de charpente.

Le ſurlendemain nous découvrîmes notre corvette pilotée par le bateau que nous lui avions renvoyé; elle mouilla le ſoir à côté de nous : les habitans revin-

rent ſur notre bord le même jour, & renouvellerent leurs offres de ſervices.

Notre but n'étant pas de nous arrêter dans cet Archipel, mais de faire quelques découvertes vers les terres des Papoux, nous levâmes l'ancre le 2 Mars. Nous louvoyâmes pluſieurs jours : le 15 du même mois nous eſſayâmes de mouiller à Pulo *** (*a*), pour nous y pourvoir de rafraîchiſſemens. Nous étions pilotés par les gens du pays, qui devoient nous montrer le mouillage ; mais la nuit nous ayant ſurpris, nous nous tînmes au large. Reprenant la bordée de terre ſur les onze heures, nous fûmes accueillis d'un grain, mêlé de pluie, ſuivi d'un fort orage. La mer ſe courrouça, & ſes flots ſoulevés ſembloient tantôt nous élever au ciel, tantôt nous plonger dans les abymes de la terre. L'Officier de Quart voulut ſoutenir la tempête avec toutes les voiles dehors. Il en fut bientôt puni. Le vaiſſeau ſe trouva engagé, l'alarme devint générale ; la crainte glaçoit les eſprits, &

(*a*) Une des Iſles habitées par les Papoux.

enchaînoit les bras; en vain les Officiers donnoient-ils des ordres; les Matelots n'étoient ſenſibles qu'à la préſence & à la grandeur du danger. Nos canons étoient dans l'eau, & notre grande vergue ſe baignoit dans les lames. Cependant la tempête augmentoit, les courans nous entraînoient; & hors d'état de gouverner, nous ne nous eſtimions pas à plus d'une lieue de terre. Ainſi à l'affreuſe perplexité du naufrage, ſe joignoit encore l'idée de périr à l'inſtant où nous étions prêts à recueillir le fruit des travaux que nous avions ſupportés. Nous avions perdu toute eſpérance, quand les vents changerent tout-à-coup, & soufflerent de la partie du nord-eſt: la mer ſe calma, & le vaiſſeau ſe releva. Nous virâmes auſſi-tôt vent arriere, & paſsâmes la nuit à louvoyer, en ne perdant point de vue un feu que les gens de la côte y entretenoient pour nous ſervir de renſeignement. Nous mouillâmes le lendemain matin ſur un fond de corail pourri.

A notre arrivée le Gouverneur de l'Iſle & le Chef de la Loi vinrent à notre bord; ils nous firent un

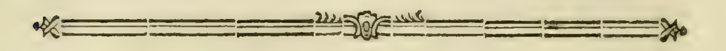
accueil favorable, & nous promirent tous les rafraîchiſſemens dont nous pourrions avoir beſoin. Tandis que les Chefs des Papoux & notre Commandant s'entretenoient, les Habitans & nos Matelots trafiquoient entr'eux. Les premiers offroient des lorys, eſpeces de très-beaux Perroquets rouges, des chapeaux & des boëtes faites avec des feuilles de latanier. On leur donnoit en échange quelques cloux ou quelques mauvais couteaux. Nous voyant bien reçus par les Peuples chez qui nous abordions, fatigués par la longueur de notre voyage, & nos bâtimens, que la tempête avoit endommagés, ayant beſoin de quelques radoubs, nous réſolûmes de profiter pendant quelques jours des avantages qui nous étoient offerts. En conſéquence nous débarquâmes une partie de notre équipage, & nous formâmes, ſur le bord de la mer, à l'embouchure d'une riviere, un Etabliſſement, tel qu'il convenoit à des gens qui ne devoient faire qu'un ſéjour paſſager.

Remarque

Remarque ſur les Papoux.

Les Papoux ſont les Peuples qui habitent les Iſles voiſines de la nouvelle Guinée, & la nouvelle Guinée même. Ils ſont très-peu connus, & leur terre eſt rarement fréquentée. Leur aſpect a quelque choſe d'hideux & d'effrayant. Qu'on ſe repréſente des hommes robuſtes, d'un noir luiſant, dont la peau eſt cependant âpre & rude, la plupart défigurés par des taches à la peau, ſemblables à celles qu'occaſionne l'éléphantiaſis; qu'on ſe les peigne avec des yeux fort grands, un nez écraſé, une bouche exceſſivement fendue, les levres, ſur-tout la ſupérieure, très-renflées, les cheveux crépus, d'un noir brillant ou d'un roux ardent. Le caractere de ces Sauvages répond à leur extérieur; ils ſont braves, ils aiment la guerre, ils ſont cruels, méfiants, de mauvaiſe foi. C'eſt cependant ſur la terre habitée par ces hommes groſſiers que la nature a placé ſes productions les plus rares, les plus précieuſes, les plus ſingulieres, les plus brillantes, à en juger par le petit nombre de celles que ces mêmes hommes nous offrirent. Ils

nous présenterent plusieurs especes d'oiseaux aussi élégants par leur forme, que brillants par l'éclat de leurs couleurs, & plusieurs especes de ces arbres précieux qui fournissent les épiceries. La dépouille des oiseaux sert à la parure des Chefs, qui la portent attachée à leurs bonnets en forme d'aigrettes. Mais en préparant les peaux, ils coupent les pieds. Les Hollandois, qui trafiquent sur ces côtes, y achetent de ces peaux ainsi préparées, les transportent en Perse, à Surate, dans les Indes, où ils les vendent fort cher aux habitans riches qui en font des aigrettes pour leurs turbans, & pour le casque des guerriers, & qui en parent leurs chevaux. C'est delà qu'est venue l'opinion qu'une de ces especes d'oiseaux (l'oiseau de Paradis) n'a point de pattes; qu'il se repose en se suspendant par deux longs crins qui ornent sa queue, & qu'enfin il couve ses œufs, en les portant sous ses aîles. Les Hollandois ont accrédité ces fables, qui, en jetant du merveilleux sur l'objet dont ils trafiquoient, étoient propres à le rendre plus précieux, & à en rehausser la valeur.



CHAPITRE XII.

Description de quelques Oiseaux de la nouvelle Guinée.

LES plus beaux oiseaux que me procurerent les Papoux, étoient six especes d'oiseaux de Paradis, & deux especes de Promerops.

Des six especes d'oiseaux de Paradis, deux sont anciennement connues ; une l'est depuis fort peu de temps, les trois autres ne le sont pas encore, ainsi que les deux especes de Promerops.

La premiere espece, connue sous le nom d'oiseaux de Paradis, a donné son nom au genre entier ; elle a été si souvent décrite, qu'il me paroît inutile de répéter ce qu'on en a dit.

La seconde espece est celle qu'on a nommée le Roi des Oiseaux de Paradis. Cette espece est connue ; elle a été décrite, on en a publié des figures gravées & d'autres colorées : mais le tout ne donne de l'in-

dividu qu'une idée imparfaite, parce qu'on a sans doute copié des modeles défectueux.

Le Roi des Oiseaux de Paradis est de la grosseur du Merle commun d'Europe. Il differe des autres
Pl. XCV. especes d'oiseaux de Paradis connues, par la longueur de ses aîles qui débordent les plumes de sa queue. Sa tête, son col, sa gorge, son dos, sa queue, ses aîles, sont d'un rouge éclatant, aussi vif & aussi animé que le rouge du carmin, & dont le coloris est moëlleux & satiné. Le milieu du ventre est blanc; il est terminé en haut par une raie transversale verte au bas du col. Les plumes qui forment cette raie sont courtes, larges, & ont l'éclat & le poli d'un métal. De chaque côté du ventre naissent, en-dessous des aîles, de longues plumes grises à leur origine & dans une partie de leur longueur, mais terminées chacune par une tache verte, qui est du même ton & qui a le même éclat que les plumes vertes qui forment un collier au bas de la gorge. Du milieu de la queue naissent deux longs filets, ou deux tuyaux de plumes noirâtres sans barbes; ils se prolongent très-



P. Sonnerat Pinx.

C. Baquoy Sculp.

Le Roi des Oiseaux de Paradis.



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp

l'Oiseau de Paradis à gorge violette surnommé le Superbe.

loin au-delà de la queue & des aîles ; ils se replient sur eux-mêmes en-dedans, s'épanouissent, & sont ornés à leur extrémité, d'un côté seulement, de barbes assez longues. Ces plumes, en s'épanouissant, & en se contournant, forment un cercle dont la circonférence est très-large, & le centre un trou rond, qui est vuide. Ce cercle est de la couleur de l'émeraude : il en a l'éclat & le jeu. Le bec & les pieds sont jaunes : l'iris l'est aussi. Il y a à l'angle interne & supérieur de l'œil, au-dessus du globe, une tache noire.

J'appellerai la troisieme espece, l'oiseau de Paradis à gorge violette. Il est un peu plus gros que le précédent. Il a à la racine du bec, en-dessus, une huppe noire, composée de plumes fines, droites, & qui n'ont que peu de longueur ; sa tête, son col en-dessus, son dos, sont revêtus de plumes d'un verd doré. Ces plumes sont larges, leur tissu est bien fourni, leurs barbes sont épaisses. Ces plumes ont à l'œil & au toucher l'éclat & le moëlleux du velours; Pl. XCVI.
elles sont couchées les unes sur les autres de façon

qu'en les regardant, il eſt impoſſible de ne pas comparer la maniere dont elles ſont diſpoſées, à l'ordre dans lequel ſont arrangées les écailles des poiſſons. Les aîles ſont d'un noir foncé, mais matte; la queue au contraire, quoique toute noire auſſi, paroît veloutée & légérement nuancée de bleuâtre. La gorge eſt d'un violet changeant; les plumes qui la couvrent ont l'aſpect du velours; le ventre eſt d'un verd brillant; de chacun des côtés naiſſent, en-deſſous des aîles, des touffes de plumes noires veloutées, dirigées en bas, auſſi longues que les aîles; le bec eſt noir, les pieds ſont bruns.

Le quatrieme oiſeau de Paradis, ou celui que je nomme oiſeau de Paradis à gorge d'or, eſt à-peu-près de la groſſeur d'une Tourterelle commune; à la racine du bec, en deſſus, prend naiſſance une huppe que l'oiſeau releve peu, & qui ne s'étend pas beaucoup au-delà des yeux. Cette huppe eſt compoſée
Pl. XCVII. de plumes fines, mais fortes, peu fournies de barbes. D'abord la huppe eſt toute noire; les plumes qui la compoſent, deviennent enſuite chacune moitié



P. Sonnerat, Pinx. C. Baquoy, Sculp.

Loiseau de Paradis à gorge dorée

noires & moitié blanches. De ce mélange, il résulte un ton gris-perlé, qui imite parfaitement le ton & le mat de l'argent fondu, qui n'a pas encore été poli. Le dessus de la tête, les joues, le haut de la gorge, sont d'un noir violet changeant. Derriere la tête est un collier de même couleur que la gorge, & formé par des plumes de la même espece que celles qui recouvrent cette partie. Ces plumes sont longues, étroites, & très-serrées les unes contre les autres; elles sont noires à leur origine; on y voit ensuite des reflets rougeâtres, & elles se terminent par une tache dorée: les plumes sont arrangées de façon qu'il n'y a que la tache couleur d'or qui paroisse. Il résulte de l'ordre de ces plumes, que la gorge & le collier qui est au haut du col, en arriere, paroissent dorés; mais la couleur de ces mêmes plumes est changeante, suivant que la lumiere les frappe: & l'on peut dire qu'elles imitent, suivant les différens aspects, les diverses especes d'or colorées. La gorge & le collier paroissent donc tantôt d'un or pur, tantôt d'un or verd, tantôt d'un or rouge ou

d'un or violet, & quelquefois de toutes ces couleurs à la fois : le métal n'a ni plus d'éclat ni ne jette plus de feu. Le dos eſt d'un noir foncé, changeant en violet ; la queue & les aîles ſont noires, & reſſemblent à du velours à l'œil & au toucher.

De deſſous les aîles naiſſent de chaque côté de longues plumes noires, fines, dirigées en haut, qui recouvrent & embraſſent les aîles dans l'état de repos. Les barbes de ces plumes ne ſont point unies les unes aux autres, mais ſéparées comme on le voit dans les plumes d'Autruche. Ce qui caractériſe & diſtingue ſur-tout l'oiſeau que je décris, ce ſont trois longues plumes qui naiſſent de chaque côté de ſa tête un peu au-deſſus & en arriere des yeux, ces plumes ſont très-longues ; elles ſont couchées le long du corps, & s'étendent juſqu'au quart de la longueur de la queue; elles paroiſſent dans leur trajet ſemblables à un fort écrin, & ſe terminent par quelques barbes, qui forment un épanouiſſement ovale : le tuyau & les barbes ſont noirs. Ces plumes, regardées

gardées à la loupe, paroiſſent armées de barbes dans toute leur longueur d'un côté ſeulement. A leur inſertion, elles ſont aſſez près les unes des autres : mais elles s'étendent en lignes droites & divergentes. Je ne puis, n'ayant pas vu l'animal vivant, décider s'il porte ſes plumes couchées le long du corps, ou dans une ligne qui lui ſoit tranverſale. Qu'on me permette une réflexion. Ces plumes naiſſent au-deſſus du méat auditif; dans tous les oiſeaux, ce conduit eſt couvert de plumes fines, roides, longues & étroites. Leur uſage eſt de raſſembler les ſons, & elles tiennent lieu aux oiſeaux de la conque qu'ont les quadrupedes. Il me ſemble que les trois plumes que j'ai décrites ne ſont que la charge & l'excès des plumes, qui, dans tous les autres oiſeaux, environnent le méat auditif; les pieds enfin & le bec de notre oiſeau ſont d'un noir lavé : l'iris eſt jaune.

M. Marvi, Artiſte diſtingué, a publié une Eſtampe enluminée, qui repréſente un oiſeau ſi ſemblable à celui que je viens de décrire, qu'il n'eſt guere poſſible de ne pas préſumer que ce ſoit la

même eſpece. Cependant il y a quelque différence entre l'oiſeau dont M. Marvi a donné la figure, & celui que je décris. L'oiſeau de M. Marvi n'a pas les plumes friſées, ſemblables à celles d'Autruche, dont j'ai parlé ; ſa figure ne fait point voir de huppe : enfin on donne l'oiſeau comme ayant été apporté du Japon, & celui que je décris a été apporté de la nouvelle Guinée.

Quant aux plumes qui manquent dans la figure qu'a donné M. Marvi, comme cette Eſtampe a été faite ſur un modele mutilé, il y a lieu de croire que ces plumes avoient été arrachées. L'Artiſte n'a pas repréſenté de huppe, parce que les plumes qui la compoſent, & qui ne ſont pas fort longues, avoient été couchées en préparant l'individu qui a ſervi de modele ; enfin on a cru que cet oiſeau venoit du Japon, parce que celui qui l'a rapporté en France le tenoit d'un Hollandois, qui le lui avoit cédé au retour d'un voyage au Japon ; mais il y a lieu de croire que cet Hollandois avoit porté au Japon l'oiſeau qu'il a donné, & qu'il l'avoit eu, ainſi



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp

l'Oiseau de Paradis surnommé le magnifique.

que j'ai eu le mien, à la nouvelle Guinée, où il m'a été remis par les naturels du pays. Quoi qu'il en ſoit, je laiſſe au Lecteur à décider ſi c'eſt la forme ou l'éclat des couleurs qui eſt le plus à admirer dans l'oiſeau de Paradis à gorge d'or.

Le cinquieme oiſeau de Paradis, ou celui que je nommerai le Magnifique, eſt d'un tiers moins gros que le précédent. Il a le deſſus de la tête d'un rouge mordoré, & la gorge d'un brun noirâtre; ſon col, en-deſſus, eſt garni de longues plumes jaunes, qui Planche XCVIII. ont le brillant & le poli de l'or; ſon dos eſt mordoré; le col, en-deſſous, & le ventre, ſont d'un verd bleuâtre ſoyeux. Les petites couvertures des aîles ſont d'un noir brunâtre, mêlé de jaune; les grandes plumes des aîles ſont d'un jaune orpin; celles qui bordent l'aîle ont leur extrémité d'un noir brun. L'uropigium ou croupion & la queue ſont brunâtres; les pieds & le bec ſont jaunes. Du milieu de la queue naiſſent deux filets, qui ſont d'un tiers plus longs que l'oiſeau, garnis, du côté extérieur ſeulement, de petites barbes fines preſqu'impercep-

tibles, qui ont une couleur verdâtre, & l'éclat de l'acier bruni.

La derniere ou ſixieme eſpece eſt l'oiſeau de Paradis verd ; il a les mêmes caracteres que tous les oiſeaux de ſon genre, excepté les appendices ou longues plumes friſées qui ſortent de deſſous les aîles. Planche XCIX. Il eſt un peu plus gros & plus allongé que le Roi des oiſeaux de Paradis ; il eſt en entier d'un beau verd, qui a le brillant & le poli de l'acier bruni ; les plumes de ſa tête, de ſon col & de ſon corps ſont petites, & rangées comme par écailles les unes ſur les autres. Il paroît à différens aſpects, ſuivant le jour où on le regarde, tantôt verd, tantôt bleu. Il a les pieds & le bec noirâtres, & l'iris rouge.

Les deux oiſeaux ſuivans ſont tous deux du genre du Promerops. Je déſignerai l'un par le nom de Promerops brun de la nouvelle Guinée, & j'appellerai l'autre le grand Promerops de la nouvelle Guinée.

Le premier a vingt-deux pouces de l'extrémité du bec à celle de la queue ; le bec eſt noir, luiſant,



P. Sonnerat. Pinx. C. Baquoy. Sculp

L'Oiseau de Paradis verd.



P. Sonnerat, Pinx. *C. Baquoy, Sculp.*

Le Promerops brun de la nouvelle Guinée 1.

étroit, arrondi & fort arqué. Il a deux pouces & demi de long; la queue a treize pouces de ſon origine à ſon extrémité; elle eſt compoſée de douze plumes, dont les deux du milieu, qui recouvrent les autres plumes, quand la queue eſt reſſerrée, ſont les plus longues; chaque paire de plumes latérales va toujours en diminuant, & la premiere plume de chaque côté de la queue, ou la plus extérieure, n'a que quatre pouces de long. Le ſommet de la tête & les côtés, dans le mâle, ſont couleur d'acier poli; le col & la gorge, auſſi dans le mâle, ſont d'un beau noir. Ces mêmes parties ſont brunes dans la fémelle: les deux ſexes ſe reſſemblent parfaitement d'ailleurs. Le col en arriere, le dos, les aîles, les plumes ſcapulaires, la queue, en deſſus, ſont bruns; le col, le dos, les aîles ſont lavés de verd-brun: le brun de la queue eſt plus uniforme & plus clair; le ventre eſt rayé tranſverſalement de noir & de blanc. Les plumes ſont griſâtres à leur origine; elles deviennent enſuite noires, ſont coupées par une raie blanche, enſuite par une noire, & terminées par

Pl. C.

une blanche. Ainsi il y a sur chaque plume du ventre quatre raies, deux noires & deux blanches. La queue est en-dessous d'un brun clair: mais les deux plumes les plus extérieures sont noires dans toute leur longueur du côté intérieur : cette même couleur paroît en-dessus aux mêmes plumes, quand la queue est épanouie. Les pieds & l'iris sont noirs; les aîles pliées s'étendent quatre pouces au-delà de l'origine de la queue.

Il n'existe peut-être pas d'oiseau plus extraordinaire & plus éloigné de l'idée, d'après laquelle la Nature a travaillé en ce genre, que le grand Promerops de la nouvelle Guinée. Il a quatre pieds de long, à le mesurer de l'extrémité du bec à celle de la queue. Son corps est mince, effilé; & quoique d'une forme allongée, il paroît court & excessivement petit, en comparaison de la queue. Pour ajouter au singulier de cet oiseau, la Nature a placé au-dessus & en-dessous de ses aîles des plumes d'une forme extraordinaire, & telles qu'on n'en voit point aux autres oiseaux: elle semble encore s'être plu à



P. Sonnerat. Pinx. C. Baquoy Sculp.

Le grand Promerops de la nouvelle Guinée.

peindre de ſes couleurs les plus brillantes cet être déjà Pl. CI.
ſi ſingulier. La tête, le col & le ventre ſont d'un verd brillant; les plumes qui les recouvrent ont l'éclat & le moëlleux du velours à l'œil & au toucher; le dos eſt d'un violet changeant; les aîles ont la même couleur, & paroiſſent, ſuivant les aſpects, bleues, violettes ou d'un noir foncé, ſans ceſſer jamais d'imiter le velours. La queue eſt composée de douze plumes, dont les deux du milieu ſont les plus longues, & les latérales vont toujours en diminuant; elle eſt d'un violet ou d'un bleu changeant en-deſſus, noir en-deſſous. Les plumes qui la compoſent ſont auſſi larges à proportion qu'elles ſont longues, & ont, ſoit en-deſſus, ſoit en-deſſous, l'éclat d'un métal poli. Au-deſſus des aîles, les plumes ſcapulaires ſont très-longues & ſingulièrement formées; leurs barbes ſont courtes d'un côté, & très-longues de l'autre. Ces plumes ſont couleur d'acier poli, changeantes en bleu, terminées par une large tache d'un verd éclatant, & forment une eſpece de touffe ou d'appendice à l'origine

des aîles. De deſſous les aîles naiſſent des plumes longues, arquées, dirigées en haut. Ces plumes ſont noires du côté intérieur, & d'un verd brillant du côté extérieur; le bec & les pieds ſont noirs.

Je finirai cet article par la deſcription de treize autres oiſeaux que j'ai obſervés à la nouvelle Guinée ; deux eſpeces de Pigeons, une caille, deux eſpeces de Martin-Pêcheurs, cinq eſpeces de Perroquets, & trois eſpeces de Manchots.

Les deux Pigeons dont j'ai à parler, ſont tous deux de l'eſpece du Ramier; tous deux vivent de muſcades : mais probablement l'enveloppe ſeule de ce fruit ſert à les nourrir; car pour la noix, ils la rendent toute entiere, & ſi peu altérée, qu'après avoir traverſé les organes digeſtifs de ces animaux, elle n'en eſt pas moins propre à la végétation. Delà vient que ces oiſeaux, en volant de côté & d'autre, en paſſant d'iſles en iſles, ſement & répandent l'eſpece du muſcadier ſur toutes les terres qu'ils fréquentent. Je nommerai le premier le Ramier cuivré mangeur de muſcades, & le ſecond le Ramier blanc



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

Le Ramier cuivré mangeur de muscade.



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp

Le Pigeon blanc mangeur de muscade de la Nouvelle Guinée.





P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

Le Goura de la nouvelle Guinée.

blanc mangeur de muſcades. Le premier eſt au moins une fois auſſi gros que le Ramier d'Europe ; Il a la tête d'un gris bleuâtre, le col, la gorge & le ventre d'un gris de lin clair; les plumes du deſſous de la queue ſont d'un blanc jaunâtre ; les petites plumes des aîles d'un verd brillant luſtré, & changeant en couleur de cuivre roſette ; les grandes plumes des aîles & la queue ſont noires ; le bec eſt gris, & porte à ſa baſe en-deſſus une carnoſité couverte d'une peau noirâtre ; les pieds & l'iris ſont d'un rouge de carmin affoibli. Pl. CII.

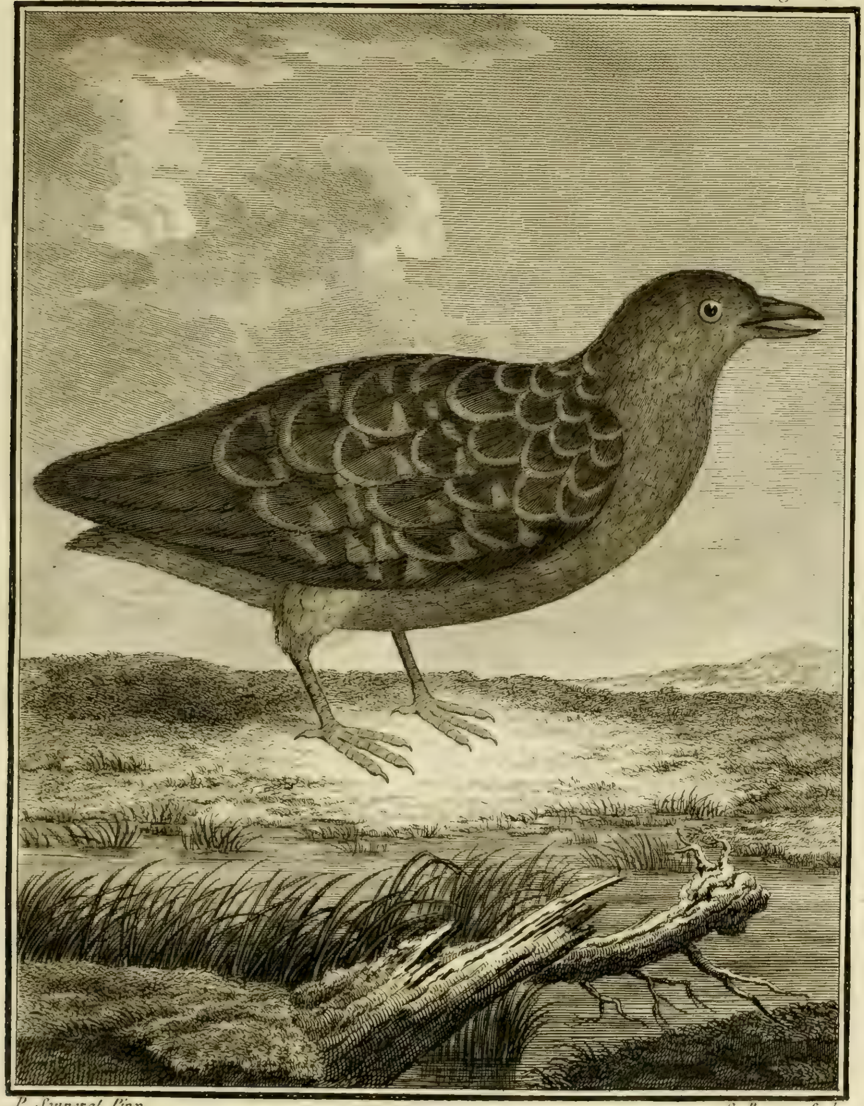
Le ſecond, d'un quart moins gros que le premier, a la tête, le col, la poitrine, les cuiſſes, le ventre, la moitié antérieure des aîles & les trois quarts de la queue blancs ; la moitié poſtérieure de l'aîle & l'extrémité de la queue ſont noires ; les pieds & le bec ſont d'un gris clair ; l'iris eſt teinte de jaune. Pl. CIII.

C'eſt dans le même climat qu'habitent les deux Pigeons dont je viens de parler, que vit auſſi le Pigeon couronné, que M. Briſſon a nommé le Fai- Pl. CIV.

ſan couronné de Banda, & que M. de Buffon a rangé, avec raiſon, dans la famille des Pigeons. On avoit cru que cet oiſeau, qui a été apporté en Europe par les Hollandois, venoit de Banda, une des Iſles Moluques, qui leur appartient. Mais ſi les Hollandois l'ont en effet apporté de Banda en Europe, ce n'eſt qu'après l'avoir auparavant tranſporté de la nouvelle Guinée, qui eſt le ſeul pays où il ſe trouve, & le ſeul où il ſe multiplie. Cet oiſeau eſt très-connu, c'eſt pourquoi je n'en donnerai que la figure ſans en faire la deſcription.

La Caille de la nouvelle Guinée, eſt d'un tiers
Pl. CV. moins groſſe que celle d'Europe; tout ſon plumage eſt brun, mais plus foncé ſur le dos & les aîles que ſous le ventre & à la tête. Les petites plumes des aîles ſont entourées d'un rebord jaune, terni & obſcur; les grandes plumes en ſont entiérement noires; l'iris & les pieds ſont de couleur griſâtre.

Les deux Martin-Pêcheurs que j'ai obſervés à la nouvelle Guinée, ſont beaucoup plus gros que les plus groſſes eſpeces de ce genre, connues juſqu'à



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

La Caille de la nouvelle Guinée.





P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

Grand Martin-Pêcheur de la nouvelle Guinée.



P. Sonnerat Pinx. C. Baron Sculp.

Le Martin Pêcheur de la nouvelle Guinée.

préſent. Le premier eſt de la taille de la Corneille mantelée d'Europe. Le ſommet de ſa tête, le derriere, le col, le dos & les aîles ſont d'un brun terne; une tache de la même couleur s'étend ſur les joues aſſez loin pardelà l'œil, & ſe termine en pointe; les côtés & le devant du col, la poitrine & le ventre ſont d'un blanc ſale, traverſé par des ondes ou raies noirâtres; la queue, beaucoup plus longue que les aîles, eſt compoſée de douze plumes brunes, traverſées par des ondes ou raies noires, & ces plumes ſont terminées de blanc ſale. La partie ſupérieure du bec eſt noirâtre, un peu crochue, & échancrée ſur les côtés à ſon extrémité. La partie inférieure eſt jaunâtre, les pieds ſont gris. Pl. CVI.

Le ſecond Martin-Pêcheur eſt auſſi gros que le précédent; tout ſon plumage eſt noir, tacheté ou rayé de blanc. La tête eſt piquetée de points blancs fort petits, ainſi que le ſont le dos & les couvertures des aîles; les grandes plumes des aîles & la queue ſont mouchetées de larges points, blancs & ronds; le col & le ventre ſont variés de lignes Pl. CVII.

longitudinales blanches, chaque plume ayant une raie dans ſon milieu. Il y a ſur les côtés du col deux larges taches blanches au-deſſus l'une de l'autre, ſéparées par un intervalle étroit, noir & moucheté de blanc. La ſupérieure de ces deux taches a la forme d'une larme, & la pointe en eſt dirigée en haut. L'inférieure eſt ronde; les pieds, le bec & l'iris ſont noirâtres.

Les cinq eſpeces de Perroquets dont j'ai à parler ſont le grand Perroquet verd de la nouvelle Guinée, le petit Lori de Guéby, le Lori de la nouvelle Guinée, celui des Papoux, & le Lori de Gilolo. Les Ornithologiſtes ont donné le nom de Lori aux Perroquets dans le plumage deſquels le rouge eſt dominant, & qui ont en même temps la queue courte, & compoſée de plumes d'une longueur égale. Ces caracteres me paroiſſent inſuffiſans, parce qu'il y a des Perroquets, qui d'ailleurs ont les mœurs & la forme des Loris, & cependant n'ont pas ou n'ont que peu de rouge dans leur plumage. Je crois qu'on pourroit en général laiſſer le nom de Perro-

quet aux oiſeaux de ce genre, qui ont le bec très-gros, & qui en même temps ſont d'un tempérament triſte, ſe donnent peu de mouvement, & ſont rarement entendre le ſon de leur voix.

Le nom de Aras conviendroit aux oiſeaux du même genre, qui ont la queue très-longue & étagée. Je donnerois celui de Kakatoes aux Perroquets qui ont deſſus la tête une huppe qu'ils élevent & baiſſent à volonté. Le nom de Perruche déſigneroit les eſpeces qui ont le bec plus effilé, la partie ſupérieure ſur-tout plus allongée, plus aigue & plus courte, & qui crient ſouvent. Les Loris enfin ſeroient les eſpeces dont le bec eſt plus petit dans toutes ces proportions, le moins courbe, le plus aigu, dont le regard eſt vif, les mouvemens prompts, la voix perçante, & dont les ſons approchent de l'articulation du mot Lori. Il faut encore obſerver que c'eſt improprement que les Ornithologiſtes ont déſigné les Loris par les noms de Loris des Philippines, des Indes Orientales, de la Chine, &c. Les oiſeaux de cette eſpece ne ſe trouvent qu'aux Moluques & à

la nouvelle Guinée. Ceux qu'on voit ailleurs en ont tous été tranſportés.

Les Loris ſont en général délicats, ſujets à des crampes dont ils périſſent, & très-difficiles à tranſporter vivans. J'en ai trouvé les eſpeces conſtamment différentes d'une Iſle à une autre, quoiqu'à peu de diſtance.

Le grand Perroquet verd de la nouvelle Guinée
Pl. CVIII. eſt de la taille du Perroquet Amazone commun. Sa tête, ſon col, le devant de ſa poitrine, les petites plumes des aîles & la queue, ſont d'un verd de pré clair. Les grandes plumes des aîles ſont d'un bleu d'indigo ; les petites ſont en-deſſous d'un rouge de carmin. La partie ſupérieure du bec eſt couleur d'orpiment ; l'inférieure eſt noire ; l'iris eſt couleur de feu.

Pl. CIX. Le petit Lori de Guéby eſt de la moitié moins gros que le Perroquet que je viens de décrire. Sa tête, ſa gorge, ſon dos, ſon ventre, & les petites plumes de ſes aîles, ſont d'un rouge vif carminé. Les grandes plumes des aîles ſont noires, coupées



P. Sonnerat. Pinx. C. Baquoy Sculp.

Le grand Perroquet verd de la nouvelle Guinée.





P. Sonnerat, Pinx. C. Baquoy. Sculp.

Le petit Lory de Gueby.



P. Sauvent Pinx. C. Baquoy Sculp.

Lory noir de la nouvelle Guinée.





P. Sonnerat, Pinx. C. Baquoy, Sculp.

Le petit Lory Papou.

tranſverſalement dans toute leur largeur par une bande rouge ; la queue eſt d'un rouge brun ; le bec & l'iris ſont couleur de feu.

Le Lori de la nouvelle Guinée eſt de la taille de Pl. CX. la Perruche ordinaire. Son plumage, qui eſt d'un noir changeant en bleu, a tout à la fois le brillant métallique & le moëlleux du velours. Les pieds & le bec ſont noirâtres ; l'œil eſt entouré d'une peau brune ; l'iris eſt compoſée de deux cercles, dont le plus grand eſt bleu, & le plus petit eſt rouge-brun. Les plumes de la queue ſont noires en-deſſus, & d'un rouge terne en-deſſous.

Le Lori Papou doit être mis au nombre des Perruches, ſi l'on a égard aux caracteres qu'emploient les Ornithologiſtes ; mais on le rangera parmi les Loris, ſi l'on conſidere la fineſſe de ſon bec, la promp- Pl. CXI. titude de ſes mouvemens, la vivacité de ſon regard, & le ton aigu de ſa voix. Cet oiſeau eſt moitié moins gros que la Perruche commune. Sa tête, ſon col, ſa poitrine ſont d'un rouge très-vif, couleur de carmin. Au ſommet de la tête, en ar-

riere, eſt une tache de deux couleurs, oblongue & tranſverſale; la partie ſupérieure de cette tache eſt d'un bleu très-éclatant, & la partie inférieure d'un noir violet. Au milieu du col, en arriere, on voit une tache tranſverſale, qui eſt d'un noir violet; les aîles ſont courtes & d'un verd gai. Cette même couleur s'étend ſur le milieu du dos, entre l'origine des deux aîles, & forme en cet endroit une large tache verte. Le reſte du dos, juſqu'à la queue, eſt dans ſon milieu d'un bleu éclatant, & ſur les côtés d'un rouge vif; au bas des aîles, un peu au-deſſous de leur moignon, il y a ſur les côtés du ventre une tache jaune, de forme oblongue. Le haut du ventre eſt rouge, le milieu eſt bleu; les côtés, au-deſſus des cuiſſes, ſont marqués par une tache jaune aſſez large; le bas-ventre & les couvertures de la queue en-deſſous ſont rouges. La queue eſt compoſée de douze plumes étagées, vertes dans les deux premiers tiers de leur longueur, & jaunes dans le reſte. Les deux plumes du milieu ſont les plus longues; elles excedent de beaucoup les autres, & ont plus de longueur



P. Sonnerat. Pinx. C. Baquoy. Sculp.

Le Lory de Gilolo.

longueur que n'en a le corps, à le mesurer du bec à l'origine de la queue. Les plumes latérales vont en diminuant, & les deux plus extérieures, qui sont les moins longues, n'ont que trois pouces de long; le bec & les pieds sont animés d'une teinte rouge assez vive.

Le Lori de Gilolo n'est pas tout-à-fait si gros que le Lori commun des Ornithologistes, ou le premier Lori de M. Brisson. Sa tête, son col, sa poitrine, Pl. CXII. son dos, son ventre, les trois quarts de sa queue, sont d'un très-beau rouge de carmin. L'œil est entouré d'un cercle noir ovale, dont une des pointes vient jusqu'à l'angle du bec, & l'autre s'étend par-delà l'œil, en arriere. Il y a sur le milieu de chaque aîle, à la partie supérieure, une tache de bleu d'outremer. Les couvertures de la queue, en dessous, sont de la même couleur; les grandes plumes des aîles sont noires; le bout de la queue est marron; les pieds sont de la même couleur; le bec & l'iris sont d'un jaune d'orpin.

Il ne me reste plus à parler que de trois oiseaux,

tous trois du genre du Manchot. Ce genre ne fournit que des oiſeaux de mer; les eſpeces qu'il contient ſont toutes privées de la faculté de voler; elles marchent mal, & portent, en marchant, le corps droit & perpendiculaire; leurs pieds ſont tout-à-fait en arriere, & ſi courts, que l'oiſeau ne peut faire que des pas fort petits. Les aîles ne ſont que des appendices attachées à la place où devroient tenir les véritables aîles; leur uſage ne ſauroit être que d'aider à ſoutenir l'oiſeau chancelant, & de lui ſervir comme d'un balancier, dans ſa marche vacillante. La mer eſt l'élément des Manchots. Les Voyageurs les confondent ſouvent avec les Pingoins; ils en different cependant par deux caracteres bien ſenſibles, par la forme des aîles, qui, quoique très-courtes & très-étroites dans les pingoins, leur permettent cependant de s'élever & de voler à quelque diſtance; par la configuration du bec, qui, dans les pingoins, eſt large & applati ſur les côtés, & dans les Manchots, eſt effilé, arrondi & cylindrique. Les Manchots habitent les Iſles déſertes des

mers de l'Inde & de l'Amérique ; ils vont à terre pour y paſſer la nuit, & y faire leurs pontes. L'impoſſibilité où ſont ces oiſeaux de voler, la difficulté qu'ils ont à courir, les met à la merci de ceux qu'un haſard fait deſcendre ſur les terres qui leur ſervent de retraite. On les prend à la courſe, on les aſſomme à coups de pierre ou de bâton : & le défaut de leur conformation, qui les met hors d'état d'éviter leur ennemi, les fait regarder comme des êtres ſtupides, qui ne s'occupent pas même du ſoin de veiller à leur conſervation. On n'en trouve point dans les lieux habités, & jamais il n'y en aura. C'eſt une race, qui, hors d'état de ſe défendre & de fuir, diſparoîtra toujours par-tout où ſe fixera l'homme deſtructeur, qui ne laiſſe rien ſubſiſter de ce qu'il peut anéantir.

Je nommerai les trois Manchots que j'ai obſervés, l'un le Manchot de la nouvelle Guinée, l'autre le Manchot à collier de la nouvelle Guinée, & le troiſieme le Manchot Papou.

Le premier a trois pieds de long ; il reſſemble au

Manchot des Terres Auſtrales & des Terres Magellaniques : il n'en differe que par quelques taches. Sa tête, ſon col, en-devant, & le haut de ſa poitrine ſont noirs ; ſon dos eſt d'un gris bleuâtre ; ſon ventre & ſes cuiſſes ſont couverts de plumes blanches ; les aîles ſont rayées de lignes longitudinales noires & de lignes longitudinales d'un gris blanc ; les plumes qui les couvrent ſont courtes, ſerrées, arrangées comme des écailles, ainſi qu'elles le ſont ſur les aîles de tous les Manchots. De chaque côté de la tête, en arriere, deſcend, en gagnant vers le devant, une raie, d'abord large & d'un jaune foncé, enſuite étroite, & foibliſſant de couleur ; cette raie s'élargit en approchant de la poitrine & s'étend ſur toute la ſurface ſupérieure de cette partie. Le jaune, en cet endroit, eſt pâle & délayé ; les pieds ſont noirs, & comme couverts d'écailles. Le bec eſt long, arrondi, droit, renflé & courbé à ſon extrémité, noir de la baſe juſqu'aux deux tiers de ſa longueur, & jaunâtre dans le reſte juſqu'à ſa pointe.

Pl. CXIII.

Le ſecond Manchot eſt de moitié plus petit que



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp

Le Manchot de la Nouvelle Guinée.



P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

Le Manchot à Collier de la Nouvelle Guinée.

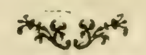


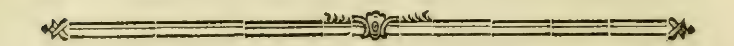
P. Sonnerat Pinx. C. Baquoy Sculp.

Le Manchot papou.

le précédent. Sa tête, sa gorge, son col, en arriere & sur les côtés, son dos, ses aîles, sa queue, sont noirs; son col, en devant, sa poitrine, son ventre, ses cuisses, sont blancs; des plumes de la même couleur s'étendent de chaque côté en demi-cercle au haut de son col, & forment entre les plumes noires un demi-collier blanc. L'œil est entouré d'une membrane nuée d'un rouge de sang; le bec, les pieds, l'iris sont noirs. Pl. CXIV.

Le Manchot Papou a deux pieds de long. Sa tête & son col sont grisâtres, tirant sur le noir. Il y a sur le sommet de sa tête, en arriere, une raie demi-circulaire blanche; le dos & la queue sont noirs; les aîles sont noires dans leur milieu; le bord extérieur en est gris, & le bord intérieur blanc. Cette derniere couleur est celle de la poitrine, du ventre & des cuisses; l'iris est jaune, les pieds & le bec sont d'une couleur roussâtre. Pl. CXV.





CHAPITRE XIII.

*Continuation de notre ſéjour à Pulo ***; Remarque ſur les Habitans des Moluques.*

NOUS reçûmes pendant notre ſéjour la viſite de pluſieurs Chefs ou Princes des Iſles voiſines. De ce nombre étoient le Sultan de Tidor, & le Roi de Patanie, accompagné de ſon fils. M. Provoſt reçut les trois Princes, & les traita dans ſon habitation. Ils vinrent à notre bord *incognitò*, & repartirent le même ſoir. Le Roi de Patanie, ſatisfait & reconnoiſſant du traitement qu'il avoit reçu de M. Provoſt, l'avertit de ſe tenir ſur ſes gardes ; que quelques habitans des Moluques avoient été gagnés pour attenter ce jour-là même à ſa vie. M. Provoſt, ſur l'avis qui lui fut donné, expédia un bateau pour nous demander du ſecours. On lui en envoya auſſitôt. Les troupes qu il reçut ſe tinrent ſous les ar-

mes toute la nuit; & nos ennemis prévenus, ne voyant pas de moyen d'exécuter leur complot, mirent à la voile avant le jour.

Le 20 Mars, nous reçûmes un Ambaſſadeur de la part de l'Empereur de Salvati. L'objet de ſa miſſion étoit de nous donner avis d'un armement qui ſe préparoit contre nous. Il nous en fit le détail, & nous offrit trois mille hommes de la part de ſon Maître, ſi nous étions dans l'intention de réſiſter.

L'Ambaſſadeur étoit un perſonnage conſidérable; il étoit magnifiquement vétu, & ſuivi d'une ſuite nombreuſe. C'étoit un homme de mérite; il parloit pluſieurs langues, & ce qui mérite d'être remarqué dans l'Ambaſſadeur d'un Souverain des Moluques, il jouoit agréablement du violon. Il étoit fort verſé dans la Géographie; il noûs nomma toutes les Iſles qui compoſent l'Archipel des Moluques, nous en indiqua la poſition, & nous déſigna pluſieurs Iſles, qui ne ſe trouvoient pas ſur nos Cartes. Il nous aſſura encore qu'il y avoit au nord de la nouvelle Guinée un Pays fort étendu, abſolument inconnu

aux Européens, qui n'y avoient jamais pénétré. Notre Commandant lui marqua ſa reconnoiſſance par les remercimens qu'il lui fit, & ſur-tout par un préſent pour lui, & un autre pour le Prince dont il étoit l'Ambaſſadeur ***. Ce généreux Envoyé n'oublia rien pour nous engager à nous rendre dans ſa Patrie, nous en vanta les avantages, la ſûreté de la rade où mouilleroient nos vaiſſeaux, la richeſſe du Pays, où nous trouverions de l'or, des perles à trafiquer, & des tortues en abondance pour nous approviſionner. Il nous entretint de la bonne foi, de la droiture & des mœurs des habitans, dont il nous fit un portrait tout-à-fait différent de celui des Peuples voiſins.

Remarque ſur les Habitans des Moluques.

Les Moluquois ſont en général très-baſanés; leur teint tire ſur le noir lavé de jaune; ils ſont peu vigoureux, & cependant cruels & féroces. Peut-être la dureté de leurs mœurs eſt-elle une ſuite de la vie errante & ſolitaire qu'ils menent dans les bois.

Le

Le terrein qu'ils habitent paroît fertile, mais ils ne le cultivent pas, & ne vivent que de ſagou ; ils le recueillent dans deux Iſles de leur Archipel, dans leſquelles l'arbre dont ils le tirent croît en grande quantité, & ſans culture. Je rapporterai à la fin de cet article la deſcription de l'arbre du Sagou, telle que M. Poivre l'a publiée *.

La Religion des Moluquois eſt un mélange de Mahométiſme & de la Loi des Brachmanes. On n'y mange point de porc, ni en général rien de ce qui eſt animé. Les habitans n'élevent d'animaux que pour leurs amuſemens, & n'en ont que fort peu de domeſtiques. Ils nous préſentoient une poule comme un objet rare auquel ils mettoient un grand prix.

Il n'y a que les femmes & les Prêtres qui portent des vêtemens. Les hommes ne ſe couvrent que la tête avec un chapeau peint de diverſes couleurs, & fait de feuilles de latanier ; ils ont d'ailleurs tout

* Voyage d'un Philoſophe.

le corps nu ; ils portent cependant une pagne étroite, par pudeur, & des manilles aux bras pour ornemens. Les femmes font couvertes d'une longue robe ou d'une efpece de fac fans plis, fermé par devant ; elles portent des chapeaux d'une grandeur énorme, & qui ont fept à huit pieds de circonférence. Ces chapeaux font plats en-deffus, & chargés de coquillages & de nacre de perles ; en-deffous un cercle haut de trois pouces, fert de forme, & les fait tenir fur la tête. Ces femmes ne fortent jamais ; elles vivent renfermées dans leur cafe. Il feroit difficile de trouver des hommes auffi jaloux qu'un Moluquois. Il iroit de la vie pour un Etranger, de fixer inconfidérément une femme en préfence de fon mari.

Les Prêtres font vêtus de longues robes comme celles des femmes ; mais on les reconnoît à leurs bonnets, qui s'élevent en pointe.

Les deux fexes portent aux bras des manilles d'une efpece de porcelaine, qu'ils taillent en l'ufant fur une pierre.

Leurs armes font l'arc & les fleches, le carquois

& le bouclier. L'arc eſt d'un bois élaſtique très-léger & ligneux; ils l'ornent d'anneaux faits avec du rotin : la corde eſt auſſi de rotin. Les fleches ſont d'un roſeau élaſtique & léger, & la pointe eſt d'un bois barbé très-dur.

Les carquois ſont d'écorce d'arbre, les boucliers d'un bois noir très-dur; ils ſont couverts de deſſins en reliefs, faits avec des coquilles d'un très-beau blanc. Ces boucliers ſont longs, plus étroits au milieu qu'aux deux bouts.

Ces Peuples, auxquels la navigation eſt un art ſi néceſſaire, placés comme ils ſont dans un Archipel, ont des bateaux d'une ſtructure ingénieuſe & ſinguliere. Ces bateaux ont juſqu'à ſoixante-dix & quatre-vingt pieds de long; les deux bouts extrêmement exhauſſés, s'élevent juſqu'à vingt pieds au-deſſus de l'eau; le gouvernail n'eſt qu'une longue rame, placée en dehors, & ſoutenue ſur un échafaud; le corps du bateau eſt un aſſemblage de planches, non pas jointes ni clouées, mais ſimplement aſſemblées & retenues par des cordages faits avec du

rotin. Aux deux côtés du bateau ſont attachées deux aîles horizontales, qui ſervent à le ſoutenir, quand la mer eſt groſſe. Dix hommes aſſis en travers ſur ces aîles, donnent le mouvement à la machine, & la font voguer à coups de pagaie, d'une vîteſſe incroyable pour ceux qui n'en ont pas été témoins. L'art des rameurs conſiſte à frapper l'eau tous en même temps dans une parfaite égalité; c'eſt ſans doute pour cette raiſon que pendant tout le temps qu'ils rament, ils s'excitent par des chanſons, ou ſe ſoutiennent par le bruit du timptanée, eſpece de tambour. La meſure entretient la préciſion de leurs mouvemens; mais leurs chants & les airs exécutés ſur les timptanées, nous paroîtroient fort triſtes : ils en jugent ſans doute autrement. Les voiles ſont faites de pluſieurs nattes de forme oblongue, & elles ſont miſes en travers ſur le mât.

Je terminerai ce Chapitre par la deſcription du Sagou.

L'arbre du Sagou ſupplée en partie au défaut des graines. Cet arbre admirable eſt un préſent de la Na-

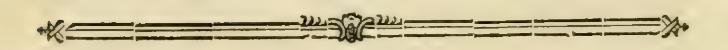
ture, bien fait pour des hommes incapables de travail ; il ne demande aucune culture ; c'eſt un Palmier qui croît naturellement dans les forêts ; il s'éleve juſqu'à trente pieds de hauteur, & devient quelquefois ſi gros, qu'un homme a de la peine à l'embraſſer. Il ſe multiplie lui-même par ſes graines & ſes rejetons; ſon écorce ligneuſe a environ un pouce d'épaiſſeur, & couvre une multitude de fibres allongées, qui s'entrelaçant les unes dans les autres, enveloppent une maſſe de farine gommeuſe. Dès que cet arbre eſt mûr, & prêt à donner ſa ſubſtance, il l'annonce en ſe couvrant à l'extrémité de ſes palmes d'une pouſſiere blanche qui tranſpire à travers les pores de la feuille; alors le Malais l'abat par le pied, & le coupe en pluſieurs tronçons, qu'il fend par quartiers ; il en tire la maſſe de farine qui y eſt renfermée, & qui eſt adhérente aux fibres qui l'enveloppent; il la délaie dans l'eau commune, qu'il paſſe enſuite au travers d'une chauſſe de toile fine, pour en ſéparer toutes les fibres. Lorſque cette pâte a perdu une partie de ſon humidité par l'évaporation, le Malais la jette dans des moules de

terre de différentes formes, & l'y laiſſe ſécher & durcir. Cette pâte eſt une nourriture ſaine : elle ſe conſerve pendant pluſieurs années.

Pour manger le Sagou, les Indiens ſe contentent de le délayer dans de l'eau, quelquefois ils le font cuire; ils ont l'art de ſéparer la fleur de cette farine, & de la réduire en petits grains, de la forme à-peu-près des grains de riz. Ce Sagou ainſi préparé, eſt préféré à l'autre pour le vieillard & pour les infirmes; il eſt un excellent remede pour les poitrinaires. Lorſqu'il eſt cuit dans l'eau pure ou dans le bouillon, il ſe réduit en une gelée blanche très-agréable au goût.

Les Hollandois le nomment l'Arbre de Pain. Il vient d'être trouvé, il y a deux ans, à Madagaſcar : les Madecaſſes l'appellent le Raphia.





CHAPITRE XIV.

*Continuation de notre féjour à Pulo **; Defcription des différentes fortes d'Epiceries que nous procurerent les Papoux.*

Le 19 Mars, nous vîmes paroître une efcadre ; elle fe laiffoit dériver au courant, & s'avançoit fur deux lignes, au fon d'une brillante mufique; le convoi étoit commandé par le Roi de***. Il mouilla le foir à une lieue de terre pour fe rallier, & s'avança le lendemain à la pointe du jour, en bon ordre, vers la partie de l'Ifle où nous avions planté le pavillon François. M. Provoft reçut l'efcadre au bruit de l'artillerie, que nous avions defcendue à terre. Le Roi de *** y répondit coup pour coup; il avoit fous fes ordres quarante-fept bateaux ou pros, dont la plupart étoient de foixante pieds de long, à trois rangs de rames de chaque côté.

L'efcadre fit le tour de nos deux vaiffeaux au bruit

d'une aigre & ſombre muſique. Le bateau que le Roi montoit étoit pavoiſé, & portoit un fort grand pavillon Hollandois. Le Prince, vétu d'un habit d'écarlate, & d'une veſte de ſatin broché en or, mais les cuiſſes & les jambes nues, étoit placé ſur un pont ſaillant en dehors du bateau : huit Gardes l'entouroient, le ſabre à la main. En approchant de terre, il fit faire pluſieurs décharges de pierriers. On lui rendit le ſalut par des décharges réitérées de mouſqueteries : les troupes que nous avions à terre ſe mirent ſous les armes. Le Prince débarqua, & après avoir fait un compliment à notre Commandant & à M. Provoſt, il leur offrit en préſent des fruits les plus recherchés dans le pays. Il ſéjourna quelques jours avec nous, pour trafiquer de différens effets qu'il avoit apportés ; il nous fit avoir quelques tortues, & repartit après avoir réglé avec nous. Le reſte du temps que nous ſéjournâmes à Pulo***, fut employé à embarquer les proviſions que nous avoient procuré les Indiens. Pour moi, je me trouvois aſſez occupé à mettre en ordre, à ſerrer, à garantir

garantir des risques qu'on court en voyage, une très-nombreuse collection d'Histoire Naturelle, que j'avois recueillie depuis que nous étions en route. Elle me paroissoit d'autant plus précieuse, qu'elle avoit été formée dans des Pays peu connus, & que notre Nation ne fréquente que très-rarement. Heureusement mes soins n'ont point été infructueux. Ma collection s'est très-bien conservée, & j'ai eu le plaisir, à mon arrivée à Paris, de voir qu'on y mettoit autantde prix que j'y en attachois moi-même.

J'ai cru que le meilleur usage que j'en pouvois faire, étoit de la déposer au Cabinet d'Histoire Naturelle du Roi; il m'a paru que c'étoit en faire part à la Nation; que c'étoit le moyen le plus sûr de conserver ma collection aussi long-temps qu'il est possible, & que c'étoit enfin la placer dans le lieu où elle seroit disposée de la maniere la plus utile & la plus agréable. C'est dans cette immense collection, dont la mienne fait partie à présent, qu'on peut voir les différens objets que j'ai recueillis en tout genre autant qu'il m'a été possible.

Je finirai cet article par la defcription des différentes efpeces d'Epiceries que me procurerent les Papoux.

Parmi ces différentes efpeces, j'en trouvai trois de Mufcades, dont une n'étoit point aromatique, & trois efpeces de Gerofliers, qui ne l'étoient pas non plus. A, dans la Planche ci à côté, repréfente la Mufcade mâle, & B la Mufcade fémelle. La premiere eft plus eftimée en Europe, & la feconde eft préférée dans l'Inde. Les Indiens l'appellent Kilaki. Indépendamment de ces deux variétés de Mufcades, il y en a une troifieme qui fe trouve à Salvaty, qui eft beaucoup plus longue & plus aromatique que la Mufcade appellée Kilaki : c'eft cette derniere efpece fur-tout qui eft tranfportée par les Macaffards à la prefqu'Ifle Malaye; d'où elle fe répand à la Chine, à la côte de Coromandel, dans le Bengale, &c.

Le Mufcadier s'éleve jufqu'à trente pieds de haut; Pl. CXVI, CXVII & CXVIII. fes feuilles font alternes, vertes & liffées en-deffus, blanchâtres en-deffous, attachées à un pédicule

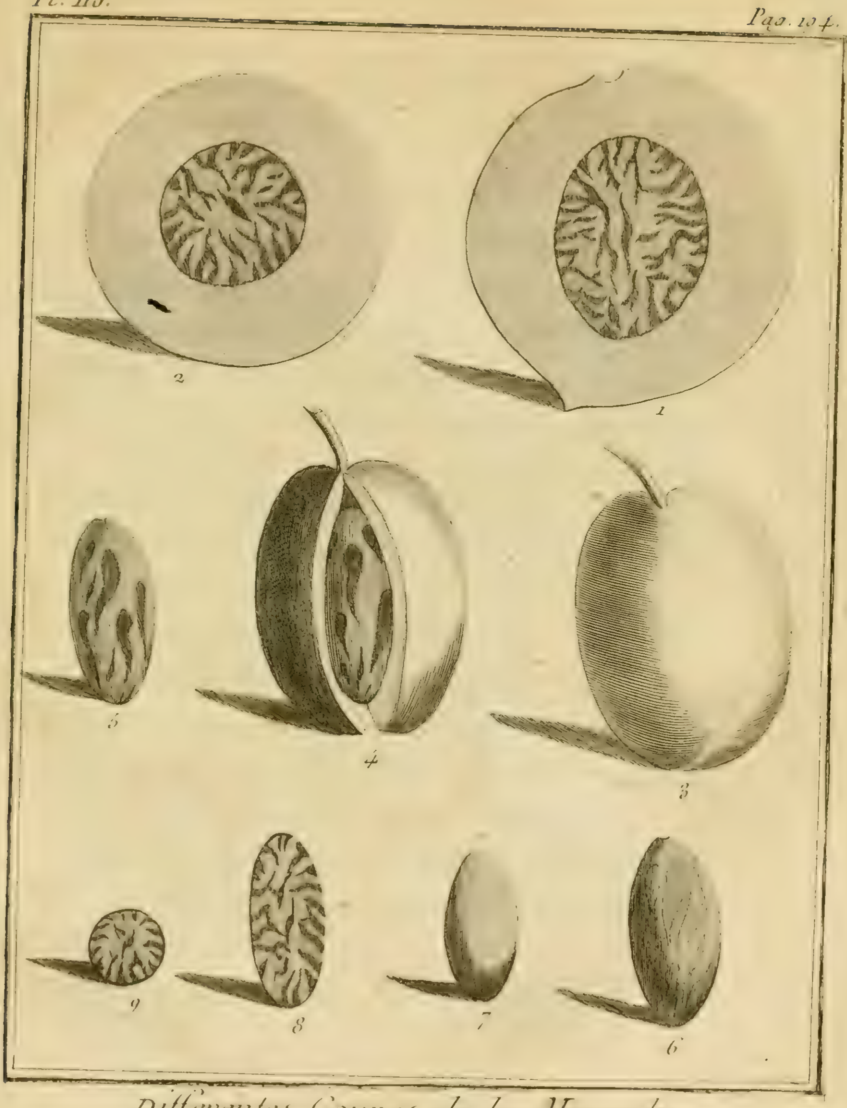


P. Sonnerat del. thérèse Martinet Sculp

La Muscade.



1. La Muscade male. 2. la Muscade male qui commence a s'ouvrir. 3. la Muscade male entierement ouverte. 4. la Muscade femele que les Indiens appellent Lakilaki. 5. la Muscade femele qui commence à s'ouvrir. 6. la Muscade dehors de sa coque. 7. le Massis. 8. la Muscade dépoüillée de son massis. 9. la Muscade Marchande



Differentes Coupes de la Muscade,

1 Coupe perpendiculaire de la Muscade. 2 Coupe horisontale de la Muscade 3 la Muscade fausse. 4 la Muscade fausse qui commence a s'ouvrir. 5 la Muscade fausse dehors de sa coque charnüe. 6 la Muscade fausse depouillée de son Massis 7 la Muscade fausse depouillée de sa coque charnüe de son Massis et de sa coque ligneuse. 8 Coupe perpendiculaire de la fausse Muscade 9 Coupe horisontale de la fausse Muscade.

d'un pouce de long; elles ont une forme ovale, & ſe terminent en pointe. Les fleurs naiſſent dans les aiſſelles des branches; il n'y a qu'un piſtil entouré d'une infinité d'étamines; les petales ſont au nombre de cinq, leur couleur eſt jaunâtre. Le fruit de la premiere eſpece eſt charnu, ſphérique, & reſſemble aſſez à une pomme; il ne contient qu'une loge, qui renferme la noix; elle eſt enveloppée d'une peau rouge, qu'on nomme maſſis, & ſouvent, mais improprement, fleur de muſcade. Ce maſſis ne couvre la noix qu'en partie; lorſque le fruit eſt mûr, la coque s'ouvre d'abord par le côté, & laiſſe voir la noix couverte de ſon maſſis; le bas du fruit ſe fend enſuite, & la noix tombe par cette ouverture. Le maſſis eſt beaucoup plus eſtimé que la noix même, parce qu'il eſt plus aromatique. Ce parenchyme de la coque a un goût aigrelet, qui m'a paru déſagréable. Les Indiens en jugent autrement, & le mangent avec plaiſir.

Le fruit de la ſeconde eſpece ne differe de celui

de la premiere que par la forme, qui, dans le dernier, approche beaucoup de celle d'une poire; la noix est aussi plus allongée : la coque ne se fend que par le bas.

Le fruit de la troisieme espece est ridé, & ne devient jamais plus gros qu'un œuf de poule. La noix qu'il contient est ovoïde, & plus petite que les noix des deux premieres especes; elle est sans aromate, & son goût ressemble à celui de nos noisettes, & le massis qui l'enveloppe est d'un rouge terne; les feuilles de l'arbre qui la produit, ont communément un pied de long. Je crois que cette espece de fausse Muscade (car elle ne mérite que ce nom) est la même que M. Provost apporta des Philippines en 1768 à l'Isle de France, par curiosité.

Le Geroflier est un arbuste qui prend en croissant une forme pyramidale. Ses feuilles sont opposées, pointues des deux côtés, lissées & ondées sur les bords; elles sont attachées par un pédicule d'un pouce de long de couleur rouge. Ce pédicule est la



Le Gerofle

1. Le fruit. 2. Coupe perpendiculaire du fruit. 3. Coupe horizontale du fruit.
4. l'amande du dedans du fruit.



Sonnerat delineavit — therese Martinet Sculp.

Le faux Gerofle.

partie la plus aromatique de tout l'arbre, ſans excepter même le clou. Les fleurs naiſſent par bouquet à l'extrémité des branches, ſoutenues par un calice à quatre diviſions; elles ſont compoſées de quatre petales de couleur bleuâtre, veinés de blanc, arrondis par en haut & concaves. Ces petales ſont attachés au calice, ainſi que les étamines qui ſont en grand nombre. Le piſtil, ſurmonté d'un ſtyle, terminé par un ſtigmate, eſt caché au fond du calice, & devient un fruit ovoïde, de couleur rougeâtre, qui n'a qu'une loge, & ne renferme ordinairement que deux amandes.

L'écorce, le fruit, les racines, les feuilles, tout eſt aromatique dans le Geroflier. Il ne ſe plaît & ne réuſſit que dans les endroits humides. Pl. CXIX & CXX.

La premiere eſpece de faux Geroflier ou de Geroflier ſans aromate, ne differe de la précédente que par les feuilles; elles ſont, dans cette derniere eſpece, portées ſur de longs pédicules, arrondies à leur ſommet, & d'un verd pâle; la fleur & les fruits ſont les

mêmes que dans l'eſpece qui eſt aromatique ; mais dans la derniere, toutes les parties de l'arbre ſont inodores, & le clou eſt d'un goût très-amer.

Le clou eſt également amer dans la ſeconde eſpece de faux Geroflier ; toutes les parties de l'arbre ſont de même dépourvues d'aromates, & il n'y a de différence entre ces deux eſpeces que par rapport au calice, qui, dans la derniere eſpece, eſt à quatre diviſions, extrêmement long & pointu à ſa baſe.

On voit, d'après la deſcription que je viens de donner des différentes eſpeces d'Epiceries que nous procurerent les Habitans de Pulo * * *, que c'eſt inutilement que les Hollandois ont des Forts & des garniſons ſi conſidérables à Banda & à Amboine ; que ces deux iſles ne ſont pas les ſeuls lieux où croiſſent les productions précieuſes qu'ils penſent y poſſéder, à l'excluſion des autres Nations ; mais qu'on les trouve en beaucoup d'autres endroits. Toutes les Moluques, les Terres des Pa-

poux, & même la plupart des Isles de la mer du Sud, en sont couvertes. Nous ne prétendons cependant parler de ces dernieres Isles que d'après le rapport du Taïtitien Poutavery, que M. de Bougainville amena en Europe en 1768. Dans sa relâche à l'Isle de France, on ouvrit par hasard devant lui une Muscade fraîche qu'on avoit conservée dans de la cire; l'Indien fut surpris de trouver, si loin de son Pays, une production qu'il croyoit particuliere à sa Patrie, & assura que l'Isle de Taïti étoit remplie d'arbres qui portoient un fruit pareil à celui qu'on lui montroit. On peut aussi regarder comme certain que toutes les Isles adjacentes à la nouvelle Guinée sont couvertes des arbres qui produisent les Epiceries : le fait suivant est la preuve de cette assertion.

Un vaisseau Portugais étant venu faire un chargement dans l'ouest de Timor, reçut un coup de vent, qui l'obligea de lever l'ancre pour prendre le large. Ce vaisseau fut poussé par la tempête jusqu'à

la nouvelle Guinée ; il y mouilla pour réparer les dommages qu'il avoit essuyés ; & pendant sa relâche, le Capitaine trouva de quoi faire un chargement en Gerofles & en Muscades, qu'il alla vendre à Macao, sans revenir à sa premiere relâche.



CHAPITRE



CHAPITRE XV.

Départ de Pulo ***; *Retour à l'Isle de France.*

LE 6 Avril, nous levâmes l'ancre; mais les vents étant trop foibles pour nous faire sortir du canal, nous fûmes obligés de mouiller & de rester à l'ancre le lendemain toute la journée.

Le 8, nous appareillâmes par une petite fraîcheur qui varioit du sud au sud-ouest. Les courans qui l'emportoient sur la force du vent, nous jeterent, malgré tous nos efforts, sur un banc de sable, mêlé de corail pouri.

On mouilla plusieurs ancres à dessein de touer le vaisseau; mais les grelins rompirent, & le bâtiment s'enfonça d'un pied dans le sable; heureusement la marée fut haute le même soir, & nous remit à flot. Nous dirigeâmes notre route le lendemain pour regagner l'Isle de France le plutôt qu'il nous seroit possible. Nous fûmes contrariés par quelques calmes.

Le 28 Avril, nous entrâmes dans le Détroit de l'Iſle de Timor. Dès ce moment, l'équipage regarda le voyage comme achevé, & ſe crut au-deſſus de tous les dangers de différentes eſpeces auxquels nous avions pu être expoſés. La joie, le plaiſir du retour & l'envie de l'accélérer, animerent tous les eſprits. Nous forçâmes de voiles, & prîmes le parti de laiſſer derriere nous la corvette, notre compagne, dont la marche trop lente ne répondoit pas à notre impatience. Nous eûmes connoiſſance de l'Iſle Rodrigue le premier Juin, & le 4 du même mois, nous mouillâmes à l'Iſle de France. Nous y terminions un voyage long, dangereux, dans lequel nous avions couru des riſques multipliés & de toute eſpece; tous les périls étoient paſſés, nous avions eu tout le ſuccès que nous avions pu eſpérer. Nous rapportions des tréſors dont nous allions enrichir notre Patrie. Je laiſſe au Lecteur à ſe peindre les ſentimens que nous éprouvions en ce moment délicieux.

FIN.



TABLE ALPHABETIQUE
DES MATIERES.

Fin de la Table des Matieres.

APPROBATION DU CENSEUR,

J'AI lu par l'ordre de Monſeigneur le Chancelier un Manuſcrit intitulé, *Voyage à la nouvelle Guinée, auquel on a joint la deſcription des lieux, les obſervations phyſiques & morales, les détails relatifs à l'Hiſtoire Naturelle dans le regne animal & le regne végétal;* je n'y ai rien trouvé qui m'ait paru devoir en empêcher l'impreſſion. Fait à Paris le 24 Décembre 1773. *Signé* AMEILHON.

PRIVILEGE DU ROI.

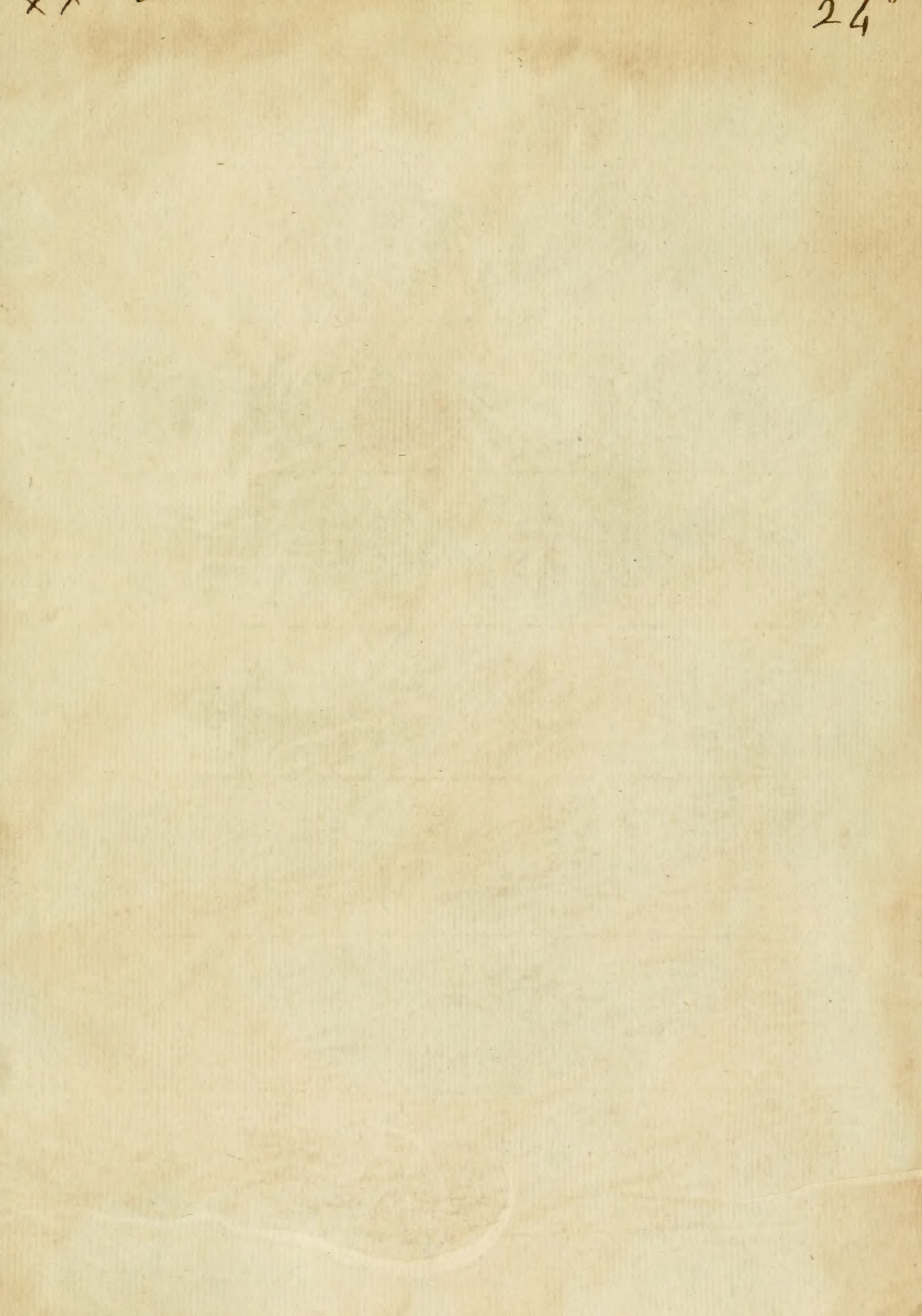
LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre: A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conſeil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra; SALUT. Notre amé le Sr. RUAULT, Libraire, Nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer & donner au Public un Ouvrage intitulé, *Voyage à la nouvelle Guinée, &c.* s'il Nous plaiſoit lui accorder nos Lettres de Permiſſion pour ce néceſſaires A ces cauſes, voulant favorablement traiter l'Expoſant, Nous lui avons permis & permettons par ces Préſentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui ſemblera & de le faire vendre & débiter partout notre Royaume pendant le temps de trois années conſécutives, à compter du jour de la date des Préſentes. Faiſons défenſes à tous Imprimeurs, Libraires, & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéiſſance; à la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caracteres; que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725,

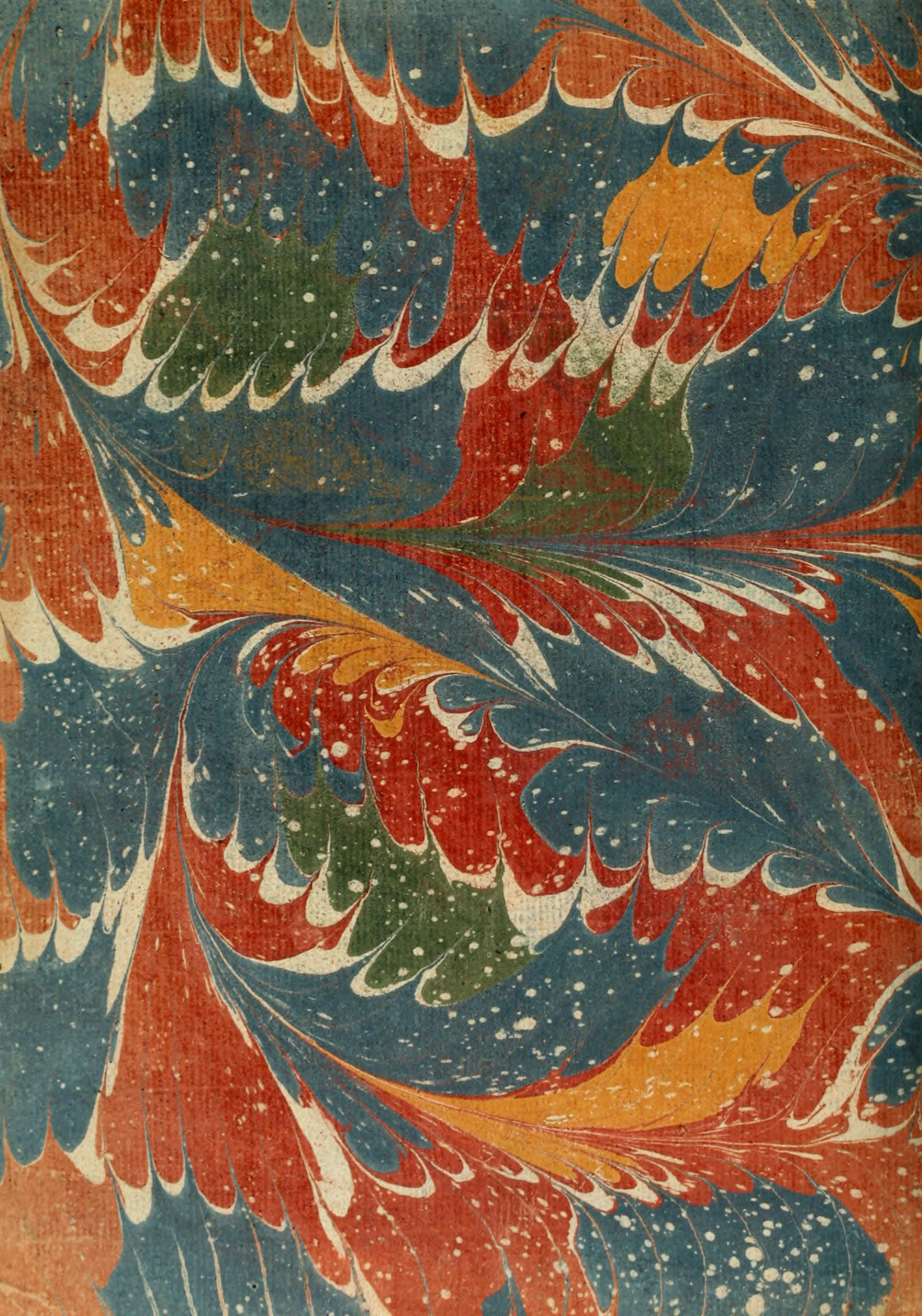
à peine de déchéance de la préfente Permiffion; qu'avant de l'expofer en vente, le manufcrit qui aura fervi de copie à l'impreffion dudit Ouvrage, fera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le Sieur HUE DE MIROMESNIL; qu'il en fera enfuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France le Sr. DE MAUPEOU, & un dans celle dudit Sr. HUE DE MIROMESNIL; le tout à peine de nullité des Préfentes. Du contenu defquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expofant & fes ayans caufe, pleinement & paifiblement, fans fouffrir qu'il leur foit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Préfentes, qui fera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, foi foit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiffier ou Sergent fur ce requis, de faire pour l'éxécution d'icelles, tous Actes requis & néceffaires, fans demander autre permiffion, & nonobftant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires; CAR tel eft notre plaifir. Donné à Paris le cinquieme jour du mois de Juillet, l'an mil fept cent foixante-quinze, & de notre Regne le deuxieme. Par le Roi en fon Confeil. LE BEGUE.

Regiftré fur le Regiftre XIX. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 2842, folio 654, conformément au Réglement de 1723. A Paris ce 21 Juillet 1775.

SAILLANT, Syndic.

De l'Imprimerie de DEMONVILLE, Imp. Lib. rue S. Severin. 1776.


24





New York Botanical Garden Library
DU740 .S65
gen
Sonnerat/Voyage a la Nouvelle Guinee : d
3 5185 00034 6047
CoLibrì
Made in Italy